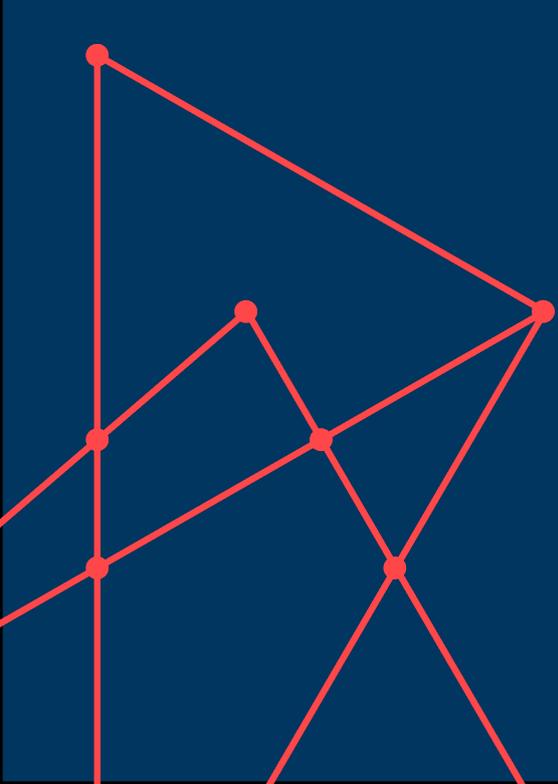


RAPPP OR T

20 19

FEDIL

The Voice of Luxembourg's Industry



ANN UE L



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2019	6
MISSIONS DE CONSEIL ET D'INFORMATION	8
SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2019	12
Relations de travail & talents	12
Énergie & Environnement	17
Digital & Technologie	20
EcoFin	26
Politique industrielle de l'UE	27
INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL	28
ASSOCIATIONS SECTORIELLES	35
ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE	44
CALENDRIER 2019	51
L'ORGANISATION DE LA FEDIL	56

FEDIL

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Luxembourg, le 25 février 2020

Chers membres de la FEDIL,

Permettez-moi d'abord de vous remercier tous de votre fidélité à la FEDIL et de remercier spécialement tous ceux parmi vous qui ont contribué au travail de leur fédération durant l'exercice écoulé. Par votre adhésion et votre engagement vous nous permettez d'accomplir dans les meilleures conditions notre mission qui consiste à représenter vos intérêts auprès de nos interlocuteurs politiques et de nos partenaires, à vous informer et à vous assister dans nos domaines de compétences et à promouvoir l'image de l'industrie vers l'extérieur, et plus particulièrement auprès des talents d'aujourd'hui et de demain.

Le présent rapport annuel donne une bonne vue d'ensemble des projets et initiatives lancés et gérés en 2019. Par ailleurs, il illustre l'envergure des conseils donnés et des informations relatées que ce soit sous forme écrite ou par le biais de séminaires ou de conférences.

La croissance du nombre d'adhérents et l'intérêt grandissant dont vous témoignez dans vos contacts avec les dirigeants ou l'équipe de la FEDIL, nous encourageant à poursuivre et à intensifier la prestation de service professionnels et efficaces.

Ces activités tournent principalement autour de nos trois sujets prioritaires, à savoir les talents et les relations de travail, le digital et l'innovation ainsi que la transition énergétique et l'environnement. Mon prédécesseur Nicolas Buck s'est beaucoup investi dans le positionnement et la spécialisation de la FEDIL. Il a mis sur les rails une fédération rénovée. La concentration sur nos sujets prioritaires susmentionnés est devenue possible grâce à l'exécution par notre structure patronale commune, l'UEL, de sujets horizontaux, tels que la sécurité sociale, le volet politique du droit du travail ou encore la fiscalité.

La passation de pouvoir à la présidence de la FEDIL en 2019 s'est faite dans la continuité, tant en ce qui concerne le contenu qu'en ce qui concerne la forme. En effet, il me tient à cœur de développer et de

soigner une relation constructive avec nos interlocuteurs en mettant en valeur les connaissances et le savoir-faire de l'équipe permanente et des représentants de nos entreprises membres qui s'impliquent. Dans nos relations avec le monde politique nous sommes loin d'être toujours d'accord sur tout. Dans ce cas, il est important de rester ferme et de persuader sur la chose, sans compromettre les relations souvent de confiance que nous entretenons avec nos vis-à-vis.

Durant ma première année de mandat, le conseil d'administration a mis en place trois board groups, où nos administrateurs soutiennent et guident l'action de la FEDIL autour de ses priorités. Nous avons également pris l'initiative d'organiser des réunions régionales pour aller à la rencontre de nos entreprises, pour leur présenter notre action en cours et pour enregistrer leur retour, le tout dans un cadre convivial et décontracté. En complément des visites d'entreprises, cet exercice devrait contribuer à l'alignement de l'offre des services prestés par la FEDIL avec les besoins de nos membres.

L'année 2019 a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau gouvernement et nos travaux ont porté sur des premières initiatives que les tenants de portefeuilles ministériels ont lancées dans leurs domaines respectifs. Malheureusement, le gouvernement a décidé et rapidement exécuté une série de mesures sociales sans nous donner la possibilité d'en discuter ou de proposer des alternatives. Cette façon de faire ainsi que les expériences du passé n'ont certainement pas facilité la relance d'un dialogue social constructif sur le plan national. Les initiatives gouvernementales visant à moderniser notre pays et son économie et à combler les retards dans le développement des infrastructures ont été accueillies favorablement. Encore faudra-t-il arriver à éliminer, sinon à surmonter des barrières souvent auto-érigées qui empêchent parfois les percées nécessaires. L'attrait des talents est resté à la Une de nos préoccupations. Nous avons développé et diversifié nos actions de promotion de l'industrie dans ce contexte et nous avons agi sur la capacité d'attrait et de rétention des talents dans nos entreprises. Finalement, 2019 fut l'année des élections européennes, où nous nous sommes investis avant et après le passage aux urnes pour passer le message de l'industrie auprès de nos représentants à Bruxelles.

De notre point de vue, l'année 2020 s'annonce riche en activités. Le green deal européen, et le plan national énergie-climat constituent un grand défi à relever par l'industrie. Nous nous impliquons fortement dans ce dossier important, sachant que les jalons seront posés cette année. Le paquet digital sollicitera notre attention sur le plan européen et le couple formation et mobilité des travailleurs devra être abordé dans un contexte, où l'agenda climatique et la digitalisation accélèrent la transformation de nos entreprises.

Michèle Detaille,
Présidente

CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2019

L'actualité politique européenne en 2019 a été marquée avant tout par les élections européennes et l'entrée en fonction de la nouvelle Commission. En mai 2019, les citoyens ont élu leurs représentants au Parlement européen. En prévision des élections européennes, les grandes familles politiques avaient désigné des chefs de file (« Spitzenkandidaten »). Or, bien que l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne (en décembre 2009) a fait évoluer le mode de désignation du président de la Commission européenne, le mécanisme des « Spitzenkandidaten » ne présente pas de caractère automatique. Ainsi, contrairement à 2014, les chefs d'Etat et de gouvernement ont souhaité reprendre la main sur la nomination du président de la Commission européenne en 2019. Ils ont ainsi proposé Ursula von der Leyen, qui succédera donc à Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission européenne. Un choix contesté, mais validé par une très courte majorité. Les orientations politiques de la nouvelle Commission se concentrent sur les ambitions pour l'Europe en termes de digitalisation, de protection du climat (« Green Deal »), ou encore en termes d'équité sociale et de prospérité.

Source d'incertitudes économiques au cours des deux dernières années, le Brexit s'est concrétisé le 17 octobre avec la validation d'un accord de sortie entre le gouvernement britannique et l'Union européenne. L'accord de sortie négocié avec l'UE a franchi fin 2019 plusieurs étapes décisives dans le processus institutionnel britannique et a été validé par le Parlement européen le 29 janvier 2020. Sur le plan politique, le Royaume-Uni restera encore sujet aux règles de l'UE pendant une période de transition jusqu'à fin 2020, tandis que des négociations auront lieu sur la future relation avec l'Union européenne.

Au Luxembourg, l'année 2019 était l'année de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement après que le DP, le LSAP et les verts se sont mis d'accord sur un programme gouvernemental et qu'ils ont signé un accord de coalition fin 2018. Le gouvernement a cependant été amené à un remaniement de certains postes suite au départ de Felix Braz, vice-Premier ministre et ministre de la Justice, pour des raisons de santé, et suite à l'annonce d'Étienne Schneider de quitter son poste de vice-Premier ministre et ministre de l'Économie début 2020. Henri Kox entre au gouvernement en tant que ministre du Logement, François Bausch garde son portefeuille ministériel et est nommé vice-Premier ministre et Sam Tanson est nommée ministre de la Justice, tout en gardant son portefeuille de la culture.

Un des sujets marquants de l'actualité politique au Luxembourg en 2019 concernait le dialogue social et le fonctionnement du Comité permanent du travail et de l'emploi (CPTE). Souhaitant revoir les modalités de discussion lors des réunions du CPTE, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a proposé une nouvelle façon de travailler dans le cadre du dialogue social. Au lieu du modèle classique de dialogue tripartite luxembourgeois, la nouvelle proposition de méthode de travail se veut plus efficace en évitant une politisation des positions de forces et en appelant le ministre à faire des choix politiques. L'idée étant de promouvoir davantage les entretiens bilatéraux avec le ministre du Travail à qui il revient de prendre ses responsabilités et de légiférer de façon à développer l'activité économique des entreprises tout en tenant compte des intérêts et des attentes des salariés.

On peut également citer le changement climatique et la protection du climat comme un des principaux éléments de l'agenda politique en 2019. L'obligation pour le Luxembourg de soumettre son plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) à la Commission européenne fin 2019, ainsi que l'émergence des démonstrations dans le cadre du mouvement « Fridays for Future » ont amené la transition énergétique et la protection du climat au cœur du débat public et politique. Le PNEC se veut d'illustrer les politiques et les mesures permettant d'atteindre les objectifs très ambitieux du Luxembourg en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-55 %), d'énergies renouvelables (25 %) et d'efficacité énergétique (de 40 à 44 %) à l'horizon 2030.

Sur le plan économique, les tensions commerciales ont continué à fragiliser l'économie mondiale en 2019. Entre les tensions commerciales sino-américaines, l'éclat entre les Etats-Unis et l'Iran, ou le Brexit, le climat d'incertitude a pesé sur la croissance économique, qui s'est établit à 1,3 % au sein de la zone euro en 2019. En 2018, le produit intérieur brut de la zone euro (PIB) avait crû de 1,9 %.

Malgré ces incertitudes, l'économie du Luxembourg a montré une certaine résistance dans la première moitié de l'année 2019, mais a vu un ralentissement au cours de la seconde moitié de l'année, notamment dans l'industrie. Ainsi, la croissance économique au Luxembourg en 2019 devrait s'établir autour des 2,8 %.

Les équipementiers automobiles au Luxembourg ont été impactés fortement par les difficultés de l'industrie allemande qui pèse particulièrement sur la conjoncture européenne. La guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, le retard sur le marché de l'électromobilité et la crise du diesel ont plongé l'industrie automobile allemande dans l'inconnu, impactant toute la chaîne de production et touchant ainsi les équipementiers automobiles au Luxembourg.

De façon générale, on a pu observer des signes de ralentissement au niveau de l'emploi dans certains secteurs en 2019. Ainsi, le taux de chômage s'est établi à 5,3 % en novembre 2019, ce qui constitue une hausse de 1,8 % sur un an.

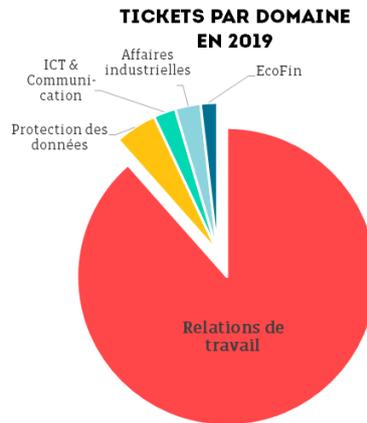
En ce qui concerne l'inflation au Luxembourg, après avoir dépassé les 2 % au printemps à cause de fortes hausses de prix à la consommation au second semestre 2018, elle était en repli à 1,2 % fin 2019. La tranche indiciaire du 1^{er} janvier 2020 va stimuler l'inflation avant que la gratuité des transports publics en mars 2020 ne vienne contrebalancer cet effet.

Selon le STATEC, les signaux d'une conjoncture négative se sont multipliés en 2019, annonçant un climat plutôt défavorable en 2020.

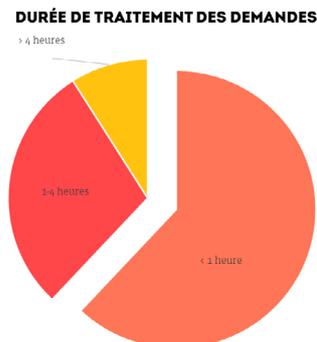
MISSIONS DE CONSEIL ET D'INFORMATION

La FEDIL offre à ses membres un service d'assistance et de conseil personnalisé à travers ses conseillers, spécialistes dans leurs domaines respectifs. Les membres peuvent ainsi se tourner vers la FEDIL pour toutes les questions liées aux domaines d'expertise de la fédération, que ce soit en rapport avec les affaires sociales et juridiques (droit du travail, droit de la sécurité sociale, sécurité et santé au travail, marché du travail, protection des données, talents et jeunesse, ...), industrielles (environnement et énergie, R&D, Industry 4.0, ...), économiques et financières (EcoFin) ou encore en rapport avec la digitalisation, les affaires européennes ainsi que la communication.

Plus de
780
conseils
personnalisés ont
été enregistrés en
2019.



La durée de traitement a varié en fonction de la complexité de la demande. Alors que certaines réponses peuvent être données immédiatement, d'autres nécessitent des recherches ou développements juridiques plus poussés, ou encore l'introduction d'une demande de renseignement auprès des autorités compétentes. La révision, rédaction ou adaptation de projets de lettres (ex. lettres de licenciement, courriers de motivation, ...) ou de projets d'autres documents juridiques (contrats de travail, règlements internes, ...) à la demande de nos membres, sont des travaux d'une certaine ampleur.



Comme la majorité des demandes sont liées aux domaines du droit du travail et de la sécurité sociale, la FEDIL a développé les services en question. Trois conseillers-juristes spécialisés sont à disposition de nos membres pour assurer des réponses avisées et rapides dans ces domaines.

Certains sujets ont attiré un nombre particulièrement important de demandes en 2019. Il s'agissait notamment des sujets suivants : l'élection des délégués du personnel dans les entreprises le 12 mars 2019, l'augmentation du minimum légal du congé annuel payé, la déclaration du 9 mai comme jour férié légal au Luxembourg, le projet de loi n° 7265 relatif aux stages ainsi que l'indexation des salaires au 1^{er} janvier 2020.

- **L'élection des délégués** du personnel dans les entreprises a suscité de nombreuses interrogations auprès des membres de la FEDIL (nombre de délégués à élire, vote par correspondance, etc.). Les entreprises obligées d'élire une délégation du personnel étaient tenues d'accomplir 5 démarches sur la plateforme électronique de l'Inspection du travail et des mines (ITM). Ces démarches électroniques ainsi que d'autres points importants dans le cadre des élections sociales ont également fait l'objet de deux conférences organisées les 14 et 17 janvier 2019 par la FEDIL et l'ABBL en collaboration avec l'ITM.
- **L'augmentation du minimum légal du congé annuel payé ainsi que la déclaration du 9 mai comme jour férié légal au Luxembourg** suite à l'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2019 de la loi du 25 avril 2019 : Dans ce contexte, la FEDIL a reçu beaucoup de demandes pour savoir dans quelles situations l'employeur serait obligé de donner un jour de congé supplémentaire aux salariés.
- **Le projet de loi n° 7265 relatif aux stages** a continué à préoccuper en 2019 les membres de la FEDIL, notamment après l'annonce parue dans les médias de l'obligation de payer les stages ayant une durée égale ou supérieure à 4 semaines, obligatoires ou volontaires, effectués dans l'entreprise.
- **L'indexation des salaires** au 1^{er} janvier 2020 a également fait l'objet d'un certain nombre de demandes enregistrées par la FEDIL avant l'annonce officielle du STATEC du déclenchement de la nouvelle tranche indiciaire en décembre 2019.
- Aux sujets expliqués ci-avant s'ajoutent évidemment encore des demandes relatives aux sujets « traditionnels » tels que l'organisation du temps de travail, le détachement des salariés, la maladie du salarié, le licenciement, etc.

Nos conseillers-juristes ont évidemment fait de leur mieux pour accompagner les responsables des ressources humaines et autres départements confrontés aux problématiques rencontrées. Le monitoring des demandes ne permet cependant pas seulement de répondre aux questions et demandes individuelles respectives, mais également d'attirer l'attention de la FEDIL sur des préoccupations récurrentes auxquelles sont confrontés tous nos membres et nécessitant une intervention au niveau des décideurs politiques, une analyse plus poussée dans le cadre d'un groupe de projet ou bien une publication sur un sujet spécifique. Ainsi, en 2019, le conseil personnalisé de nos membres nous a permis de prendre conscience, notamment des **problèmes rencontrés en matière de télétravail** et de prendre l'initiative de publier un guide ayant comme objectif d'informer les employeurs sur les obligations qui existent en la matière et d'assister ces derniers dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle formule de travail.

Afin de tenir ses membres informés des changements touchant à la vie des entreprises, la FEDIL entretient des veilles juridiques dans chacun de ses domaines d'expertise.

Elle s'efforce d'anticiper les besoins d'information et d'y répondre par le biais de :

CONFÉRENCES / SEMINAIRES	Élections sociales Élections européennes Session d'information sur la cybersécurité Cercle des chefs du personnel A bridge towards a carbon neutral economy Futur cadre de protection des lanceurs d'alerte Intelligence artificielle Digitalisation / Industrie 4.0 Collaboration dans le manufacturier avec les pays BRIC Dialogue social au niveau européen Réunions de bienvenue
---------------------------------	--

<p>CERCLE DES CHEFS DU PERSONNEL</p>		<p>Nouveautés législatives et initiatives FEDIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du SSM prévue par l'accord de coalition • Projet de loi relatif à l'augmentation du congé annuel payé à 26 jours / année et prévoyant que la journée du 9 mai sera déclarée jour férié légal au Luxembourg • Projet de loi relatif aux stages • Projet de loi portant introduction d'un compte épargne-temps (CET) • Plateforme d'échange de conventions collectives établie par la FEDIL • Projet de loi prévoyant une réforme du congé pour raisons familiales • Lancement d'un workshop dédié aux conventions collectives <p>Recrutement de talents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête : « les qualifications de demain dans l'industrie » • Programme « Digital Traineeship Opportunity Scheme » de la Commission européenne • Enquête sur les qualifications de demain dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) • Jobfair industrielle organisée par la FEDIL • HelloFuture • Projet de la FEDIL sur l'attrait et la rétention des talents <p>Paramètres sociaux applicables en 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de cotisation pour les différentes branches de la sécurité sociale • Indexation des salaires et salaire social minimum (SSM)
<p>BROCHURES</p>		<p>Les qualifications de demain dans l'industrie Messages de la FEDIL en vue des élections européennes 2019 Brèves de jurisprudence : Le congé annuel payé du salarié</p>
<p>INFORMATIONS AUX MEMBRES</p>	<p>11</p>	<p>Paramètres sociaux Hausse du congé annuel payé et jour férié légal supplémentaire (9 mai) Changement à la présidence de la FEDIL Décisions de l'assemblée générale 2019 Foire de recrutement FEDIL Lancement de l'appel à projets - stratégie nationale 5G Plateforme d'échange de conventions collectives Crédit d'impôt salaire social minimum (CISSM) Recommandations - bonne application du RGPD Mises en garde - attaques informatiques, tentatives phishing</p>
<p>NEWSLETTER</p>	<p>23</p>	<p>Newsletters contenant quelque 330 informations : lois et projets de loi, projets FEDIL, événements, actualités de la FEDIL et de ses associations sectorielles, lu / vu pour vous...</p>

CHRONIQUES JURIDIQUES	6	Sujet	Titre
		Délégation du personnel	La rémunération du délégué libéré
		Délégation du personnel	La mise à pied du délégué du personnel
		Congés spéciaux	La demande tardive d'un congé parental
		Absentéisme	L'absentéisme habituel du salarié
		Contrats de travail	Le délai d'invocation de la faute grave du salarié
		Primes	La prime de fin d'année
ÉCHO DES ENTREPRISES		<ul style="list-style-type: none"> • 6 dossiers thématiques (Échanges post-BREXIT, The EU Carbon Trading System - EU ETS), Loi RDI, Voyage d'étude ICT en Chine, House of Startups, Prix de l'Environnement 2019) • 5 portraits d'entreprises membres « ZOOM » • 6 interviews (Patrick Nickels, Georges Rassel, ministre de l'Énergie Claude Turmes, ministre de l'Économie Étienne Schneider, Robert Scharfe, Thomas Kallstenius) • 35 articles originaux rédigés par l'équipe de la FEDIL • 7 « Opinions » par les conseillers FEDIL 	

Les missions du secrétariat de la FEDIL sont, à côté du conseil et de l'assistance des membres, la représentation de leurs intérêts dans les discussions et négociations politiques. En outre, la représentation des intérêts patronaux dans les différents organes consultatifs et de gestion dans les domaines couverts est une mission importante pour la FEDIL.

SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2019



Relations de travail & Talents

Le conseil d'administration de la FEDIL a décidé, le 1^{er} juillet 2019, de créer un groupe de membres du conseil d'administration sélectionnés pour façonner et représenter les intérêts de la fédération dans les questions liées aux relations de travail et aux talents.

Le Board Group Relations de travail & Talents se compose de Mme. Michèle Detaille, de M. Ferdinand Kayser, de Mme. Valérie Massin, de M. Paul Meyers, de M. Adrien Ney ainsi que de Mme. Sitzen-Scholtes.

Le Board Group s'est réuni en date du 8 octobre 2019 afin de discuter, entre autres, sur le projet HelloFuture, la foire de recrutement organisée par la FEDIL qui sera intégrée dans le salon "Springbreak" à la Luxexpo The Box ainsi que sur le projet de loi relatif aux stages. En outre, une entrevue avec les représentants de PWC, de la House of Training et de la Chambre de Commerce a été organisée le 25 novembre 2019 afin de s'échanger sur les possibilités d'adaptation du programme Digital Skills Bridge. Suite à la réunion, une position FEDIL avec des recommandations a été élaborée.

Projet « ORGANISATION DU TRAVAIL FACE AU TRAVAIL À LA CARTE »

Description

Le programme gouvernemental sous les volets « Famille, Social et Bénévolat » et « Travail et Emploi » prévoit toute une série de mesures en faveur d'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et privée du salarié. Le nombre et l'ampleur des régimes et formules où les salariés peuvent s'absenter ou voir aménager leurs conditions de travail ne cessent d'augmenter. Puisque ces mesures ont un impact certain sur l'organisation du travail dans les entreprises, la FEDIL a décidé de lancer un groupe de projet destiné à des spécialistes en droit du travail afin de proposer des instruments / idées visant à atténuer les conséquences négatives pour l'employeur suite aux annonces dans le cadre du programme gouvernemental, ainsi qu'à l'accroissement constant durant les dernières années des droits conférés aux salariés.

Actions FEDIL

- Appel généralisé à participation dans notre newsletter du 18 octobre 2019, envoi d'un e-mail le 11 octobre 2019 à des avocats spécialisés en droit du travail ainsi qu'à certains chefs de personnel (également).
- Organisation d'une réunion avec les personnes intéressées en date du 15 novembre 2019.
- Analyse des propositions / idées reçues et élaboration de positions patronales.
- Communication des propositions de la FEDIL à l'UEL en vue de les intégrer dans les discussions politiques.

Résultat

- Décideurs politiques sensibilisés par rapport aux conséquences négatives pour l'employeur suite à l'accroissement constant durant les dernières années des droits conférés aux salariés et à la nécessité de combiner les attentes des salariés avec les contraintes d'organisation des entreprises surtout au vu de la pénurie de main-d'œuvre disponible.

Projet « ÉLECTIONS SOCIALES DU 12 MARS 2019 »

Description

Les élections sociales ont lieu tous les 5 ans. À cette occasion, les salariés élisent les membres de la délégation du personnel dans leur entreprise. Tout employeur est tenu de faire désigner des délégués du personnel, dès lors qu'il occupe, pendant les 12 mois précédant le 1^{er} jour du mois de l'affichage annonçant les élections, au moins 15 salariés liés par un contrat de travail. La date des élections sociales de 2019 a été fixée au 12 mars 2019 par arrêté ministériel du 3 décembre 2018.

Actions FEDIL

- Actualisation, ensemble avec les autres organisations patronales, du site www.electionssociales.lu en vue des élections sociales organisées le 12 mars 2019 dans les entreprises. Le site offrait aux entreprises concernées un outil de travail facilitant le déroulement des procédures de mise en place des délégations du personnel. Ainsi, il met à disposition des entreprises un vadémécum sur la mise en place et le fonctionnement des délégations du personnel, les textes législatifs existant en la matière ainsi que le cahier d'instruction sur le déroulement pratique des élections sociales établi par l'Inspection du travail et des mines (ITM).
- Assistance et conseil des membres durant les différentes étapes des élections sociales.
- Organisation avec l'ABBL, en collaboration avec l'ITM, de deux conférences sur les élections sociales (une en langue française, l'autre en langue allemande avec traduction simultanée en langue anglaise) en date des 14 et 17 janvier 2019.
- Établissement par la FEDIL, après les élections sociales, d'un modèle de « Frequently asked questions » (FAQ) reprenant les questions ayant été le plus souvent posées par les entreprises membres durant les opérations électorales de l'année précédente. Ce document très utile et pratique, qui contient également des renvois aux textes légaux en la matière, sera publié sur notre site internet avant les prochaines élections sociales.

Résultat

- Membres informés et sensibilisés aux obligations découlant de l'organisation des élections sociales, ainsi que des droits et devoirs des délégués du personnel.

Projet « SÉANCE D'ÉCHANGE DANS LE CADRE DE LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE »

Description

En complément de la plateforme d'échange des conventions collectives, la FEDIL a proposé à ses membres une séance d'échanges destinée aux entreprises étant actuellement en train de négocier une convention collective. Les objectifs ont été d'exposer les tendances actuelles quant aux revendications syndicales, de permettre aux participants de fournir un retour d'expérience sur l'une ou l'autre des revendications syndicales au sein de son entreprise ainsi que d'expliquer la procédure devant l'Office national de conciliation (ONC) en cas de litige collectif.

Actions FEDIL

- Information des membres par le biais de la newsletter.
- Analyse des catalogues de revendications syndicales qui nous étaient communiqués.
- Organisation en date du 19 novembre de la séance d'échange ayant permis un échange constructif sur des points pratiques et précis.

Résultats

- Membres sensibilisés par rapport aux revendications syndicales actuelles et informés sur la procédure devant l'Office national de conciliation (ONC) en cas de litige collectif éventuel.
- Représentants des membres ayant participé très satisfaits, organisation de telles séances d'échange sur base régulière prévue.

Projet : « CADRE EUROPÉEN DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE »**Description**

En Europe, la protection des lanceurs d'alerte dépend aujourd'hui de la législation des États membres et des corpus de règles adaptées aux différentes traditions juridiques nationales. À la suite de révélations telles que « LuxLeaks » ou « Panama Papers », la Commission européenne a décidé de prendre de nouvelles mesures, notamment contre l'évasion et le dumping fiscal.

Actions FEDIL

- Publication et défense d'une position FEDIL à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux, rendez-vous individuels avec les membres du Parlement européen luxembourgeois, le Ministère de la Justice et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE.
- Organisation d'une session d'information en partenariat avec la Commission européenne, en présence du ministre de la Justice, Félix Braz.
- Envoi régulier d'un suivi des développements aux membres du groupe de projet.

Résultats

- La position du Parlement européen ne reconnaissant pas le principe du « company first », les préoccupations majeures des membres du groupe de projet se retrouvent dans la position gouvernementale défendue au sein du Conseil de l'UE. L'orientation générale adoptée en janvier 2019 reflète également notre position.
- Accord trouvé par les colégislateurs le 12 mars. Le champ d'application matériel reste vaste ; les entreprises employant + 50 personnes devront mettre en place un système de signalisation interne ; les lanceurs d'alerte sont encouragés à signaler d'abord en interne mais peuvent choisir de contacter directement les autorités compétentes.
- Publication au Journal Officiel de l'UE, le 26 novembre, de la Directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union. Elle devra être transposée par les États membres au plus tard le 17 décembre 2021. Pour les entreprises de 50 à 249 salariés, la transposition de l'obligation d'établir des canaux de signalement interne est reportée au plus tard au 17 décembre 2023.
- La FEDIL suivra de près la transposition de la directive en droit interne.

Projet « HelloFuture »**Description**

HelloFuture vise à promouvoir les métiers de l'industrie et des technologies au Luxembourg auprès des élèves et des étudiants. Tous les niveaux d'études sont concernés, du DAP et technicien au Bachelor, Master, ou Doctorat. Les élèves et étudiants se voient proposer des outils innovants et interactifs leur permettant d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain.

Le site internet www.hellofuture.lu fait partie de cette campagne de promotion de l'industrie luxembourgeoise. Il constitue un outil pédagogique en soi. Ainsi, il retrace l'histoire de l'industrie luxembourgeoise, de ses secteurs et de leurs métiers, mais il propose aussi une vidéo portant sur le futur de l'industrie luxembourgeoise, des vidéos témoignages de jeunes diplômés ainsi que des dépliants / brochures sur tous les secteurs industriels concernés. Les roadshows dans les lycées constituent l'élément central du projet et offrent la possibilité aux élèves de l'enseignement secondaire général et classique de s'immerger dans l'univers de l'industrie.

Actions FEDIL

- Prolongation en 2019 du projet HelloFuture pour une nouvelle durée de 3 ans (2019-2021) avec les partenaires suivants : Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Économie, Chambre de Commerce et FEDIL.
- Modernisation du projet HelloFuture par la préparation d'un concept d'escape room

sur le thème de l'industrie. L'escape room est offert en addition des roadshows et il est pédagogiquement conçu pour les classes inférieures (6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}). Les lycées recevront une roadshow et un escape room en alternance.

- Lancement des escape rooms en mars 2020.
- Mise à jour du site www.hellofuture.lu, permettant aux entreprises de créer rapidement un profil simple et intemporel et facilitant la recherche de stages ou de jobs étudiant pour les étudiants en permettant de filtrer par type d'emploi et par secteur souhaité, cela tout en affichant les résultats sur une carte interactive.
- Prise de contact avec les entreprises pour les inviter à remplir le formulaire afin d'être présentes sur le site hellofuture.lu et pour les informer des roadshows organisées en 2019
- Prise de contact avec les lycées pour organiser les roadshows et les informer du nouveau concept d'escape room.
- Tournage de vidéos en entreprise présentant les professions et activités dans les secteurs couverts par la FEDIL.
- Coordination des événements organisés dans le cadre de la campagne (roadshows, communication externe, etc.).
- Implication de la Chambre de Commerce aux roadshows par un conseiller en apprentissage (WinWin).

Résultats

- 20 roadshows organisées sur l'année et plus de 4.000 élèves sensibilisés.
- Accueil très favorable du nouveau concept d'escape room par les lycées, dont beaucoup ont déjà des projets pédagogiques visant à rapprocher leurs élèves du monde du travail.
- Une grande majorité des entreprises se montre réellement désireuse de promouvoir l'industrie et son potentiel auprès des jeunes et a répondu positivement quant aux visites dans les lycées.
- De nombreuses entreprises contactées dans le cadre de l'escape room ont grandement apprécié cette nouveauté et ont volontiers fourni du matériel de décoration ainsi que leur feedback sur les défis de l'escape room.

Projet « JOB SHADOW DAY 2019 »

Description

Le Job Shadow Day, qui est le résultat d'une initiative commune de FEDIL et de l'a.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg avec la participation de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce, permet aux élèves, à partir de 16 ans d'accompagner un / une dirigeant(e) d'entreprise ou son / sa représentant(e) pendant une journée. En participant activement à une journée ordinaire de l'entreprise, les participants recueillent d'importantes impressions de la vie professionnelle. Les expériences réalisées, se distinguent fondamentalement d'une visite d'entreprise. En effet, lors du Job Shadow Day, les élèves peuvent observer un / une dirigeant(e) accomplir les tâches régulières liées à son poste et ainsi avoir un aperçu de ce que certaines professions impliquent. La 10^{ème} édition du Job Shadow Day (qui s'est déroulé du 1^{er} au 5 avril 2019) s'est terminée avec la remise des certificats aux participants lors de la traditionnelle manifestation de clôture organisée à la Chambre de Commerce en date du 30 avril 2019.

Actions FEDIL

- Envoi d'un appel à participation aux membres de la FEDIL en janvier 2019 et communication du projet par le biais de la newsletter.
- Assistance à des réunions de concertation avec les partenaires.
- Implication dans l'organisation de la manifestation de clôture du 30 avril 2019.

Résultats

- Le Job Shadow Day a permis à 140 élèves de découvrir la vie d'entreprise (chiffre le plus élevé depuis le lancement du projet).
- Au total, 27 établissements scolaires et 75 entreprises (contre 63 en 2018) ont participé à cette édition, dont 45 entreprises membres de la FEDIL (contre 37 en 2018).

Les entreprises membres ayant participé à l'édition 2019 étaient les suivantes :

Abalone, Accumalux, Adecco, Ajilon, Alipa, Ampacet, ArcelorMittal, Arendt & Medernach, Artelis, Avery Dennison, Brasserie Nationale, CDCL, Ceratizit, Cimalux, CR Services, Deloitte, DuPont de Nemours, Dussmann, EarthLab, Enovos, E-Bus Competence Center, Faurecia Ast, Goeres Horlogerie, Goodyear, GoToFreedom, Grosbusch, Guardian Luxguard II, Jemic, Karp-Kneip Construction, Klin, KPMG, Lightbulb, LuxairGroup, McBride, Microsoft, Morganite, Moutarderie de Luxembourg, Myjobest HR, Panelux, Paul Wurh, Post, Proximus, RH Expert, Schroeder & Associés et Sodexo.

Enquête « QUALIFICATIONS DE DEMAIN DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) »

Description

La FEDIL, en collaboration avec l'ABBL, la Chambre de Commerce, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) a organisé en 2019 une nouvelle enquête sur les qualifications exigées à court terme dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'enquête sert à apprécier l'évolution des professions et des niveaux de qualification dans les secteurs couverts afin d'orienter au mieux les jeunes et d'adapter la formation professionnelle aux besoins des entreprises. Le projet s'intègre dans l'initiative HelloFuture visant à motiver les jeunes à s'engager dans des études répondant aux besoins des entreprises industrielles.

Actions FEDIL

- Finalisation et transmission d'un questionnaire à 563 membres de la FEDIL et de l'ABBL provenant des secteurs offrant des services dans le domaine des TIC, ainsi que des entreprises susceptibles d'avoir recours en interne à des compétences en la matière.
- Encodage des retours, traitement des données et préparation de la publication.

Résultats

- Retour satisfaisant de la part des membres de la FEDIL et de l'ABBL (168 entreprises ont répondu à l'appel, contrairement à 118 en 2017 et 148 en 2015).
- En termes de pourcentage, les entreprises ont de nouveau signalé une demande très importante de la formation du Master / Doctorat (56,6 % des prévisions d'embauche, contre 41,4 % en 2017), mais on peut également observer une demande élevée de la formation du Bachelor (28,4 % des prévisions d'embauche). Le Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) constitue la formation qui est la moins sollicitée auprès des entreprises ayant participé à l'enquête (1,5 % des prévisions d'embauche).
- 979 prévisions d'embauche sur les deux années à venir (chiffre le plus haut depuis 2002).
- Le nombre de créations dépasse de nouveau largement le nombre de remplacements de postes (69 % de créations et 31 % de remplacements, taux inchangés par rapport à l'édition précédente).

Les résultats ont été présentés le 10 mars 2020 lors d'une conférence de presse en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Projet « FOIRE DE L'INDUSTRIE »

Description

Afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée connue auprès de ses membres, la FEDIL a pris l'initiative d'organiser une foire de recrutement qui aura lieu en 2020. L'objectif de cette foire est de pallier les difficultés des industries manufacturières et technologiques de trouver des profils plus techniques.

Actions FEDIL

- Prise de contact avec les membres concernés et appels à participation lancés à travers les canaux de communication de la FEDIL.
- Mise en œuvre de toutes les démarches organisationnelles nécessaires auprès de LuxExpo The Box S.A., entre autres réservation du stand définitif.
- Planification et mise en place d'une communication adéquate autour de l'évènement afin de toucher un grand nombre de participants.

Résultats

- 13 membres intéressés ont répondu à l'appel et se sont inscrits pour la première édition de cette foire.
- Confirmation que l'évènement sera intégré dans la Springbreak 2020 organisée par et à Luxexpo The Box. La foire de l'industrie aura lieu le vendredi, 13 mars 2020.

Projet « SÉRIE : EIS INDUSTRIE – MENG ZUKUNFT » AVEC RTL TÉLÉ LÛTZEBUERG

Description

Afin de promouvoir davantage les métiers techniques dans l'industrie au Luxembourg, la FEDIL a collaboré avec RTL Télé Lëtzebuerg pour créer la série « Eis Industrie - meng Zukunft ». Dans chacune des huit vidéos, cette série dresse le portrait d'un jeune talent luxembourgeois exerçant un métier technique. Voici le lien vers la série : <https://www.rtl.lu/tele/eis-industrie-meng-zukunft>.

Actions FEDIL

- Proposition d'un concept de série sur les jobs dans l'industrie aux responsables de RTL. Lancement du projet suite au feedback très positif et décision de produire 8 portraits en 2019.
- Élaboration d'une liste d'entreprises susceptibles de participer à la série et prise de contact avec les entreprises retenues.
- Accompagnement des tournages, production des vidéos dans les entreprises en collaboration avec RTL.
- Présentation du projet à travers la newsletter, l'Écho des entreprises et les réseaux sociaux.
- Partage des vidéos via les réseaux sociaux de la FEDIL.
- Planification d'une saison supplémentaire de la série en 2020.

Résultats

- Diffusion des portraits sur RTL Télé Lëtzebuerg tous les jeudis soir à 19h25 du 17 octobre au 5 décembre 2019.
- Sensibilisation du grand public pour les emplois technologiques dans l'industrie.
- Lien permanent vers les vidéos sur www.rtl.lu et sur les réseaux sociaux de HelloFuture.
- Série renouvelée en 2020.



Énergie & Environnement

Le conseil d'administration de la FEDIL a décidé, le 1^{er} juillet 2019, de créer un groupe de membres du conseil d'administration sélectionnés pour façonner et représenter les intérêts de la fédération dans les questions liées à l'énergie et à l'environnement.

Les membres de ce groupe contribueront activement au développement et à la représentation des positions, des actions et de la communication de la FEDIL.

Le Board Group Energy se compose M. Roland Bastian, M. Claude Seywert, M. Georges Rassel, tous membres du conseil FEDIL, ainsi que de M. Christian Rech, invité à partager son expertise au sein du groupe.

Projet « NEC directive »

Description

Le règlement grand-ducal du 27 juin 2018 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques transpose la directive européenne 2016/2284 et établit les engagements nationaux de réduction des émissions applicables à l'horizon 2020 et 2030. Les polluants concernés sont les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, les composés organiques volatils non-méthaniques, l'ammoniac ainsi que les particules fines. Dans le contexte du plan national de lutte contre la pollution atmosphérique, le Luxembourg doit élaborer des mesures de réduction des émissions de composés volatils non-méthaniques (COVNM) provenant de l'utilisation de solvants dans le secteur industriel. L'objectif du projet consiste à identifier les membres FEDIL concernés et d'orienter les entreprises dans des efforts de réduction des émissions de COVNM à travers l'organisation d'un workshop portant sur les bonnes pratiques dans l'utilisation de solvants dans le secteur industriel.

Actions FEDIL

- Identification, information et sensibilisation des membres FEDIL concernés.
- Co-organisation d'un workshop « Bonnes pratiques dans la gestion des solvants » pour les membres de la FEDIL. Le workshop s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration des mesures de réduction des émissions de composés volatils (COV) non-méthaniques provenant de l'utilisation de solvants dans le secteur industriel.

Résultats

- Par son action, la FEDIL a sensibilisé et orienté les entreprises concernées dans des efforts de réduction des émissions de composés organiques volatils non-méthaniques.

Projet « ENERGY EFFICIENCY TOOLS »

Description

« Accord volontaire » : Le gouvernement a annoncé qu'il allait revoir l'accord volontaire actuel (qui se termine en 2021) avant d'en signer un nouveau. Dans le contexte de l'augmentation des coûts marginaux des gains d'efficacité énergétique ainsi que des besoins d'investissement croissants pour exploiter de nouveaux potentiels d'efficacité énergétique, l'objectif de ce groupe de projet est d'élaborer des **propositions pour la conception d'un accord post-2021** reflétant cette nouvelle réalité. En vue d'une réédition du système d'obligation en efficacité énergétique (EEOS) pour la période post-2020 prévue par le gouvernement, ce groupe de projet examine l'efficacité du système lors de la première période 2015-2020, ainsi que le retour d'expériences des parties obligées (OP) pour s'y conformer.

Actions FEDIL

- Mise en place d'un groupe de projet pour les membres concernés, discussions sur leurs expériences dans le cadre des deux outils d'efficacité énergétique.
- Élaboration d'une note FEDIL comprenant des propositions d'amélioration pour les deux outils.
- Présentation de la note au Ministère de l'Énergie.

Résultats

- Certaines propositions clés ont déjà été adoptées par le plan national intégré en matière d'énergie et climat.
- Les premières ébauches de concepts sur la manière d'actualiser les deux outils ne sont toutefois attendues que pour mi-2020. L'impact de ce groupe de projet ne peut donc être jugé qu'à ce moment.

Projet « EU ETS »

Description

Les États membres de l'UE peuvent indemniser certaines entreprises des secteurs à forte consommation d'électricité (utilisateurs électro-intensifs), pour une partie des coûts plus élevés de l'électricité découlant du système communautaire d'échange de quotas d'émission (coûts indirects du SCEQE).

La compensation des coûts indirects minimise le risque de fuite de carbone, qui se produit lorsque les coûts des émissions incitent les entreprises de l'UE à délocaliser leur production dans des pays tiers qui ont des mesures climatiques moins ambitieuses.

Les coûts indirects du SCEQE peuvent être compensés par les États membres pour autant que cela soit conforme aux lignes directrices de 2012 sur les aides d'État dans le cadre du SCEQE. Les lignes directrices seront mises à jour pour s'assurer qu'elles sont adaptées au nouveau système d'échange de quotas d'émission, à la phase 4 du SCEQE pour 2021-2030 ainsi qu'à la directive SCEQE révisée (2018/410/UE) (voir page L76/14), notamment en ce qui concerne les dispositions révisées sur la compensation des émissions indirectes (article 10 bis, paragraphe 6). La Commission européenne mène actuellement une consultation publique visant à recueillir des informations pour évaluer les lignes directrices 2012 du SCEQE et pour évaluer l'impact des futures lignes directrices.

Ce groupe de projet vise à fournir des contributions pour améliorer le fonctionnement des lignes directrices sur les aides d'État du SCEQE.

Actions FEDIL

- Rassemblement des membres lors d'une séance du groupe de projet et discussions sur les lignes directrices.
- Formulation d'une proposition sur la manière d'actualiser les lignes directrices.
- Soumission des contributions de la FEDIL directement à la page de consultation publique de la Commission par le biais d'un document de rétroaction de la FEDIL.

Résultats

- Les revendications majeures formulées par la FEDIL ont été adoptées par le premier projet de la directive actualisée.
- Ce premier projet fait actuellement l'objet d'une prochaine consultation publique.

Projet « ENERGY TAXATION DIRECTIVE »

Description

L'UE estime que ses règles en matière de taxation de l'énergie ne sont plus aussi positives qu'au moment de leur entrée en vigueur en 2003. La directive sur la taxation de l'énergie fixe des règles pour la taxation des produits énergétiques utilisés comme carburants ou combustibles de chauffage et pour l'électricité. L'UE estime que si elle a initialement apporté une contribution positive au marché intérieur, les règles actuelles ne contribuent pas au nouveau cadre réglementaire et aux objectifs politiques de l'UE dans le domaine du climat et de l'énergie, où la technologie, les taux d'imposition nationaux et les marchés de l'énergie ont tous considérablement évolué au cours des 15 dernières années.

L'objectif de ce groupe de projet était d'alimenter les réflexions de la Commission européenne en vue d'une mise à jour de la directive sur la taxation de l'énergie avec les considérations du secteur.

Actions FEDIL

- Lancement d'un groupe de projet réunissant les membres concernés pour élaborer des propositions concrètes à prendre en compte lors de la révision et mise à jour de la directive.
- Soumission de la proposition à la Commission par voie officielle.

Résultats

La contribution de la FEDIL a été reconnue pour être prise en considération. Les résultats de ces projets ne seront seulement visibles que lorsque la Commission européenne aura fait une proposition pour la mise à jour de la directive actuelle. Celle-ci n'est pas prévue avant la fin de 2020.

Projet « ÉNERGIES RENOUVELABLES »

Description

Le gouvernement luxembourgeois prévoit d'augmenter massivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays. Par rapport à 2016, en 2030, il est prévu de multiplier par plus de cinq la production nationale d'énergie éolienne et par plus de dix la production d'énergie solaire. De tels objectifs nécessitent non seulement de nouvelles surfaces pour installer les capacités de production supplémentaires, mais aussi le développement physique du réseau électrique ainsi que des potentiels de flexibilité du côté de la demande pour le stabiliser. Une autre contribution à la transformation du mix énergétique provient des accords internationaux d'achat d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables par les grands consommateurs. À de nombreux égards, l'industrie est directement concernée par l'augmentation de la production d'énergie renouvelable. Ce groupe de projet vise à : 1. Fournir des connaissances de base permettant à la FEDIL d'agir publiquement en tant que partie prenante clé dans le programme de transition énergétique ; 2. Anticiper et discuter les opportunités et risques d'une augmentation massive de la production d'énergie renouvelable au Luxembourg. Une position sera élaborée et portée à l'attention des décideurs politiques.

Actions

- Réunir les membres concernés pour discuter de l'impact de la politique en matière d'énergies renouvelables sur leurs activités.
- Élaboration d'une note FEDIL.
- Présentation de la note au Ministère de l'Énergie.
- Publication d'un article dans le « Lëtzebuurger Land » basé sur les résultats de ce groupe de projet.

Résultats

- Les résultats immédiats ne sont pas encore visibles. On peut s'attendre à ce que l'impact de ce groupe de projet ne devienne visible qu'à moyen terme.



Digital & Innovation

Le conseil d'administration de la FEDIL a décidé, le 1^{er} juillet 2019, de créer un groupe de membres du conseil d'administration sélectionnés pour façonner et représenter les intérêts de la fédération dans les questions liées à la transformation numérique et à l'innovation.

Le Board Group Digital et Innovation se compose de MM. Yves Elsen, Gérard Hoffmann, Jean Muller, Georges Kioes, Georges Rassel, Jean-Louis Schiltz, Philippe Schmitz, Claude Strasser et Thierry Wolter.

Le Board Group s'est réuni à deux reprises, le 1^{er} octobre et le 20 novembre 2019. Les sujets à l'ordre du jour étaient : bilan des actions de la FEDIL dans le domaine du digital et définition des priorités de la FEDIL en matière de digitalisation et d'innovation ; préparation d'un voyage d'étude ICT ; proposition de crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique des entreprises et le « Digital Services Act » qui révisera la directive e-commerce.

Projet : « DIGITAL INNOVATION HUB LUXEMBOURG - DIH-L »

Description

Dans le cadre de l'initiative Digital4Industry, la FEDIL a lancé, en partenariat avec l'agence Luxinnovation, le projet « Digital Innovation Hub Luxembourg - DIH-L ». Le projet a pour objectif de définir le concept et la stratégie d'un DIH luxembourgeois qui devra aider les entreprises à mieux maîtriser leur transition numérique et à les rendre plus compétitives. La Commission européenne définit les Digital Innovation Hubs (DIH) comme des structures d'aide et de soutien aux entreprises, en particulier aux PME, dans l'amélioration de leurs processus d'entreprise et de production et de leurs produits et services grâce aux technologies numériques. Ce guichet unique luxembourgeois va permettre aux PME, start-ups et moyennes entreprises, d'accéder à des prestataires de services pour des tests technologiques, des conseils financiers, de la recherche et de la formation. Le DIH luxembourgeois sera axé sur les technologies liées à l'industrie 4.0.

Actions FEDIL

- Réunions avec les partenaires du futur DIH : Ministère de l'Économie, Université du Luxembourg, LIST, Chambre de Commerce
- Contribution active de la FEDIL au projet européen DIHNET.EU, qui permet la coordination d'initiés européens, nationaux et régionaux soutenant directement la transformation numérique et les pôles d'innovation numérique (DIH). Le projet vise à créer un réseau paneuropéen durable, en mettant l'accent sur les DIH régionaux.
- Participation à la procédure de recrutement d'un 'Head of Digital Innovation Hub'.

Résultats

- Lancement officiel du Luxembourg Digital Innovation Hub (L-DIH) en septembre 2019. Le L-DIH est hébergé et géré par Luxinnovation, et s'intègre dans l'initiative européenne visant à réunir l'offre et la demande dans le cadre de la numérisation de l'industrie, en particulier des PME. Il constituera un élément-clé de la stratégie nationale d'économie basée sur les données.
- La mise en place du Luxembourg Digital Innovation Hub est le résultat d'un partenariat regroupant le Ministère de l'Économie, la FEDIL, Luxinnovation, la Chambre de Commerce, l'Université du Luxembourg, le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et le Fonds National de la Recherche (FNR).
- La FEDIL accompagnera activement le développement futur de la plateforme.

Projet « E-GOVERNMENT : DIGITALISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT ET SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE »

Description

Dans son rôle de soutien aux entreprises dans leur transformation digitale, l'État doit montrer l'exemple et digitaliser ses services administratifs. L'accord de coalition souligne la volonté du nouveau gouvernement de continuer sur cette voie, ceci dans le but « de débureaucratiser et de rendre plus efficaces les processus administratifs ». Afin d'atteindre les objectifs, plusieurs éléments sont à prendre en considération. Il est primordial de proposer ces services dans un environnement hautement sécurisé assurant une confidentialité accrue des données. L'interopérabilité des systèmes devra également être prise en compte afin d'assurer la communication entre les services de l'État et en adoptant le « once only principle ». Le nouveau gouvernement a fait de cette thématique de la digitalisation et de la simplification administrative une de ses priorités. Un Ministère de la Digitalisation et un Ministère de la Réforme administrative, dirigés par Xavier Bettel, et supporté par le ministre délégué pour ses deux Ministères, Marc Hansen, seront les interlocuteurs privilégiés.

Actions FEDIL

- Réalisation d'un benchmark des initiatives e-government mises en place dans les autres États membres de l'Union européenne ainsi qu'un état des lieux de la situation au Luxembourg.

- Présentation du benchmark aux membres du groupe de projet.
- Présentation des fonctionnement, rôle et stratégie du nouveau Ministère de la Digitalisation au groupe de projet par un de ses hauts responsables.
- Sensibilisation du ministère par la FEDIL sur les préoccupations des entreprises membres sur le sujet du e-government.
- Réalisation d'un sondage sur la facturation électronique et présentation des résultats au Ministère.
- Exécution d'un sondage sur les démarches à dématérialiser en priorité et explication des résultats au Ministère.
- Rencontre entre une délégation d'administrateurs FEDIL et le ministre de la Digitalisation en date du 22 mai afin de présenter la fédération comme interlocuteur clé sur le sujet du e-government ; proposition de mettre à disposition des pools d'entreprises pour tester les projets avant leur déploiement national.

Résultats

- Le Ministère de la Digitalisation et la FEDIL ont établi une excellente et étroite collaboration sur ce dossier.
- La FEDIL continue de travailler sur le sujet du e-government afin de faire progresser le sujet au niveau national.
- Les préoccupations des membres du groupe de projet ont été accueillies positivement par le Ministère.

Projet « CYBERSECURITY ASSESSMENT ONLINE TOOL »

Descriptif

Basé sur l'étude cybersécurité de FEDIL-ICT en collaboration avec EY, un set de 50 règles d'hygiène de sécurité a été défini afin d'accompagner les entreprises sur le sujet de la cybersécurité et de renforcer l'empreinte du Luxembourg dans le domaine de la sécurité. Cet outil vise à aider les entreprises à adopter une approche commune en ce qui concerne les objectifs de sécurité, les exigences et les mesures de sécurité sur le marché luxembourgeois. L'outil en ligne permet aux entreprises de réaliser leur propre auto-évaluation afin de visualiser le niveau de sécurité actuel et ainsi d'adopter la meilleure politique de sécurité au regard des objectifs et des exigences de sécurité. Grâce à cet outil, la FEDIL souhaite sensibiliser les entreprises aux questions de cybersécurité et soutenir l'écosystème luxembourgeois dans la cybersécurité.

Actions FEDIL

- Analyse et définition du concept de l'outil ; développement de l'outil avec un prestataire externe.
- Mise en ligne sur le site de la FEDIL en octobre 2019.
- Lancement officiel lors d'une conférence dans le cadre de la « Cybersecurity Week Luxembourg », le 17 octobre à l'Hôtel le Royal.

Résultats

- L'outil est fonctionnel, gratuit et utilisable par toutes les entreprises au Luxembourg.
- La FEDIL a créé un groupe d'experts en cybersécurité pour travailler à l'amélioration constante de l'outil pour que celui-ci soit toujours en adéquation avec les évolutions du marché.

Projet : « RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) »

Description

L'évolution rapide des technologies et la mondialisation ont créé de nouveaux enjeux pour la

protection des données à caractère personnel. Non seulement l'ampleur de la collecte, mais aussi celle du partage de données à caractère personnel a augmenté considérablement. De ce fait, il fallait un nouveau cadre juridique au niveau européen afin de garantir ce droit fondamental. Intitulé « Règlement n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données », le texte en résultant, complexe et technique, est particulièrement difficile à aborder par les entreprises et les administrations, lesquelles sont pourtant les principaux acteurs visés par le texte. Directement applicable dans l'ensemble de l'Union européenne sans nécessiter de transposition dans les différents États membres, les acteurs du traitement de données ont dû investir considérablement pour se mettre au niveau de cette réglementation étant donné que toute entreprise au monde traitant des données à caractère personnel de citoyens européens est concernée par le texte.

Actions de la FEDIL pour les membres

- Information des entreprises, notamment par le biais de la newsletter de la FEDIL, sur des conférences et séminaires d'information touchant le RGPD qui ont été organisés durant l'année 2019.
- Actualisation du modèle « Frequently asked questions (FAQ) » sur notre site Internet en vue d'offrir aux entreprises une vue générale des questions les plus fréquemment posées à ce stade.

Actions internes de la FEDIL

- Organisation d'une nouvelle séance d'information et de sensibilisation du personnel FEDIL en date du 22 octobre 2019 pour expliquer les changements majeurs du nouveau cadre juridique européen.
- Application d'une charte de bonne conduite en matière de sécurité de l'information numérique applicable depuis octobre 2019.
- Sensibilisation du personnel FEDIL quant à la protection des données à caractère personnel par l'envoi d'e-mails.
- Actualisation de la charte de protection des données à caractère personnel en décembre 2019.

Résultats

- Les entreprises se sentent plus à l'aise quant aux obligations que leur impose le RGPD.
- Actualisation du FAQ.
- Personnel FEDIL sensibilisé et informé.

Projet : ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE MENÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES (CNPD) DANS LE CADRE DE LA BONNE APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Description

La FEDIL a souhaité relancer la sensibilisation de ses membres sur le RGPD sur base des expériences vécues lors de contrôles de la CNPD. L'objectif a été de détecter les problématiques qui ont été principalement constatées auprès des membres ayant déjà fait l'objet d'un contrôle par la CNPD dans le cadre de la bonne application du RGPD.

Actions FEDIL

- Élaboration et envoi d'un questionnaire aux membres mi-août.
- Analyse des réponses nous communiquées et envoi d'une information aux membres (contenant de conseils utiles) sur base des retours d'expérience reçus mi-octobre.

Résultats

- Information des membres sur les priorités de la CNPD en cas de contrôle.
- Membres sensibilisés par rapport aux obligations résultant du RGPD.

Projet : « RÉVISION DES PRIORITÉS NATIONALES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE »**Description**

Début 2019, le Fonds National de la Recherche (FNR) a été mandaté par le Ministère de l'Éducation supérieure et de la Recherche (MESR) pour procéder à la révision des priorités nationales de la recherche publique. Le FNR a préparé en aval un rapport intermédiaire 'Longlist of potential national research priorities', une cartographie des points forts de la recherche publique sur la base des projets de recherche soumis au FNR couvrant la période 2014-2017. En vue de la préparation d'un rapport détaillé pour le MESR, le FNR a consulté divers groupes d'intérêts de la société luxembourgeoise, dont la FEDIL. Pour rédiger son avis écrit, la FEDIL a organisé un groupe de projet regroupant des entreprises actives en R&D qui ont pu faire part de leur avis concernant ce premier projet de liste de priorités de recherche.

Actions FEDIL

- Entrevue avec les responsables du FNR pour se concerter sur le processus de révision des priorités nationales de la recherche publique.
- Organisation de deux réunions du groupe de projet composé d'experts d'entreprises membres de la FEDIL en vue de la rédaction et validation d'un avis FEDIL.

Résultats

- Publication d'un avis de la FEDIL sur la révision des priorités nationales de la recherche publique avec des commentaires généraux sur l'organisation de la recherche publique au Luxembourg et des commentaires spécifiques concernant les 5 domaines de recherche : Material Sciences, ICT / Mathematics, Biomedical sciences, Resources under Threat and Social sciences / Humanities.
- Dans son avis, le groupe de projet a également formulé des recommandations pour mettre en place des projets interdisciplinaires dans les domaines suivants : 1. Manufacturing 4.0 / Energy / IoT (internet of Things) ; 2. Improving energy efficiency in Manufacturing Processes and in Transport ; 3. 'Societal impact of digitalization and the need to reskill' ; 4. 'Logistics and digital supply chain management'.

Projet : « CYBERSECURITY ACT »**Description**

Dans une optique de renforcement des capacités européennes en matière de cybersécurité et afin de doter l'Europe d'outils adéquats face à l'évolution rapide des cybermenaces, la Commission européenne a présenté une proposition de règlement concernant l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) et sur la certification des technologies de l'information et de la communication en matière de cybersécurité, en septembre 2017.

Actions FEDIL

- Publication et défense d'une position FEDIL à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux suite aux réunions du groupe de projet en 2018 : prise de rendez-vous individuels par la FEDIL avec les membres du Parlement européen luxembourgeois et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE.
- Organisation d'une session d'information afin de présenter l'accord interinstitutionnel trouvé en décembre 2018.
- Suivi des développements récents régulièrement envoyé aux membres du groupe de projet.

Résultats

- Le Parlement européen a voté en faveur de l'accord final lors de la session plénière en mars 2019. Le règlement reprend en grande partie les revendications du groupe de projet.
- La publication au Journal Officiel de l'UE, le 7 juin, du Règlement (UE) 2019/881 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relatif à l'ENISA et à la certification de cybersécurité

- des technologies de l'information et des communications.
- L'entrée en vigueur du Règlement le 27 juin 2019.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue de suivre l'élaboration des certificats de cybersécurité par l'ENISA.

Projet : « PREUVES ÉLECTRONIQUES {E-EVIDENCE} »

Description

En avril 2018, la Commission européenne a présenté un paquet législatif dont l'objectif est de créer des ordres de préservation de données électroniques ainsi que des ordres permettant à l'autorité judiciaire d'un État membre d'obtenir des preuves électroniques directement auprès d'un fournisseur de services.

Actions FEDIL

- Publication et défense d'une position FEDIL à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux.
- Rendez-vous individuels de représentants de la FEDIL avec les membres du Parlement européen luxembourgeois, le Ministère de la Justice et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE.
- Reprise des travaux sur ce dossier en juillet 2019 par le Parlement européen : collaboration active de la FEDIL avec les députés européens Luxembourgeois représentés en tant que substitut dans le comité compétent sur le dossier.
- Suivi des développements récents régulièrement envoyé aux membres du groupe de projet.

Résultats

- Certaines préoccupations des membres du groupe de projet se retrouvent dans la position gouvernementale défendue au sein du Conseil de l'UE. L'orientation générale adoptée en janvier est un premier pas dans la bonne direction.
- Le projet de rapport reflète davantage nos préoccupations concernant les aspects pratiques de la procédure prévue et concernant la responsabilité des fournisseurs de service concernés.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue de suivre de près les négociations au sein des institutions européennes.

Projet « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

Description

En mai 2017, la Commission a souligné l'importance des technologies, des plateformes et des applications de l'IA. Le 25 mai 2018, elle a publié une communication sur l'IA pour l'Europe, établissant un triptyque : investissement, préparation, éthique. En juin 2018, 52 experts ont été nommés au sein d'un nouveau groupe de haut niveau sur l'IA. En avril 2019, le groupe a publié ses lignes directrices en matière d'éthique pour une IA qui suscite la confiance des citoyens et consommateurs. Enfin, la nouvelle Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a annoncé une nouvelle « législation pour une approche européenne coordonnée des implications humaines et éthiques de l'IA ». Nous estimons qu'elle sera basée sur les travaux du groupe de haut niveau IA et aura trait à la problématique de la responsabilité des produits défectueux.

Actions FEDIL

- Organisation d'une première réunion du groupe de projet en présence du Chef d'unité en charge de la robotique et de l'intelligence artificielle de la Commission européenne.
- Élaboration d'une note préliminaire formulant des commentaires et relevant nos priorités par rapport aux lignes directrices sur l'éthique.
- Communication des observations de la FEDIL à BusinessEurope.
- Envoi régulier des développements aux membres du groupe de projet.

Résultats

- Un membre de la FEDIL représente BusinessEurope dans le sous-groupe sur l'intelligence artificielle « produits connectés et autres défis en matière de sécurité des produits » de la Commission européenne.
- La FEDIL est prête à contribuer à des discussions sur le sujet et à participer à une consultation publique.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue de suivre de près les travaux de la Commission européenne.



EcoFin

Projet : « FINANCE DURABLE »

Description

En mars 2018, l'exécutif européen a proposé un plan d'action pour faciliter la finance durable. Il s'agit d'établir un système européen de classification unifié (« taxonomie »), de mettre en place des obligations de communication sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décisions d'investissement et de créer une nouvelle catégorie d'indices de référence correspondant aux faibles émissions de G.E.S.

Actions FEDIL

- Publication et défense d'une position FEDIL à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux : rendez-vous individuels avec les membres du Parlement européen luxembourgeois et la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE.
- Deuxième réunion du groupe de projet FEDIL et analyse du rapport du groupe d'experts techniques sur les critères de sélection des activités économiques durables.
- Participation de la FEDIL à la consultation publique relative à ce rapport.
- Contribution à plusieurs lettres de BusinessEurope adressées au Parlement européen ainsi qu'au Conseil.
- Suivi des développements récents régulièrement envoyé aux membres du groupe de projet

Résultat

- Le 28 mars, la position du Parlement européen a été adoptée en plénière. Nous avons réussi à éviter l'insertion d'une liste d'activités réputées non durables par définition.
- Le 25 septembre, le Conseil a adopté sa position. La FEDIL a réussi à mettre en exergue l'importance des activités économiques de transition vers une économie à faible G.E.S.
- Le 18 décembre, les colégislateurs ont trouvé un accord, le nucléaire et le gaz étant reconnus comme « activités participant à la transition énergétique ».
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL suivra les nouvelles propositions de la Commission européenne dans le cadre du « Green Deal ».

FEDIL Tax panel

Début 2019, les membres de l'UEL ont décidé de concentrer l'action des représentants d'entreprises en matière de fiscalité au niveau de l'UEL. Ce choix a été motivé par le souci de professionnaliser l'action des organisations patronales et de sortir avec un message cohérent dans l'intérêt économique plus général. L'UEL s'est dotée des compétences nécessaires pour assurer cette mission pour le compte de ses membres.

Les experts en fiscalité des entreprises de la FEDIL qui forment notre tax panel se sont concertés sur les sujets à aborder au niveau de l'UEL et ils ont désigné les représentants de la FEDIL pour les différents groupes de travail. Ces représentants retournent vers le panel pour rapporter sur le progrès des travaux et pour noter les retours du groupe.

En 2019, les travaux des différents groupes de travail UEL ont porté sur la transposition des directives ATAD (anti tax avoidance directive) 1 et 2, et l'élaboration de propositions en relation

avec l'attrait et la rétention de talents, la digitalisation ou encore la R&D.

Ces propositions ont été élaborées en vue de la réforme fiscale annoncée par le gouvernement.

Face aux changements du paysage fiscal qui est en train de se faire conformément au nouvel encadrement international, le FEDIL tax panel a avancé une série de propositions d'aménagement au niveau de l'impôt sur la fortune pour stimuler l'investissement et le développement de nouvelles activités au Luxembourg.



Politique industrielle de l'UE

Projet « STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET COMPÉTITIVITÉ »

Description

Alors que le TFUE prévoit la possibilité de prendre des mesures réglementaires supranationales pour soutenir l'industrie, l'UE manque de moyens de support direct. Ainsi, la politique industrielle européenne de l'UE n'arrive pas à démontrer des résultats clairs, voire est perçue comme inexistante. Si la FEDIL travaille déjà sur les mesures sectorielles telles que la cybersécurité, la libre circulation des données, la finance durable, l'économie circulaire, etc., ce groupe de projet vise à réagir aux actualités concernant la compétitivité de l'UE face aux défis que posent d'autres grandes puissances économiques.

Actions FEDIL

- Information des membres de la FEDIL sur les actualités concernant la politique industrielle de l'UE.
- Identification par les membres du groupe de projet des sujets prioritaires pour une approche stratégique de la politique industrielle de l'UE.
- Envoi régulier de lettres aux Premier ministre et ministre de l'Économie en vue des Conseils européens et Conseils Compétitivité.
- Contribution aux travaux et positions de BusinessEurope.

Résultats

- La FEDIL a contribué à l'élaboration d'un document de BusinessEurope sur la relation entre l'UE et la Chine, les positions sur les instruments de défense commerciale, d'investissements étrangers directs mais également sur les positions ayant trait aux marchés publics internationaux, à la politique de concurrence de l'UE et aux régimes européens des aides d'État.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL suivra les nouvelles propositions de la Commission européenne dans le cadre du « Green Deal ».

INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL

DIGITAL4INDUSTRY – D4I – PLATEFORME POUR PROMOUVOIR LA DIGITALISATION DANS L'INDUSTRIE

En 2016, la FEDIL a lancé l'initiative Digital4Industry – D4I', une plateforme de promotion de la digitalisation dans l'industrie qui vise à sensibiliser et à informer les entreprises membres de la FEDIL sur les thématiques et technologies en relation avec la transformation digitale de l'industrie.

Dans ce contexte, la FEDIL a organisé, en 2019, plusieurs événements pour informer ses membres sur la transformation numérique de l'industrie.

Parmi les événements de l'année 2019 a notamment figuré la conférence 'Digitalization Yes – but good processes first' qui fait suite à la conférence de 2017 intitulée 'How to start with Industry 4.0 in SMEs'. L'Industrie 4.0 est une amélioration pour les utilisateurs, mais avant que les processus puissent être numérisés, ils doivent être stables et leurs déroulements réels doivent être optimisés. Sinon, ils ont une solution numérique qui ne fonctionne pas ou seulement mal. Deux PME luxembourgeoises ont témoigné des difficultés et défis rencontrés lors de leurs projets de transformation numérique.

La FEDIL a également été partenaire de la 'Smart Manufacturing Conference' organisée par Luxinnovation en novembre 2019. Cette conférence intersectorielle a démontré comment les entreprises peuvent utiliser les technologies numériques pour transformer leurs unités de production en sites de production intelligents et connectés.

Début avril 2019, D4I, en collaboration avec la Chambre de Commerce, a organisé sa traditionnelle visite accompagnée du salon international de l'industrie 'Hannover Messe 2019'. Afin de faire découvrir aux participants les dernières avancées technologiques 'Industrie 4.0', un parcours guidé « Industry in Digital Transformation – Industrial Intelligence » a été proposé à la délégation luxembourgeoise. Au programme des visites guidées figuraient p.ex. l'apprentissage automatique (machine learning) basé sur l'intelligence artificielle qui permet d'acquérir de l'expérience et de faire des prédictions à l'aide de grandes quantités de données et d'algorithmes.

En octobre, une délégation de membres de la FEDIL a eu l'occasion de visiter le centre de distribution (Fulfillment Center 'FRA7') d'Amazon à Frankenthal en Allemagne. Après une présentation générale des activités du groupe Amazon, la délégation a pu parcourir les différentes étapes de la chaîne logistique du centre, de la réception des produits jusqu'à l'envoi des colis à destination des clients. Tout au long du parcours nos membres ont reçu des informations sur les différents procédés et technologies mis en place.

www.d4i.lu

#INDUTECH COMMUNITY

Dans le cadre de son partenariat 'InduTech' avec le Paul Wurth InCub, la FEDIL soutient le développement des « Industrial Technologies » au Luxembourg. Le secteur 'InduTech' englobe des sociétés dont l'activité se concentre sur des solutions innovantes appliquées à l'industrie, de l'industrie 4.0 (Internet des objets, Big Data, Cloud...), au Clean Tech (traitement des eaux, récupération de sous-produits industriels ou chimiques...), ou encore la robotique et la gestion intelligente de l'énergie. Le partenariat souligne la volonté commune de créer au Luxembourg un écosystème 'InduTech' qui a pour mission de supporter les membres de la FEDIL dans leurs

projets d'innovation. Cette initiative développe davantage la collaboration entre les industries luxembourgeoises et les start-ups innovantes. Par ce partenariat, la FEDIL renforce son action en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

En janvier 2019, la FEDIL et Paul Wurth Incub ont organisé le premier #InduTech Technical Meetup intitulé 'Bridging the gap between your office and the operation field'. Quelque 25 membres de la FEDIL, représentants plusieurs secteurs industriels, se sont inscrits pour cet événement et ont eu l'occasion de découvrir et d'expérimenter plusieurs nouvelles technologies dans 3 ateliers différents : • virtual and augmented reality, • 3D scanning and 360° view Technologies • remote support using industrial smart glasses.

Un deuxième meetup a été organisé en mai autour du sujet de l'économie circulaire. L'objectif principal de cette rencontre a été de rassembler les industries ainsi que les parties prenantes concernées pour partager et échanger leurs expériences, discuter des défis et rapporter des cas commerciaux réels.

Fin 2019, InduTech a organisé un troisième meetup qui a eu comme objectif de démystifier le 'machine learning' et de faire comprendre aux décideurs ses principes et ses contraintes afin d'en tirer les bénéfices pour sa propre organisation. L'adoption du Machine Learning se limite souvent à une meilleure automatisation et le véritable potentiel du traitement des données est souvent négligé. Lors de cet événement, différents cas d'utilisation de machine learning réalisés dans nos industries ont été présentés. Ces démonstrations ont permis de donner des réponses aux questions suivantes : Le Machine Learning peut-il aider mon industrie ? N'est-ce pas limité aux grandes entreprises ? Comment construire une architecture et une stratégie d'apprentissage automatique ? Comment identifier les potentiels et implémenter le Machine Learning dans une organisation ?

<https://indu.tech>

HELLOFUTURE

Suite à une initiative du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie (HCDI), quatre partenaires – le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, la FEDIL, la Chambre de Commerce et Luxinnovation – ont lancé le projet HelloFuture afin d'amener les élèves et étudiants à choisir un chemin professionnel vers l'industrie et les technologies. C'est une campagne de proximité. Le concept étant pédagogique, il s'agit d'aller vers les jeunes, de les informer et de leur montrer des métiers dont ils ignorent l'existence, mais aussi de les mettre en contact avec des chefs d'entreprise pour leur permettre d'avoir un retour d'expérience. La participation des entreprises est en ce sens fondamentale.

Les éléments phares du projet sont à retrouver sur le site internet www.hellofuture.lu : une série de vidéos témoignages de jeunes professionnels dans l'industrie, une rubrique d'entreprises membres de la FEDIL qui offrent des stages, une campagne médiatique ainsi que des dépliants / brochures sur les secteurs industriels concernés.

Or, l'élément central du projet sont les différents roadshows organisés dans les lycées pour offrir la possibilité aux élèves de l'enseignement secondaire général et classique de s'immerger dans l'univers de l'industrie. **20 roadshows ont été organisés pendant l'année 2019.** Les lycées visités et listés alphabétiquement du 2 janvier 2019 au 6 novembre 2019 ont été : Lycée Aline Mayrisch, Lycée des Arts et Métiers (site Dommeldange), Lycée des Arts et Métiers (site Limpertsberg), Atert-Lycée Redange, Athenée du Luxembourg, Lycée Bel-Val, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique du Centre, Lycée Classique de Diekirch, Lycée classique d'Echternach, Lycée Privé Emile Metz, Ecole Privée Fieldgen, Lycée de Garçons Esch-sur-Alzette, Lycée Guillaume Kroll, Lycée Hubert Clément, Lycée technique de Lallange, Lycée Michel Lucius, Lycée Michel Rodange, Lycée Nic Bieber, Lycée Robert Schuman Luxembourg.

En termes de résultats de la campagne de l'année 2019 on peut relever :

- Plus de 4.000 élèves rencontrés
- 47 employeurs disposent d'un profil sur le site internet www.hellofuture.lu
- 32 entreprises présentes dans 20 lycées différents durant l'année 2019

Pour relayer la démarche auprès des élèves, des kits pédagogiques ont été distribués aux enseignants et aux membres du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS). Ainsi, ils ont pu traiter les différents sujets de l'industrie luxembourgeoise en classe avec leurs élèves, de manière plus détaillée ou plus ciblée selon leurs envies et celles des élèves. Enfin, ce projet s'appuie sur une campagne médiatique tant à la radio que dans les médias sociaux.

FOIRES ÉTUDIANTES

Pour les entreprises, la course aux talents, aujourd'hui globalisée, constitue un enjeu majeur. La promotion de l'industrie luxembourgeoise auprès des talents de demain fait donc partie des priorités de la FEDIL. Les foires universitaires et salons de recrutement sont l'occasion idéale pour gagner en visibilité et approcher directement les étudiants et futurs diplômés au moment crucial de leur choix de carrière professionnelle. Or, il peut être une charge considérable pour les entreprises de visiter beaucoup de ces événements avec un stand d'exposition séparé. Depuis 2017, la FEDIL leur donne la possibilité de rejoindre son stand commun qui a pour slogan « Work in Luxembourg's Industry ». À travers ce stand, elles ont l'occasion de présenter leurs opportunités d'emploi et de rechercher des candidats potentiels ou des stagiaires.

En 2019, la FEDIL a continué son initiative, a lancé un nouvel appel à participation, a collecté des offres d'emploi et de stages, les a publiés sur un site dédié (www.fedil.lu/jobs) et a diffusé un dépliant d'informations sur les opportunités d'emploi offertes par les entreprises luxembourgeoises.

Concrètement, la FEDIL a visité :

- la Campus Messe Next 2019 à Sarrebruck en Allemagne organisée par l'Université de la Sarre ;
- la REEL 2019 (Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois) ;
- le salon de recrutement Unicareers.lu 2019 de l'Université du Luxembourg ;
- la Firmenkontaktmesse FiKoM organisée par l'Université des sciences appliquées de Kaiserslautern.

Avec cette initiative, la FEDIL a promu les emplois dans les entreprises luxembourgeoises auprès des étudiants universitaires et jeunes diplômés de la Grande Région et a facilité la mise en contact de candidats potentiels avec les environ 40 entreprises participantes.

PLATEFORME D'ÉCHANGE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

En février 2019, la FEDIL a définitivement mis hors service l'ancien portail internet des conventions collectives et l'a remplacé par un groupe de projet SharePoint sécurisé permettant aux entreprises membres, qui ont procédé au dépôt du texte de leur convention collective, de consulter les conventions collectives des autres membres ayant fait de même.

Grâce au dépôt de leur convention collective, les entreprises participantes bénéficient d'un accès direct aux textes collectés. Cet accès peut se révéler extrêmement utile dans le cadre de négociations que ce soit simplement pour comparer des tendances générales ou pour se situer par rapport à d'autres entreprises, ou par rapport à des sujets de débat plus concrets.

Actualisée constamment, la plateforme d'échange donne actuellement accès à plus de 35 conventions collectives, nombre que nous espérons voir augmenter avec une participation encore plus large des entreprises membres.

ACCORD VOLONTAIRE « ÉNERGIE »

Contexte général de l'accord volontaire

L'accord volontaire en matière d'efficacité énergétique en vigueur a été conclu en février 2017 entre le gouvernement luxembourgeois et la FEDIL et couvre la période entre 2017 et 2020. Les entreprises adhérant à l'accord volontaire s'engagent à contribuer aux objectifs nationaux

d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre d'efforts particuliers visant une réduction de leur consommation d'énergie. Ainsi, les parties signataires se fixent un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique pour l'ensemble des entreprises adhérentes de 7 % jusque fin 2020 par rapport à la moyenne des années 2014 & 2015.

Les objectifs généraux de cet accord sont établis conformément aux dispositions prévues par la directive européenne 2003/96/CE restructurant le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité, ainsi que dans le cadre du quatrième plan national d'action en matière d'efficacité énergétique requis par la directive européenne 2012/27/CE relative à l'efficacité énergétique.

Pour l'année **2018, 48 entreprises** issues des secteurs industriel et tertiaire ont adhéré à l'accord volontaire.

Les entreprises adhérentes s'engagent à mettre en œuvre un certain nombre d'actions :

- Chaque entreprise adhérente assure un management énergétique performant ;
- Chaque entreprise adhérente communique annuellement les informations à l'organisme en charge du monitoring ;
- Avant l'expiration de l'accord volontaire, chaque entreprise adhérente présente un rapport des mesures prises ;
- Chaque entreprise adhérente s'engage à faire un audit énergétique ;
- Chaque entreprise adhérente doit s'engager à souscrire à des formations dans le domaine de l'efficacité énergétique dans un centre de formation compétent ;
- Avant l'expiration de l'accord volontaire, chaque entreprise adhérente s'engage à participer à un échange des bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie organisé par la FEDIL ;
- Chaque entreprise adhérente est obligée de consulter au moins une fois par an un ou plusieurs fournisseurs d'électricité ou de gaz naturel dans leur rôle de parties obligées.

La FEDIL, en coopération avec myenergy, a mis en œuvre un certain nombre d'actions qui permettent aux entreprises de respecter les exigences prévues par l'accord volontaire :

- Adaptation et envoi du formulaire de collecte des données pour l'année de consommation 2018 en collaboration avec myenergy ;
- Conseils individuels pour les entreprises adhérentes concernant l'implémentation de l'accord volontaire ;
- Envoi de rappels individuels et collectifs afin que les entreprises puissent respecter leurs engagements dans les délais prévus ;
- Production d'un rapport annuel en collaboration avec myenergy sur base de l'évaluation annuelle ;
- Organisation de trois séances d'échange de bonnes pratiques en 2019 ;
- Échange régulier avec myenergy sur l'efficacité énergétique dans l'industrie.

Évolution des paramètres énergétiques

Afin d'améliorer la qualité du reporting des différentes exigences de l'accord volontaire, la note explicative et méthodologique élaborée par myenergy a été mise à jour. Cette note a été établie en tenant compte de l'expérience acquise lors du précédent accord volontaire (2011-2016) ainsi que des méthodes de calcul de l'indice d'efficacité énergétique issues de la BREF Energy Efficiency 2009 (European Commission, 2009).

Depuis 2015, les fournisseurs d'énergie électrique et de gaz naturel sont investis d'une mission de service public au travers d'un mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique. Cette obligation auprès de tous les consommateurs énergétiques finaux est assortie d'objectifs annuels chiffrés en termes d'économies d'énergie. Ainsi, les fournisseurs d'énergie obligés sont mis à contribution afin d'apporter des conseils et des solutions concrètes au profit des entreprises adhérant à cet accord volontaire.

Avec l'accord volontaire, cette contribution se matérialise par une obligation annuelle pour les entreprises de consulter au moins un fournisseur d'énergie. Ces derniers peuvent proposer leurs services dans de nombreux domaines : p.ex. les formations à l'efficacité énergétique,

le management de l'énergie, les audits énergétiques, le reporting des mesures d'économies d'énergie réalisées, etc.

Consommations énergétiques totales

La consommation énergétique totale déclarée par les entreprises adhérant à l'accord volontaire est donnée par le tableau 1.

Tableau 1 : Niveaux de consommation énergétique annuels (MWh)

Année	Consommation totale (MWh)	Nombre d'entreprises adhérentes
2017	8.159.643	50
2018	7.748.844	48

Consommations énergétiques agrégées par vecteur

Le détail des niveaux de consommation des vecteurs énergétiques les plus fréquemment utilisés est représenté par le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des consommations énergétiques annuelles par vecteur (MWh)

Année	Consommation totale	Électricité	Fioul EL	Gaz naturel H	Autres
2017	8.159.643	3.012.774	63.847	3.687.901	1.395.122
2018	7.748.844	2.983.861	39.485	3.708.740	1.016.758

La figure 1 détaille les proportions en termes de volume des vecteurs énergétiques les plus fréquemment utilisés.

Consommation énergétique par vecteur (2018)

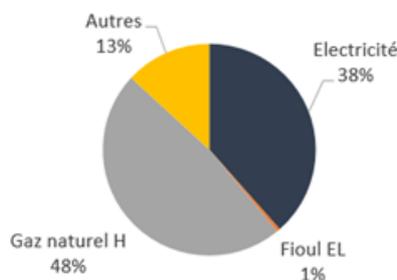


Figure 1 : Répartition des consommations par vecteur énergétique en 2017

On peut constater que la quantité totale d'énergie consommée par rapport à l'année précédente a régressé de 5 %. De plus, on constate une légère transformation de consommation électrique vers le gaz naturel.

Évolution de l'indice général d'efficacité énergétique

Suite au monitoring de l'année 2018, l'indice général d'efficacité énergétique évolue favorablement par rapport à la trajectoire indicative tendant vers l'objectif d'une amélioration de 7 % de cet indice d'efficacité énergétique commun jusqu'à fin 2020.

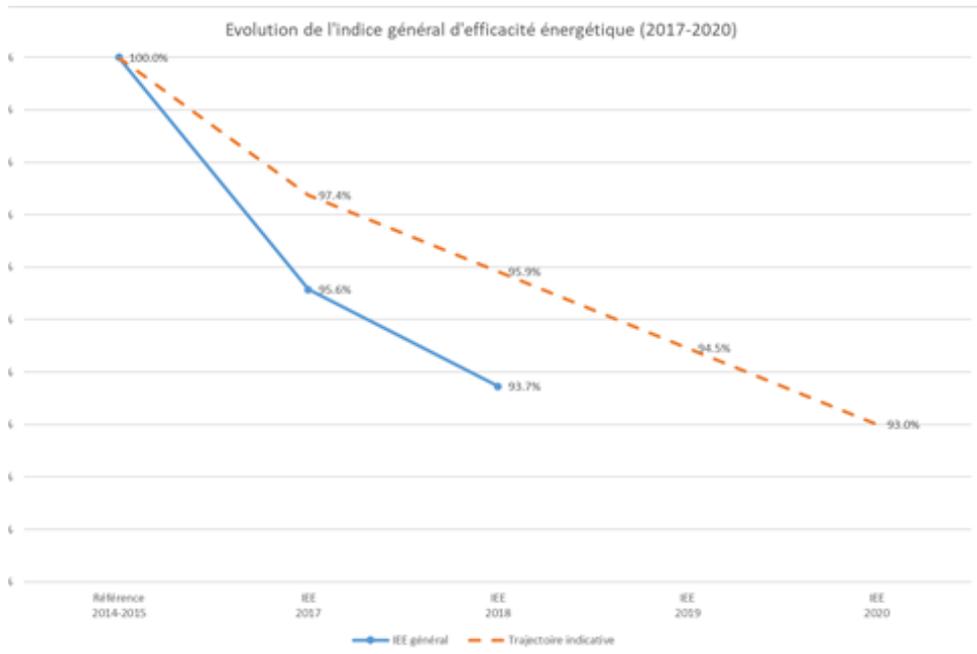


Figure 2 : Évolution de l'indice général d'efficacité énergétique entre 2017 et 2020

N.B. :

- L'indice général d'efficacité correspond à la moyenne arithmétique des indices déterminés individuellement au niveau des entreprises adhérentes respectivement des sites d'activités examinés ;
- La référence utilisée pour le calcul de cet indicateur est déterminée sur base de la moyenne des années 2014 et 2015 ;
- L'année 2016 est prise en compte en référence à l'objectif de l'accord volontaire précédent (2011-2016).

Économies d'énergie réalisées

Les économies d'énergie déclarées par les entreprises adhérant à l'accord volontaire sont présentées par le tableau 3. Ce tableau présente également les économies annuelles cumulées telles que prévues pour l'accord volontaire par le quatrième plan national d'efficacité énergétique élaboré en 2017.

Comme exigé par l'accord volontaire, ces économies ne tiennent pas compte de la correction prévue par le coefficient d'énergie primaire par défaut pour les économies générées sous forme d'électricité.

Pour 2018, nous observons que les économies d'énergie réalisées sont au-delà d'environ 55 % par rapport aux économies d'énergie prévues par le plan national d'action en matière d'efficacité énergétique. Ceci reflète une évolution importante des projets d'économie d'énergie réalisés (et clôturés) par rapport à l'année 2017 où les économies étaient encore légèrement en-dessous des attentes de l'accord volontaire. Les économies dépassent actuellement les économies cumulées prévues pour l'année 2019.

Tableau 3 : Économies d'énergie déclarées par les entreprises [MWh] (Source – formulaire de monitoring 2018)

Année	Économies réalisées (MWh)	Économies prévues cumulées (MWh)
2017	47.549	53.000
2018	165.276	106.000
2017		160.000
2018		213.000

Conclusions provisoires

Les efforts mis en œuvre par les entreprises adhérant à l'accord volontaire montrent des résultats encourageants au niveau de l'indice d'efficacité énergétique et au-delà des attentes de l'accord volontaire en ce qui concerne les économies d'énergie réalisées.

Contrairement aux économies d'énergie qui fournissent des résultats acquis durablement une fois mises en œuvre, l'indice d'efficacité énergétique peut cependant à tout moment fluctuer favorablement ou défavorablement car il est soumis à divers aléas : la performance individuelle des entreprises adhérentes, le climat conjoncturel, les gains de productivité, etc. Son évolution seule à un moment donné ne peut nullement présager d'une réussite collective, qui sera seulement évaluée à la fin 2020.

L'effort collectif des entreprises adhérentes se poursuivra jusqu'en 2020 inclus : les valeurs mesurées lors des prochaines années donneront une idée plus juste de la performance atteinte par l'accord volontaire.

TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET AVANTAGES FINANCIERS

Afin de pouvoir profiter du tarif de la catégorie C pour la consommation électrique, il faut remplir plusieurs conditions, notamment être alimenté à un niveau de tension d'au moins 65kV ou afficher une consommation de plus de 20GWh ou être une entreprise grande consommatrice d'électricité et adhérer au présent accord.

La différence entre la consommation électrique totale des entreprises adhérentes à l'accord volontaire et la consommation électrique des entreprises qui profitent au tarif de la catégorie C affichée au « Tableau 4 » est due au fait que certaines entreprises ne profitent pas de la tarification selon la catégorie C.

La liste des entreprises qui profitent du tarif de la catégorie C est établie annuellement par l'Institut Luxembourgeois de Régulation et a été mis à disposition à myenergy par le Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire en date du 22 janvier 2020.

Tableau 4 : Avantage financier électricité (Source – formulaire de monitoring 2018 / liste entreprises tarif C)

Année	Consommation d'énergie électrique tarif C {MWh}	Contributions au mécanisme de compensation en catégorie B {€/MWh}	Contributions au mécanisme de compensation en catégorie C {€/MWh}	Avantage financier électricité {€}
2017	2.874.840	8,90	0,75	23.429.964
2018	2.957.689	9,10	0,75	24.696.703

ASSOCIATIONS SECTORIELLES

Information concernant le « Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) »

Conformément à l'article 3 de la loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) au Luxembourg (loi qui a transposé les dispositions de l'article 30 de la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme en droit luxembourgeois), la FEDIL a procédé durant le second semestre de l'année 2019 à la collecte d'un certain nombre de données à caractère personnel appartenant aux membres des différents conseils d'administration des associations sectorielles fonctionnant sous l'égide de la FEDIL afin de pouvoir procéder à l'inscription des administrateurs au RBE telle que prévu par la loi citée.

En effet, selon la circulaire LBR 19/02 émise par le gestionnaire du registre en question, le groupement d'intérêt économique Luxembourg Business Registers, tous les membres d'un conseil d'administration d'une a.s.b.l. sont à considérer comme étant des bénéficiaires effectifs au sens de la loi et de ce fait à inscrire au RBE.

CLOUD COMMUNITY EUROPE – LUXEMBOURG (CCEL)

L'année 2019 a marqué un tournant pour la 9e édition des « Luxembourg Cloud Awards ». En effet, l'association Cloud Community Europe – Luxembourg a innové en ouvrant deux nouvelles catégories à candidatures : « Cloud Innovation Project of the Year » et « Cloud Tech Innovator of the Year ».

Ces prix, qui permettent aux entreprises luxembourgeoises de présenter leurs projets dans le domaine du Cloud, ont été décernés le 16 mai lors du gala golden-i.

La société ITbyCloud s'est vu remettre le prix du « Cloud Innovation Project of the Year » pour le projet « YoY honest food, educated consumers, strong brands ». Le prix « Cloud Tech Innovator of the Year » a été remis à la start-up Ziggu qui propose une plateforme digitale à destination des professionnels de l'immobilier.

En outre, Cloud Community Europe – Luxembourg a contribué à la rédaction de la note de recommandations au gouvernement présentée par ICTLuxembourg et aux différentes réunions y consacrées en présence du Premier ministre, du ministre des Finances, du ministre de l'Économie et du ministre délégué à la Digitalisation ainsi que de leurs représentants.

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES LUXEMBOURGEOISES (FIAL)

La FIAL a été contactée fin octobre 2019 par le Ministère de la Protection des consommateurs en vue d'une recommandation éventuelle au Luxembourg du système d'évaluation des valeurs nutritionnelles dit « Nutri-score ». Le système concerné constitue un logo à apposer sur le devant des emballages des produits et qui informe de façon simplifiée sur la qualité nutritionnelle. Il est complémentaire à la déclaration nutritionnelle obligatoire fixée par la réglementation européenne. Il est basé sur une échelle de 5 couleurs (du vert foncé à l'orange foncé) et est associé à des lettres allant de A à E pour optimiser son accessibilité et sa compréhension par le consommateur. Les remarques / commentaires des membres de la FIAL ont été communiqués fin décembre 2019 au Ministère de la Protection des consommateurs.

FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTREPRISES D'ASSAINISSEMENT (FLEA)

La Fédération luxembourgeoise des entreprises d'assainissement (FLEA) regroupe les principaux collecteurs agréés privés de déchets et des entreprises actives dans la gestion et le traitement de tous types de déchets.

Dans le cadre de la transposition de la directive n°2018/851/CE relative à la gestion des déchets, dont le délai de transposition est fixé au 5 juillet 2020, la FLEA a participé à une série de workshops techniques organisée par l'Administration de l'Environnement. Les idées et les concepts résultant de ces rencontres vont être compilés dans :

- une stratégie zéro déchets ;
- la révision de la loi modifiée du 21 mars 2012 relatif à la gestion des déchets.

Les acteurs professionnels ont discuté de sujets tel que la définition des déchets municipaux et la FLEA a élaboré des propositions concrètes sur base de l'expertise de ses membres. Ces propositions ont également été présentées à la ministre de l'Environnement et à l'Administration de l'Environnement.

Le 13 mars 2019, la FLEA a reçu le prince Felix afin d'avoir un échange sur la gestion des déchets et des ressources au Luxembourg, et sur la problématique des déchets plastiques en particulier.

Par ailleurs, la FLEA a participé aux groupes de travail de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD) et a informé ses membres sur les activités de la FEAD.

www.flea.lu

FÉDÉRATION FOR RECRUITMENT SEARCH AND SELECTION (FR2S)

En 2019, la Federation for Recruitment, Search and Selection (FR2S), représentant les professionnels du recrutement a continué sa mission de représentation de ses membres et d'accompagnement de candidats à la recherche d'un emploi.

La fédération a en outre, en collaboration avec l'ADEM sur base de la convention de collaboration conclue en 2018, organisé en date du 4 avril 2019 un Jobday à Wasserbillig afin d'aider à mettre à profit l'augmentation de candidats qualifiés inscrits auprès de l'ADEM dans le cadre de la pénurie de main-d'œuvre connue au Luxembourg. Cet évènement a accueilli plus de 600 demandeurs d'emploi.

En date des 21 et 22 mars 2019, FR2S, a accueilli les membres de l'ECSSA – European Confederation of Search and Selection Associations pour leur réunion bi-annuelle.

Par ailleurs, toujours dans le but de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre connue auprès des entreprises au Luxembourg, la FR2S en collaboration avec la FEDIL a lancé en date du 9 décembre 2019 lors de la réunion du Cercle des chefs du personnel de la FEDIL, un projet dans le domaine de l'attrait et de la rétention de talents.

www.fr2s.lu

FEDIL BARGING

Durant 2019, la fédération s'est échangée sur les possibilités de co-financement des formations organisées par des centres de formation étrangers ainsi que sur l'augmentation du salaire social minimum, plus particulièrement sur l'introduction du crédit d'impôt salaire social minimum (CISSM) par la loi budgétaire du 26 avril 2019 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019. Les majorations dues pour le travail de dimanche et le travail lors des jours fériés légaux dans la

navigation intérieure ainsi que la directive UE/2017/2397 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure et abrogeant les directives du Conseil 91/672/CEE et 96/50/CE ont également été discutées. De plus, la fédération s'est échangée sur l'interprétation de certaines dispositions de l'accord interprofessionnel du 22 mars 2017 relatives au temps de travail.

FEDIL-BOIS

En 2019, les activités dans la chaîne d'approvisionnement en bois ont été très influencées par les calamités causées par la bostryche. FEDIL-Bois a participé à la task force Bostryche de l'Administration de la nature et des Forêts (ANF) en proposant la mise en place de mesures d'incitation à l'évacuation des bois infestés ainsi que l'identification d'espèces résistantes, des actions de conseil et des mesures de soutien pour assurer les replantations.

Les échanges avec le groupement des Sylviculteurs et avec le Syndicat des Villes et Communes ont également porté sur cette thématique dans l'intérêt d'augmenter le taux de mobilisation et de valorisation économique des bois locaux. Ce message a également été véhiculé dans les échanges avec l'ANF ayant porté sur le projet de loi relatif aux forêts qui se trouve sur la voie des instances. Par ailleurs, l'annonce des ventes publiques de bois est restée à l'ordre du jour des rencontres avec l'ANF.

Le projet de mise en place par le Cluster Bois d'un « Holzhaff » virtuel pour la valorisation des bois précieux a été salué.

Finalement, FEDIL-Bois est intervenu auprès du Ministère des Classes Moyennes pour rendre l'acquisition de machines pour les travaux forestiers éligibles dans le cadre du régime d'aide aux PME. Cette demande a été motivée par la nécessité de moderniser constamment l'outil de production pour répondre aux critères d'une gestion durable des forêts.

FEDIL CATERING

Les membres de FEDIL Catering ont durant l'année discuté du respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur dans tous les États membres de l'Union européenne le 25 mai 2018. Ils se sont mis d'accord que la mise en conformité au règlement européen cité est lourde et coûteuse (surtout le volet de la formation et de la sensibilisation du personnel), mais qu'ils sont bien disposés à respecter toutes les obligations résultant de ce nouveau cadre juridique.

Une autre thématique qui a préoccupé les membres de la fédération était les négociations de la convention collective dans le secteur du catering, respectivement de la restauration collective. L'année 2019 n'a toujours pas permis de clore ces négociations suite à l'opposition des syndicats et ceci malgré un accord préalable des délégations du personnel des différentes entreprises membres sur le texte proposé par FEDIL Catering.

FEDIL EMPLOYMENT SERVICES (FES)

L'organisation représentative du secteur du travail intérimaire, FEDIL Employment Services a continué à déployer ses efforts afin de satisfaire aux obligations incombant au secteur du travail intérimaire aussi bien dans la mise en place d'outils dans la lutte contre le chômage local, de même que dans la sécurisation des parcours professionnels des travailleurs intérimaires.

Ainsi, des réunions régulières ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de collaboration avec l'ADEM pour laquelle le secteur du travail intérimaire est un partenaire important en matière d'insertion, respectivement de réinsertion des demandeurs

d'emploi dans le marché du travail.

La fédération a en outre continué ses efforts en vue de l'introduction d'un contrat de travail à durée indéterminée dans le domaine du travail intérimaire. Ce type de contrat permettrait de sécuriser les parcours professionnels des intérimaires se voyant offrir un tel contrat, mais permettrait également aux entreprises utilisatrices d'avoir recours à un pool de travailleurs en vue de mieux pouvoir procéder aux remplacements résultant des droits accordés à leurs salariés par les récentes législations en matière de conciliation vie familiale et vie professionnelle.

La nécessité de disposer de salariés compétents est une priorité pour le secteur du travail intérimaire. C'était la raison à la base de la création du Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI) qui a développé son offre de formation basée sur la sécurité, l'employabilité et la professionnalisation au courant de l'année 2019.

À relever également qu'en date du 10 octobre 2019, FEDIL Employment Services a fêté son vingt-cinquième anniversaire lors d'un événement commun organisé avec le Fonds de formation sectoriel pour l'Intérim (FSI) à l'occasion de son dixième anniversaire.

www.fes.lu

www.fsi.lu

FEDIL-ICT

FEDIL-ICT a coordonné conjointement avec la FEDIL l'organisation et le déroulement du voyage d'étude annuel en Chine du 13 au 17 mai 2019 avec la participation d'une délégation de plus de 33 hauts responsables du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), du secteur bancaire et juridique, de l'industrie, de représentants du gouvernement, de l'Université du Luxembourg et du Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST). Le LTIO Shanghai a apporté un soutien exemplaire dans l'organisation notamment pour les mises en relation avec les entreprises et les événements de networking. Organisé principalement autour du thème de la digitalisation avec un accent particulier sur l'Intelligence Artificielle, le Big Data et l'automatisation, la délégation a eu l'opportunité de participer à toute une série de rendez-vous avec des entreprises de pointe et des instituts sélectionnés tels qu'Alibaba, Ant Financial, NIO ou encore l'Université de Tongji et notamment la visite du Hema / Happy Hippo d'Alibaba qui propose un nouveau concept de supermarché et la livraison de ses achats en 30 minutes.

Par ailleurs, FEDIL-ICT a contribué à la rédaction de la note de recommandations au gouvernement présentée par ICTluxembourg et aux différentes réunions y consacrée en présence du Premier ministre, du ministre des Finances, du ministre de l'Économie et du ministre délégué à la Digitalisation ainsi que de leurs représentants.

FEDIL METAL

Sur base de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la transformation des métaux, FEDIL Metal soutient les efforts de la FEDIL dans la cadre de la campagne « HelloFuture » visant à promouvoir les métiers de l'industrie.

En outre, elle s'est rapprochée du Lycée technique de Bonnevoie en vue de mettre en place une formation dans le domaine de l'automatisation de la production industrielle au niveau du brevet de technicien supérieur (BTS).

La section « Steelconstruction » de FEDIL Metal a continué en 2019 ses efforts pour mettre en valeur les atouts de la construction métallique.

Aussi a-t-elle participé, en partenariat avec Infosteel, à l'organisation du Concours Construction Acier en date du 22 octobre 2019, pour lequel elle avait conviée architectes, ingénieurs, fabricants, constructeurs métalliques et passionnés de l'acier. Le Prix du Jury, ainsi que le Prix du Public ont été attribués au projet Luxembourg Learning Center – Maison du livre – Esch-sur-Alzette -Belval de l'architecte François Valentiny.

www.steelconstruction.lu

FEDIL SECURITY SERVICES (FSS)

La renégociation de la convention collective de travail sectorielle a dominé les travaux de FEDIL Security Services au cours de l'exercice 2019 à côté de la défense des intérêts des entreprises de sécurité privée disposant des autorisations nécessaires afin de pouvoir offrir des services de sécurité privée.

En effet, les entreprises légalement établies ont continué à devoir faire face à une concurrence déloyale d'entreprises offrant des services de sécurité sans se conformer au cadre légal et réglementaire en la matière.

Fin août 2019, après de longues et fastidieuses négociations, les partenaires sociaux ont procédé au renouvellement de la convention collective sectorielle pour une nouvelle durée de 3 années. Dans ce contexte, les parties ont convenu de maintenir l'organisation de la durée du travail sur base d'une période de référence annuelle à côté de certaines améliorations des conditions de travail des salariés du secteur.

De même, il a été décidé de mettre en place au niveau sectoriel à partir du 1^{er} janvier 2020, un organisme de formation financé sur base d'une cotisation s'élevant à 1 % de la masse salariale. Les travaux de préparation de la création de ce fonds, ainsi que l'élaboration des programmes de formation et la conclusion des partenariats en vue de la mise en œuvre de la formation sectorielle, ont préoccupé les membres de FEDIL Security Services au cours des derniers mois de 2019.

FEDIL SHIPPING

La fédération a continué sa participation aux groupes de travail de l'ECSA (European Shipowner's association) ainsi qu'à appuyer ponctuellement le Commissariat aux Affaires Maritimes dans les questions relevant de sa compétence. En outre, elle a conclu en date du 14 février 2020 un accord interprofessionnel avec les deux syndicats représentatifs au niveau national OGB-L et LCGB afin de transposer la directive UE/2018/131 du Conseil du 23 janvier 2018 portant mise en œuvre de l'accord conclu par les Associations des armateurs de la Communauté européenne (ECSA) et la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) en droit interne.

FINANCE & TECHNOLOGY LUXEMBOURG (FTL)

Après un important travail préparatoire réalisé en 2018, Finance and Technology Luxembourg (FTL) a continué ses efforts de défense des intérêts du secteur des Professionnels du Secteur Financier de support (PSF de support) auprès du Ministère des Finances et de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). L'association a, en effet, orienté ses actions dans le but de mener une réflexion collective sur l'avenir du statut des PSF de support en concertation avec ses membres au regard des changements réglementaires survenus.

Au travers de la participation active de FTL au Haut Comité de la Place Financière (HCPF) animé par le ministre des Finances, Pierre Gramagna, l'association a eu l'opportunité de faire porter le sujet de la modernisation du statut des PSF de support au programme de travail du groupe pour les cinq prochaines années. Il a été validé à l'unanimité que FTL porterait ce sujet et réaliserait les travaux en conséquence afin de faire des propositions concrètes en ce sens. Un groupe de travail, composé de membres de l'association, de la CSSF, de l'ABBL, du Commissariat aux Assurances, d'avocats spécialisés et de cabinets de conseils, a débuté les travaux le 9 octobre afin de mener une réflexion collective sur le statut des PSF de support consistant en l'étude, l'analyse et la redéfinition du métier des PSF de support. Le premier travail a été de mener une enquête sur le statut des PSF de support afin de connaître la vision du marché d'un point de vue client, régulateur et PSF de support. Les résultats de cette enquête ont été présentés au groupe de travail lors d'une deuxième réunion le 18 décembre, ce qui a permis de définir les sujets prioritaires à aborder afin de créer des sous-groupes de travail qui seront lancés dès début 2020. FTL s'est fixé l'objectif ambitieux de faire des propositions au ministre des Finances fin 2020. Aussi, faute de conférence annuelle fin 2018 en raison de la période électorale, FTL a

exceptionnellement organisé deux conférences annuelles sur l'année 2019.

La première, intitulée « Les nouveaux fonctionnements et métiers de la banque », s'est tenue le 28 mars. Elle a été l'occasion d'aborder les défis auxquels le secteur financier fait face au regard de la transformation digitale et surtout de l'entrée en vigueur de la directive européenne PSD2 le 14 septembre.

La deuxième s'est tenue juste après cette entrée en vigueur, le 14 novembre. Intitulée « Open banking : great opportunities for Luxembourg ? », l'audience a pu appréhender comment les nouveaux moyens de paiements ou la collaboration avec les FinTech font évoluer le marché et comment le Luxembourg peut en tirer profit au regard de son attractivité sur le plan européen et international.

En outre, FTL a organisé conjointement avec l'ABBL la conférence « Cloud Outsourcing Regulation : Updates and Implications » le 12 juin afin de présenter les modifications apportées lors de la mise à jour de la circulaire 17/654 de la CSSF par la circulaire 19/714 relative à la sous-traitance informatique reposant sur une infrastructure informatique en nuage ou infrastructure « Cloud Computing ». Dans ce contexte, les lignes directrices révisées de l'Autorité Bancaire Européenne relatives aux accords de sous-traitance ont également été présentées.

L'association est également revenue vers la CSSF suite à l'envoi de son courrier en 2018 afin de réitérer sa demande des clarifications quant à la contradiction éventuelle entre l'article 41 de la Loi du Secteur Financier, tel que modifié par la loi du 27 février 2018 et l'article 193, paragraphe premier de la circulaire 17/656 au regard de l'obligation ou non de s'adresser à un professionnel du secteur financier disposant d'un agrément PSF de support 29-3 ou 29-4 en cas de sous-traitance.

L'association a, par ailleurs, saisi cette opportunité pour rappeler son engouement quant à la création d'un texte coordonné des différentes circulaires concernant les PSF de Support.

Enfin, FTL a contribué à la rédaction de la note de recommandations au gouvernement présentée par ICTLuxembourg et aux différentes réunions y consacrée en présence du Premier ministre, du ministre des Finances, du ministre de l'Économie et du ministre délégué à la Digitalisation ainsi que de leurs représentants.

GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (GEBTP)

Le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics est la fédération représentative des entreprises luxembourgeoises de la construction.

A côté du suivi et de la défense réguliers, tant sur le plan national qu'international, des intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres et des professions dont ils ressortent, le Groupement des entrepreneurs traite toute une série de dossiers sectoriels tels que la problématique des décharges pour déchets inertes, la formation continue dans le secteur de la construction, l'amélioration de performances énergétiques et écologiques des bâtiments. Le Groupement des entrepreneurs soutient énergiquement l'exportation du savoir-faire luxembourgeois en tant que laboratoire à la pointe de la création d'un cadre de vie intelligent, durable et résilient. Pour le Groupement, il importe de soigner l'innovation nationale en mettant l'accent sur l'énorme potentiel du secteur de la construction dans un monde globalisé. Le Groupement des entrepreneurs plaide pour un marché du travail dynamique dans des conditions équitables et exige l'adoption d'un plan d'action contre le dumping social dans la construction et la fraude liée au détachement des travailleurs.

www.groupelement.lu

GROUPEMENT DES FABRICANTS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (GFMC)

Le Groupement des fabricants de matériaux de construction regroupe les entreprises productrices de ciment, de béton et de produits en béton, de pierres naturelles, de verre, de peintures, de métal et de matériaux composites qui sont utilisés dans le secteur de la construction.

Le GFMC a contribué aux travaux du Conseil National pour la Construction Durable (CNCD) au sein duquel ont été traitées les thématiques suivantes :

- La transposition du plan Rifkin (Bâtiment du futur, Stratégie nationale de rénovation énergétique des bâtiments, etc.).
- Formation, compétences et qualification dans le domaine de la construction durable
- La création d'un Observatoire de la Construction Durable (OCD) : La finalité de l'OCD est de contribuer à la mise en œuvre de mesures et de programmes dans le cadre d'une transition vers la construction durable.
- Projet LMA (Letzebuerger Material (Prüf-) Anstalt) : La transposition des thématiques relatives à la construction durable et à l'économie circulaire, telles que la déconstruction, le recyclage, l'analyse de cycle de vie, la réutilisation, etc. nécessite la mise en place d'outils d'évaluation et de contrôle, voire de certification. Ces fonctions pourraient être assurées par un organisme dédié (LMA).

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE VINS MOUSSEUX ET CRÉMANTS LUXEMBOURGEOIS

Au niveau de la réglementation, le Groupement a continué à accompagner le processus législatif concernant le projet de loi, portant sur la durée de travail des salariés occupés dans les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture, visant à introduire des règles spécifiques adaptées aux réalités du secteur et dérogoires au droit commun.

En outre, les travaux visant à fusionner le Groupement des Producteurs de Vins mousseux et Crémants luxembourgeois avec la Fédération Luxembourgeoise des Vins et Spiritueux (FLVS) par une refonte des statuts de la FLVS ont continué dans le but de disposer d'une association pouvant défendre les intérêts des deux associations.

GROUPEMENT DES SERVICES AÉROPORTUAIRES FINDEL (GSAF)

En 2019, le GSAF a notamment œuvré dans la recherche d'une formule de restauration pour le personnel travaillant à l'aérogare. Une négociation a été menée avec une prestataire externe, à savoir l'exploitant des différents points de restauration dans les installations aéroportuaires à Luxembourg, afin d'offrir une solution de restauration et bénéficier de conditions d'alimentation optimisées.

GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE (GLAE)

Le Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) représente les entreprises de la filière spatiale au Luxembourg. Le GLAE, via l'expertise de ses entreprises membres, s'est affirmée comme interlocuteur privilégié du gouvernement.

Les entreprises membres du GLAE sont présentes dans toute la chaîne de valeur du secteur satellitaire à travers le segment spatial, le segment sol et les services (télécommunication, observation de la terre, navigation ...). Avec le lancement de l'initiative 'SpaceResources', en 2016, le GLAE accueille également les entreprises actives dans le domaine du 'New Space'.

En 2019, le GLAE a entretenu un dialogue constructif avec l'agence spatiale luxembourgeoise – Luxembourg Space Agency (LSA). Le GLAE est un partenaire-clé de la LSA et participe aux réunions du forum des partenaires LSA ainsi qu'à plusieurs groupes de travail gérés par l'agence. Via ce partenariat, le GLAE s'engage à contribuer au développement des activités autour des deux grands piliers : les télécommunications et les ressources spatiales. En juin 2019, les membres du GLAE ont participé au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (Salon du Bourget) à Paris. Afin de préparer la conférence ministérielle de l'ESA en décembre 2019, le GLAE a rédigé une note avec ses recommandations au Gouvernement.

Le GLAE a continué ses efforts pour sensibiliser les jeunes au secteur de l'espace et aux nombreuses possibilités de carrières technologiques qui s'offrent à eux. Ainsi, le GLAE a octroyé en 2019, pour la cinquième fois, une bourse pour soutenir la participation d'un étudiant à l'école d'été d'Alpbach' en Autriche. Cette initiative complète le soutien du GLAE à la promotion de l'excellence parmi les jeunes à travers le programme 'Young Graduate Trainees' de l'ESA.

Le GLAE a réitéré son support financier à la fondation B612, organisateur de l'Asteroid Day 2019. L'Asteroid Day est reconnu par les Nations unies comme journée d'éducation sur les astéroïdes et en particulier sur la manière dont la Terre est protégée contre d'éventuels impacts de ceux-ci, qui la menaceraient.

www.glae.lu

GROUPEMENT PÉTROLIER LUXEMBOURGEOIS (GPL)

Suite à une période de tension sur le marché pétrolier fin 2018, lors de laquelle une pénurie d'approvisionnement a touché des centaines de stations-services dans les pays avoisinants, la situation s'est normalisée début 2019. La bonne conjoncture économique en Europe et les effets de la crise d'approvisionnement dans nos pays voisins ont fini par entraîner une forte hausse des volumes de ventes au Luxembourg en début d'année, qui ont progressé de +11 % entre janvier et avril 2019, comparé à la même période en 2018.

Le gouvernement luxembourgeois, préoccupé par l'effet de cette progression exceptionnelle des ventes sur l'atteinte des objectifs climatiques 2020 du pays, décide d'augmenter au 1^{er} mai 2019 les accises de 2 centimes par litre sur le diesel et d'un centime par litre sur l'essence. Le GPL a organisé le 13 mars 2019 une entrevue avec le ministre des Finances afin d'informer sur les impacts potentiels et les risques liés à une augmentation trop importante des taxes sur les carburants. Malgré l'intervention du GPL, le gouvernement a maintenu l'augmentation des accises telle qu'annoncée. Cela aura donc entraîné une inversion de tendance très importante dans la trajectoire des volumes de ventes. Ainsi, les ventes de diesel ont diminué de 2 % entre mai et novembre 2019, comparés à la même période en 2018.

Afin de contribuer à l'objectif en matière d'énergies renouvelables dans le secteur des transports, le secteur pétrolier a introduit depuis janvier 2019 le carburant 95 E10 contenant jusqu'à maximum 10 % de bioéthanol (par rapport à 5 % dans l'essence 95 E5). Par ailleurs, le Groupement Pétrolier a fourni les éléments nécessaires permettant au Ministère de l'Énergie de définir la nouvelle obligation de mise en œuvre de biocarburants pour 2020, conçue de façon à ce que le Luxembourg puisse atteindre l'objectif de 10 % d'énergies renouvelables dans le secteur des transports et l'objectif de réduction de 6 % des gaz à effet de serre. Alors que le GPL a soumis plusieurs propositions pragmatiques, le gouvernement luxembourgeois a opté pour une implémentation très idéaliste, notamment au niveau de la transposition de la « Fuel Quality Directive », qui a eu comme effet une augmentation plus que proportionnelle des prix par rapport aux pays avoisinants.

Comme prévu par le contrat de programme, le GPL a élaboré un dossier sur l'évolution des coûts dans le secteur pétrolier qui a été envoyé au Ministère de l'Énergie en octobre 2018. Suite aux discussions avec le Ministère de l'Énergie, les nouveaux éléments de marges basés sur l'évolution des coûts sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les membres du GPL ont également participé en 2019 à une campagne de communication contre l'élimination des déchets sauvages qui a été coordonnée par l'Administration de l'Environnement et le Ministère de l'Environnement. Ainsi, des affiches « Anti-littering » ont été déployées pendant plusieurs semaines sur les stations-services du pays. Finalement, le gouvernement a annoncé fin 2019 une nouvelle hausse des accises sur les carburants pour début 2020, ainsi que l'introduction d'une taxe CO2 sur les carburants à partir de 2021.

www.petrol.lu

INDUSTRIE LUXEMBOURGEOISE DES ÉQUIPEMENTIERS DE L'AUTOMOBILE (ILEA)

L'industrie luxembourgeoise des équipementiers de l'automobile (ILEA), regroupe les entreprises fournisseurs de produits et de services pour le secteur de l'automobile. Au niveau européen, l'ILEA est membre de l'association européenne CLEPA (European Association of Automotive Suppliers).

Lors des réunions ILEA de 2019, les membres ont eu l'occasion de visiter le site de production de Raval Europe à Bascharage, le PwC Experience Center et le Luxembourg Science Center à Differdange. Après 5 ans à la tête de l'ILEA, le président Camille Feyder, a décidé de passer le relais à Julian Proffitt, Managing Director chez Raval Europe S.A..

Les sujets majeurs à l'ordre du jour 2019 étaient la décarbonisation de l'automobile, les effets du Brexit sur le secteur de l'automobile, la conduite connectée et automatisée et l'accès aux données des véhicules connectés ainsi que le projet 'Virtual Campus' qui réunit des entreprises de l'ILEA qui se sont mises d'accord pour partager leurs équipement et services de test.

Au niveau européen, l'ILEA a participé aux réunions des directeurs des associations nationales CLEPA et à différents groupes de travail thématiques de la CLEPA. A l'occasion du 60e anniversaire de la CLEPA, une délégation de l'ILEA a participé à l'événement 'Future as we move' à Bruxelles.

Afin d'informer les étudiants sur les opportunités d'emploi dans le secteur de l'automobile au Luxembourg, l'ILEA, en collaboration avec la FEDIL, a participé à la foire de l'étudiant de l'Université de la Sarre et à la Hochschule Zweibrücken. Par ailleurs, plusieurs membres de l'ILEA ont participé activement aux roadshows de l'initiative « HelloFuture » visant à promouvoir les métiers de l'industrie dans les écoles.

En septembre, l'ILEA a organisé sa traditionnelle visite de l'IAA (Internationale Automobil Ausstellung) à Francfort.

www.ilea.lu

LUXEMBOURG SAP USER GROUP (LSUG)

Le « Luxembourg SAP User Group » (LSUG) regroupe actuellement quelque 15.000 utilisateurs SAP au Luxembourg.

En 2019, le LSUG a achevé avec succès le projet « FAIA », lancé fin 2017 avec des représentants de la société SAP et de l'Administration de l'Enregistrement. Les parties prenantes se sont réunies le 7 mai 2019 pour se donner un plan d'action portant sur l'évacuation des derniers défauts techniques et erreurs de cohérence empêchant l'extraction d'un fichier FAIA (Fichier Audit Informatisé pour l'AED) selon les standards de l'AED. Les fichiers FAIA extraits du système comptable à travers SAP sont désormais considérés comme recevables par l'AED.

Le 25 juin 2019, le LSUG a organisé une conférence sur les défis de la transformation digitale des entreprises, ensemble avec des représentants de SAP dans les locaux du Parc Hotel Alvisse. 250 entités (entreprises et administrations) travaillent actuellement avec SAP au Luxembourg.

En octobre 2019, Le LSUG est devenu membre du « SAP User Group Executive Network (SUGEN) ». Les membres du LSUG ont donc désormais accès à l'offre de service du SUGEN (Webinars, Conférences, Accès au « SAP knowledge center, etc..) et sont régulièrement informés sur les nouvelles offres.

www.sapusergroup.lu

ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE

BusinessEurope

En 2019, les travaux des **7 comités politiques** de BusinessEurope ont défini leur agenda économique pour le prochain cycle institutionnel européen, avec un nouveau Parlement européen et une nouvelle Commission européenne pour un mandat de 5 ans. L'agenda de BusinessEurope repose sur 3 piliers et a contribué à faire de BusinessEurope un interlocuteur constructif des nouveaux dirigeants européens. BusinessEurope a également fourni à chaque nouveau commissaire un dossier d'information sur mesure comprenant notre programme ainsi que les priorités sectorielles pertinentes.

En parallèle, la FEDIL a soutenu BusinessEurope à poursuivre ses travaux plus techniques sur les initiatives politiques de l'UE en suspens dans les domaines du marché intérieur, de l'énergie et de l'environnement, du social et des relations internationales. Tout au long de l'année sous revue, l'équipe de la FEDIL a participé activement et régulièrement à un total de plus d'**une centaine de réunions** organisées par BusinessEurope.

En parallèle, BusinessEurope a déployé tous ses efforts pour garantir que **le Royaume-Uni** ne quitterait pas l'UE sans accord. Ils ont beaucoup travaillé sur la préparation d'un scénario sans accord, en particulier sur les actions d'urgence.

BusinessEurope a défini une stratégie globale pour rééquilibrer les relations avec la Chine. Le document produit avec le soutien de la FEDIL présente des propositions concrètes au niveau de l'UE et au niveau national, par rapport à ce qu'il faudrait faire pour changer notre relation bilatérale avec la Chine, afin de persuader le gouvernement chinois de supprimer les interventions faussant le marché et de veiller à ce que l'UE assure des conditions de concurrence équitables, atténue l'impact des distorsions du marché, renforce la compétitivité de l'UE et assure une coopération loyale.

Mettre le **marché intérieur** au centre de l'agenda européen a toujours été un thème central de nos priorités pour l'UE. Cela se reflète désormais pleinement dans les travaux du Conseil Compétitivité depuis l'adoption de ses conclusions de mai 2019. Nous avons également évité l'adoption de deux propositions mal conçues et qui auraient inutilement compliqué la vie des entreprises (e-card, un outil d'information du marché unique). Au niveau digitalisation, BusinessEurope s'est concentré sur la proposition de règlement « vie privée et communications électroniques » (e-privacy). La préoccupation première étant la contradiction de la proposition initiale avec les règles du RGPD. Si le Parlement européen n'a pas pris en compte notre préoccupation, le Conseil ne s'est pas précipité sur ce dossier très politique.

Concernant la politique industrielle, BusinessEurope était impliqué dans les travaux au niveau de l'UE sur les chaînes de valeurs stratégiques et les IPCEI (projets importants d'intérêt européen commun), tels que l'hydrogène, la mobilité intelligente, la cybersécurité, etc. Le sujet est désormais bien positionné dans le débat sur la stratégie industrielle de l'UE et des progrès ont été réalisés dans le cofinancement public-privé de projets industriels à grande échelle (p.ex. des batteries). Face au débat mettant en cause la **politique de concurrence** européenne, les membres de BusinessEurope ont dégagé un consensus selon lequel il faut maintenir une politique de concurrence européenne forte mais plus adaptée aux besoins des défis et marchés mondiaux.

En 2019, BusinessEurope a également publié une nouvelle **stratégie énergétique et climatique** à laquelle la FEDIL a activement contribué. Cette stratégie fournit une base commune indispensable pour les futurs travaux autour du « Green Deal ». En outre, la FEDIL a fortement soutenu BusinessEurope dans le débat sur la proposition de « taxonomie » de la finance durable

(qui vise à fournir un système de classification pour canaliser les flux de capitaux vers des activités contribuant au développement durable), ce qui a permis d'éviter une liste brune.

Sur les questions **sociales** et notamment de détachement de travailleurs, nous avons réussi à faire accepter une exemption des voyages d'affaires, de l'obligation de fournir un formulaire A1 inscrite dans le règlement révisé sur la coordination de la sécurité sociale. Cependant, aucun accord définitif n'a été trouvé sur ce dossier entre les institutions de l'UE. Enfin, BusinessEurope et ses fédérations membres ont été l'une des voix les plus actives sur la proposition de recours collectif. Nous avons par exemple obtenu la garantie selon laquelle, pour filtrer les allégations paneuropéennes opportunistes, les consommateurs étrangers devront explicitement montrer leur consentement lorsqu'ils veulent participer à une réclamation.

ADEM – Service employeurs, secteur industrie

Les 3 conseillers employeurs ont travaillé en étroite collaboration avec 241 employeurs en vue de la présélection de candidats pour les postes déclarés dans le respect du principe « One face to the customer ». Des ateliers de présélection ont été organisés pour les employeurs suivants : Dussmann, PrestaCylinders, Cebi et Dupont.

À cela s'ajoute des ateliers de présélection « pool » (formations CNFPC) tels que « agent de fabrication », « agent logistique Qualilog, « agent de sécurité » et « aircargo professionnel ».

Une mention spéciale pour la gestion du processus de recrutement pour les 30+ conducteurs de tram avec plus de 741 personnes invitées, 391 participants aux séances test MRS conduites en collaboration avec le Pôle Emploi en préparation des entretiens, visites médicales et tests psychométriques de l'employeur qui envisage les premières embauches en mai 2020.

- 75 visites d'entreprises ont été effectuées dans le cadre de la collaboration avec les employeurs suivis.
- 38 ateliers de présélection avec 2613 entretiens individuels ont été organisés.
- 2681 postes vacants (-10 % / 2018) ont été enregistrés avec un total de 10140 candidats (+2 % / 2018) entrés en sélection.
- Le nombre des candidats non retenus par les conseillers employeurs « industrie » a augmenté de 6 % sur un an pour atteindre 61,1 %, confirmant la tendance constatée depuis 2017.
- 8,9 % des candidats proposés sont embauchés par nos clients.
- Total de 317 embauches (-2,5 % / 2018)

La tendance constatée depuis 2017 d'une difficulté croissante à identifier des candidats correspondants aux exigences des employeurs se confirme également pour 2019.

Le nombre des contrats de type classique (CDI, CDD) a augmenté de 4,8 % alors que les mesures (CIE, SP, CRE) ont connu un recul de 27,3 % par rapport à l'année précédente.

Cluster4Logistics

Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l., créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la FEDIL est membre fondateur, compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres. L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir les entreprises logistiques et industrielles, les centres de recherche publics, les fédérations d'entreprises, les consultants et les acteurs publics, afin de supporter les efforts visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme internationale en matière de logistique et de développer des services à haute valeur ajoutée en logistique et des nouveaux emplois. Logé au sein de la Chambre de Commerce, le Cluster est très proche des entreprises et des associations affiliées. Le Cluster compte de plus en plus de membres du secteur de l'industrie qui peuvent agir ensemble pour définir leurs besoins et services en matière de logistique, d'infrastructure et de transformation digitale, raison pour laquelle la FEDIL soutient le Cluster. L'efficacité énergétique joue un rôle croissant.

Le Cluster for Logistics est présidé par M. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, et géré par le directeur, M. Malik Zeniti. En 2019, le Cluster for Logistics a fêté ses 10

ans avec un événement exceptionnel le 14 juin. Comme chaque année, l'association a organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique luxembourgeoise. Le 8 mars, l'Union Européenne des Chambres de Commerces (UECC) a tenu son congrès annuel à Luxembourg sur invitation du C4L. Cette édition était dédiée à la politique européenne concernant la logistique et le transport. En novembre, la résilience et la gestion du changement dans les chaînes logistiques était au menu de la seconde grande conférence du Cluster.

L'association a par ailleurs organisé directement une trentaine d'événements, workshops et conférences regroupant plus de mille participants. Un groupe de travail dédié aux besoins digitaux des logisticiens a été lancé fin 2019 tandis que deux conférences ont permis à des start-ups dédiées à la logistique ou la mobilité de se présenter à des investisseurs et clients. Par ailleurs, l'association a participé à une dizaine de conférences de partenaires et foires majeures afin de soutenir le secteur logistique luxembourgeois. Le Cluster est également actif dans le domaine de la formation, notamment dans la gestion du Diplôme de Technicien en Logistique.

Le Cluster participe à différents groupes de travail et projets comme le guichet unique Single Window for Logistics, des projets de formation initiale avec le DT Logistique et le Shippers Council (ciblant les intérêts des chargeurs). La promotion a été assurée également lors des missions économiques à l'étranger notamment en Chine et en Corée du Sud. Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA), de l'Union Européenne des Chambres de Commerces (UECC) et forme le Chapter luxembourgeois de la « Bundesvereinigung Logistik » (BVL), facilitant l'accès à des réseaux internationaux de logistique.

www.c4l.lu

Ecobatterien

2019 a marqué la première décennie de l'ASBL ECOBATTERIEN créée à l'initiative conjointe d'ECOTREL, de la FEDIL, de la CLC et de la Fédération des Artisans pour endosser les obligations à charge des producteurs et importateurs de piles et d'accumulateurs.

Pour célébrer cet anniversaire, une exposition de photographies d'art ayant pour thème les ressources que représentent les DEEE et les déchets de piles et accumulateurs a été organisée dans le hall d'accueil de l'UNI à Belval. Cet événement fut l'occasion de repositionner ECOBATTERIEN tant sur la scène nationale qu'internationale.

Avec un nombre sans cesse croissant de membres culminant à 746 producteurs ou importateurs, nous avons constaté une forte augmentation des piles et accumulateurs mis sur le marché en 2019, liée à une spectaculaire augmentation des quantités de piles collectées tant portables (plus de 150 tonnes), qu'industrielles ou encore automobiles. Nul doute que ces résultats exceptionnels permettront au Luxembourg d'afficher une fois de plus le meilleur taux de collecte de piles portables au monde !

Performance d'autant plus remarquable que les coûts générés par le bureau permanent qui assure la gestion journalière d'ECOBATTERIEN sont réduits au minimum grâce aux synergies trouvées de longue date avec l'ASBL ECOTREL.

Dans un secteur en pleine mutation technologique, ECOBATTERIEN a continué à investir dans la communication tant auprès de ses parties prenantes que des consommateurs pour développer des solutions de collecte apportant les meilleures garanties en matière de sécurité. Ceci est d'autant plus vrai dans le secteur automobile où les premières batteries de traction des véhicules électriques hybrides ont commencé à revenir chez les concessionnaires et les garagistes pour lesquels ECOBATTERIEN propose des structures économiques et pragmatiques adaptées à leurs besoins spécifiques.

L'expérience acquise au cours des 10 dernières années permet aujourd'hui à ECOBATTERIEN d'être reconnu comme un partenaire de qualité sur la scène internationale et de défendre au mieux les intérêts des différents secteurs industriels et commerciaux concernés par la problématique des piles et accumulateurs au Luxembourg et partant, de développer des solutions adaptées aux futurs besoins de ses membres dans les années à venir.

www.ecobatterien.lu

Luxinnovation

Le service « Corporate R&D and Innovation Support » de Luxinnovation a aidé les entreprises dans leurs demandes d'aide d'innovation et de R&D. En 2019, le Ministère de l'Économie a approuvé 122 demandes d'aides R&D et innovation, qui se répartissent comme tel : 31 projets R&D dont 4 projets collaboratifs menés avec un organisme de recherche luxembourgeois ; 74 projets innovation ; 8 dossiers « Jeune Entreprise Innovante » et 9 dossiers de minimis. Ces projets ont été soumis par 109 entreprises, dont 34 grandes entreprises et 75 PME. En outre, 23 demandes d'aides soumises par 17 entreprises dans le cadre de la loi Environnement ont aussi été acceptées.

En 2019, Luxinnovation a également assuré la présidence de TAFTIE, le réseau européen des agences d'innovation. Ce réseau rassemble 30 agences d'innovation de toute l'Europe, avec comme principal sujet commun les aides d'État à la R&D et à l'innovation. Au cours de cette présidence, cinq réunions internationales ont été organisées pour les membres de TAFTIE au Luxembourg.

Luxinnovation a poursuivi ses intenses efforts de promotion du programme-cadre européen Horizon 2020 auprès des entreprises et des organismes de recherche publics. Le nombre de nouveaux contrats H2020 impliquant des participants luxembourgeois a connu une forte augmentation, passant de 73 à 102 (+39 %), représentant un financement de 32 millions d'euros équivalent à celui de 2018. Le taux de réussite des projets luxembourgeois, 17 %, a encore été largement supérieur à la moyenne de l'Union européenne (14 %).

Le service « Start-up acceleration » a soutenu plus de 460 porteurs de projets, aidant ainsi à la création de 75 start-ups innovantes. Le succès du programme Fit 4 Start, géré par Luxinnovation avec le soutien du Ministère de l'Économie, est continu. En 2019, l'accès au programme a été étendu aux secteurs des technologies de la santé et du spatial. Pour les deux éditions de ce programme, plus de 500 candidatures ont été reçues provenant d'une soixantaine de pays.

La gamme de programmes « Fit 4 » proposée par Luxinnovation aux PME attire toujours autant d'entreprises, puisque le nombre total de participants a plus que doublé au cours de l'année. Pas moins de 156 entreprises ont rejoint ces programmes, dont 110 pour le seul programme Fit 4 Digital, auxquels s'ajoutent 38 entreprises pour sa déclinaison Fit 4 Digital Packages lancée à l'automne en collaboration avec la Chambre de commerce.

En tant que point de contact du réseau EEN, Luxinnovation a permis à 26 entreprises de participer à des événements internationaux de mise en relation et permis d'initier 5 partenariats transnationaux impliquant une entreprise luxembourgeoise et une entreprise étrangère.

Plus de 250 nouvelles entreprises ont rejoint la Luxembourg Cluster Initiative en 2019. 71 projets collaboratifs de R&D entre membres ont été initiés avec le soutien des clusters et plus de 420 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure. Au total, plus d'une cinquantaine de collaborations bilatérales ont vu le jour et une quinzaine de partenariats potentiels avec des clusters ou des instituts de recherche étrangers ont été initiés.

Les événements cross-sectoriels organisés au cours de l'année ont attiré près de 2.000 participants.

Afin de mieux répondre aux besoins de l'industrie et d'assurer une gestion plus efficace, la gouvernance de la Luxembourg Cluster Initiative a été profondément remaniée. Dans ce contexte, le rôle des « Cluster managers » a évolué vers un rôle de « Sectorial company relationship managers », avec pour objectif d'assurer un accompagnement 360° pour les entreprises ciblées et de récolter des idées et des suggestions qui pourraient s'avérer fondamentales dans le développement global du secteur. Pour les soutenir et stimuler ce processus d'idéation, des « clusters advisory groups » composés de représentants, provenant de l'industrie, de la recherche ou des administrations publiques ont été créés. Ce processus a permis la transition d'idées vers des projets concrets.

Le Luxembourg Digital Innovation Hub (L-DIH) a été officiellement inauguré le 30 septembre 2019. Élément clé de la stratégie nationale pour une économie basée sur les données, L-DIH est hébergée et gérée par Luxinnovation. Il fait partie d'une initiative européenne visant à rapprocher l'offre et la demande dans le cadre de la numérisation de l'industrie, notamment des PME.

Grâce à ses services de « Market intelligence », Luxinnovation a réalisé la cartographie des secteurs Wood, HealthTech et Cybersecurity et a mené des études de marché détaillées dans les domaines du data, de la cyberassurance, du secteur ICT chinois et du secteur technologique automobile israélien.

En 2019, l'agence a publié 10 nouvelles brochures, une nouvelle édition annuelle du magazine Happen et 30 newsletters nationales et internationales. 46 vidéos en lien avec les activités ou les thématiques couvertes par l'agence ont été créées, ainsi que trois nouveaux sites web.

L'équipe Marketing et Communication a par ailleurs organisé 43 événements tout au long de l'année, offrant ainsi une visibilité régulière à Luxinnovation dans les médias traditionnels et une présence digitale non négligeable. Avec, en point d'orgue, la cérémonie du 35e anniversaire de l'agence, en présence de S.A.R. le Grand-Duc.

Elle a, en outre, activement contribué à la création de la marque StartupLuxembourg et des efforts de promotion communs pour l'écosystème des start-up luxembourgeoises.

Nyuko

Après une réorientation stratégique en 2018 en tant que challengeur d'idées de créateurs d'entreprises au Luxembourg et un nouveau management, nyuko avait son modèle à éprouver en 2019. L'objectif était d'apporter structure et confiance en soi aux porteurs de projet en phase de pré-crédation pour qu'ils puissent valider pas à pas leur projet ou le faire pivoter.

Cette année fut donc l'occasion pour nyuko de tester ses nouvelles missions et leur approche auprès des porteurs de projet, de l'écosystème entrepreneurial et du grand public. Et le test s'est avéré concluant, puisque les objectifs annoncés en début d'année ont été atteints voire même dépassés !

Ainsi, l'équipe de l'a.s.b.l. a rencontré près de 600 personnes en 2019 pour un premier rendez-vous d'exploration de leur idée d'entreprise. Ces futurs entrepreneurs ont ensuite été acceptés dans l'un des programmes d'accompagnement, redirigés vers un acteur plus pertinent ou se sont vus conseiller des formations, lectures ou approches pour avancer sur leur projet. Tous les programmes d'accompagnement prévus ont pris place avec des promotions au complet, ce qui monte le nombre de personnes ayant bénéficié de ces sessions à près de 150. Les programmes se sont articulés autour de plusieurs dizaines d'heures d'accompagnement individuel et collectif, réparties sur plusieurs semaines. En parallèle, l'équipe de nyuko a également collaboré au programme Fit 4 Entrepreneurship, en assurant toute la partie accompagnement des porteurs de projet lors des différentes sessions. Près de 60 demandeurs d'emploi ont ainsi pu bénéficier de cette occasion de créer leur propre emploi avec l'aide de nyuko. Cette déclinaison d'activité a été très bien accueillie et le partenariat sera renouvelé en 2020.

De plus, nyuko a assuré sa mission de promotion de l'état d'esprit entrepreneurial en prenant la parole lors d'une cinquantaine d'événements cette année, touchant près de 4000 personnes de près ou de loin. L'a.s.b.l. a également lancé la plateforme Meet an entrepreneur pour montrer le réel visage de l'entrepreneuriat au Luxembourg, dans toute sa diversité. La plateforme propose de courtes vidéos d'entrepreneurs locaux racontant leur parcours sans langue de bois, leurs échecs et leurs succès, avec un thème par vidéo. Les vidéos sont sous-titrées en français et anglais, luxembourgeois parfois. On retrouve aussi des articles d'experts sur les questions souvent posées par les futurs et jeunes entrepreneurs. La plateforme étant mise à jour toutes les semaines, elle ambitionne de devenir rapidement une vraie base d'information sur l'entrepreneuriat au Luxembourg.

Tous ces services sont gratuits et ouverts à tous types d'entrepreneurs. La description des programmes ainsi que le formulaire d'inscription sont visibles sur le site web de nyuko. Les différents programmes sont renouvelés plusieurs fois dans l'année et accessibles sur sélection.

Nyuko se situe dans le bâtiment de la House of Entrepreneurship au Kirchberg, au contact direct de ses principaux partenaires.

www.nyuko.lu
meetanentrepreneur.lu

Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI)

La proportion de demandes pour examens d'embauche reste stable par rapport à l'exercice 2018 mais on constate une croissance des examens périodiques en 2019.

18 % des salariés des entreprises affiliées ont passé un examen médical périodique en 2019. La demande reste néanmoins très grande, raison pour laquelle le STI compte recruter deux médecins supplémentaires pour l'exercice 2020. Avec le départ d'un médecin fin 2019, le manque de candidats sur le marché, ce processus de recrutement prendra plusieurs mois et les médecins seront opérationnels que d'ici 3-9 mois.

Les examens dans le cadre de la procédure de reclassement professionnel des salariés incapables d'exécuter les tâches correspondant à leur dernier poste de travail restent assez stables par rapport à l'exercice écoulé. Il y a lieu de noter que la majeure partie des procédures de reclassement, 79 %, sont initiés par le Contrôle Médical. Le projet de réforme de la loi sur les salariés incapables d'exercer leur dernier poste de travail qui prévoit cependant un plus grand engagement du médecin du travail est toujours sur la voie des instances et, à ce jour, il est difficile de se prononcer sur les modalités de sa mise en place pratique.

www.sti.lu

Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)

Au cours de l'année 2019, l'UEL a poursuivi ses efforts pour représenter les entreprises auprès du gouvernement et des groupes parlementaires et œuvrer pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. L'année 2019 a également vu un changement de présidence avec l'arrivée de Nicolas Buck en mars 2019 à la suite de Michel Wurth et la mise en ligne d'un site web modernisé (www.uel.lu) afin d'offrir une meilleure vue d'ensemble des thématiques au travers desquelles l'UEL s'engage pour les entreprises luxembourgeoises.

Tout au long de l'année, l'UEL a participé à des échanges avec les représentants politiques et les partenaires sociaux avec des propositions concrètes visant à soutenir l'attractivité du Luxembourg tout en encourageant la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire favorable aux entreprises existantes. Le 9 janvier 2019, l'UEL a notamment organisé une conférence avec, comme invité spécial, le Premier Ministre, Monsieur Xavier Bettel pour débattre du programme gouvernemental et des opportunités, mais aussi des défis qu'il représente pour les entreprises.

Par ailleurs, lors des entrevues avec le gouvernement et les syndicats nationaux dans le cadre du Conseil économique et social (CES), de la procédure dite du « Semestre européen », l'UEL s'est systématiquement impliquée pour renforcer la compétitivité des entreprises et consolider la croissance de l'économie nationale. Pendant la mandature 2019 à 2021, la présidence du Conseil économique et social (CES) est assurée par le groupe patronal, en l'occurrence par Jean-Jacques Rommes, administrateur de l'UEL. Les collaborateurs de l'UEL et membres du Comité exécutif, dont aussi les directeurs de la FEDIL et de l'UEL, sont activement impliqués dans la rédaction des avis de cette institution.

De manière générale, l'UEL est particulièrement active dans les dossiers emploi / droit du travail, sécurité sociale et fiscalité pour représenter les intérêts des entreprises. En 2019, la question du dialogue social tripartite a été portée sur le devant de la scène médiatique suite à la proposition de l'UEL d'une nouvelle méthode de travail pour le Comité permanent du travail de l'emploi (CPTÉ). L'UEL a réitéré à cette occasion son engagement pour le dialogue social, qui contribue à la paix sociale du pays et a plaidé pour une modernisation de celui-ci. Les échanges se sont aussi articulés autour des thématiques suivantes : productivité, compétitivité, digitalisation, innovation, logement, investissements en infrastructures publiques, soutenabilité des finances publiques, système de santé, consommateurs, sécurité et santé au travail, etc. En 2019, l'UEL a élargi son champ d'actions à la fiscalité afin de pouvoir représenter ses membres et les entreprises pour ces questions, ainsi que renforcer le dialogue avec les différentes parties prenantes.

Au-delà des sujets purement nationaux, l'UEL se concerta aussi sur des dossiers européens. Elle assure notamment une veille de la législation européenne et fait partie du réseau des organisations consultées par la Chambre des députés dans le cadre de l'exécution de ses prérogatives en matière du respect du principe de subsidiarité de la législation européenne. Dans le cadre de ces attributions, l'UEL rencontre la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à une cadence semestrielle ainsi que les membres luxembourgeois du Parlement européen. L'UEL a également renforcé sa relation avec ses homologues dans les pays limitrophes, ainsi que sa participation à différents groupes de travail internationaux (e.g. OCDE, FMI...). En outre, l'UEL met ses nouvelles compétences en matière de fiscalité à disposition de la FEDIL pour la représenter au sein d'organisations comme BusinessEurope et BIAC.

L'institut INDR, créé par l'UEL, s'est donné pour mission de guider les entreprises nationales dans l'adoption de la RSE afin qu'elles contribuent au développement durable et d'améliorer leur compétitivité et leur image. A cette fin, il a développé le Guide ESR (www.esr.lu), qui permet aux entreprises de mesurer gratuitement leur niveau de RSE, d'équilibrer et d'intégrer leurs impératifs économiques, environnementaux et sociaux tout en répondant aux attentes de leurs parties prenantes. L'INDR a ainsi continué d'attribuer le label « ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE » aux entreprises qui formalisent leurs efforts en la matière et qui répondent aux exigences du Guide ESR. 170 entreprises sont actuellement labellisées ESR, dont 45 sont membres de la FEDIL, et quelque 1.200 ont été sensibilisées.

Chaque année, l'UEL donne rendez-vous aux entreprises au Forum de la sécurité et de la santé au travail. S'inscrivant dans la VISION ZERO et organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, ce forum a pour but d'instaurer durablement l'amélioration continue, l'excellence et le transfert de savoir-faire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. En 2019, l'UEL et l'INDR, l'Association d'assurance accident (AAA) et leurs partenaires ont tenu la 13^{ème} édition du Forum de la sécurité et de la santé au travail Chambre de Commerce. Plus de 180 entreprises se sont engagées dans la VISION ZERO, plan d'action à l'appui. (www.visionzero.lu).

L'UEL et l'INDR ont également organisé pour la première fois le Prix du progrès économique durable Alphonse Weicker, qui récompense une entreprise labellisée ESR ayant démontré sa contribution au développement durable. En 2019, c'est l'entreprise Klin, également membre de la FEDIL, qui a été retenue comme lauréate.

Et enfin, l'UEL et l'INDR, en partenariat avec le Ministère de l'Économie et son point de contact national des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ont organisé une conférence sur le thème « Entreprises et droits de l'homme » qui a attiré plus de 140 participants à la Chambre de Commerce le 22 octobre. La conférence s'inscrivait dans les points d'action retenus dans le 1^{er} Plan d'action national (PAN) pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme 2018-2019, initié par le Ministère des Affaires étrangères et européennes. A l'issue de la conférence a été annoncé le lancement d'un Pacte national « Entreprises et droits de l'homme » qui sera proposé aux entreprises pour déclarer de manière volontaire leur engagement à respecter les droits de l'homme dans leur organisation et dans leur chaîne de valeur économique.

L'UEL et l'INDR ont activement participé aux travaux du PAN et s'investissent avant tout pour une sensibilisation des entreprises et de leurs dirigeants à cette thématique.

CALENDRIER 2019

14 + 17 janvier : Conférences sur les élections sociales (la 1ère en langue française, la 2ème en langue allemande avec traduction simultanée en langue anglaise)

Les conférences étaient l'occasion de rappeler aux participants le cadre juridique des délégations du personnel ainsi que d'avoir des explications sur l'organisation pratique incluant les démarches électroniques des élections sociales du 12 mars par l'intervention de l'Inspection du travail et des mines (ITM). Les conférences se sont clôturées par une session de « questions / réponses ».

17 janvier : Réunion de la plateforme européenne de l'UEL avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE à Bruxelles

La FEDIL a présenté ses points de vue concernant les travaux des institutions européennes relatifs à la future taxonomie pour une finance durable ; à la protection des lanceurs d'alerte ainsi qu'aux preuves électroniques en matière pénale.

24 janvier : Companies' New Year's Reception 2019

En date du 24 janvier 2019 s'est tenue la traditionnelle Réception du nouvel an de la FEDIL, en présence de quelque 950 invités constitués de membres de la fédération ainsi que de décideurs politiques et hauts fonctionnaires. La réception 2019 mettait à l'honneur les entreprises industrielles et notamment le secteur manufacturier. Outre les discours du président, Nicolas Buck et du Premier ministre, Xavier Bettel, la FEDIL accueillait Nicolas Bouzou (économiste, directeur et fondateur d'Astères, producteurs d'idées) en tant que Keynote Speaker.

29 janvier : Réunion du Bureau exécutif de BusinessEurope à Bruxelles

La FEDIL a participé, avec présence du directeur René Winkin, à la réunion du Bureau exécutif de BusinessEurope, à Bruxelles. Le Bureau exécutif de BusinessEurope a eu un premier rendez-vous avec Frans Timmermans, Spitzenkandidat du Parti socialiste européen aux élections européennes et actuel Vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du « Green Deal ».

11 février : Session d'information sur la cybersécurité

En vue d'informer ses membres sur les dernières tendances et réglementations en matière de cybersécurité, la FEDIL a accueilli en ce jour des interlocuteurs clés de la sphère de la cybersécurité au Luxembourg pour une session d'information. Intervenues sont Angela Lo Mauro de la FEDIL, Pascal Steichen de Securitymadein.lu, François Thill du Ministère de l'Économie, ainsi que Luc Tapella de l'ILR. La session était également l'occasion pour les entreprises d'adresser leurs questions respectives.

28 février : Journée de l'Économie 2019

La traditionnelle Journée de l'Économie, coorganisée par PwC, la Chambre de Commerce, la FEDIL et le Ministère de l'Économie avait lieu le 28 février 2019. Le rendez-vous annuel était placé dans le contexte du Brexit, avec des conférences sur les sujets du protectionnisme, nationalisme et des tensions commerciales mondiales croissantes.

5 mars : Conférence de presse « Les qualifications de demain dans l'industrie 2019 »

La traditionnelle enquête « Les qualifications de demain dans l'industrie - édition 2019 » a été présentée à la presse et au grand public en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch et de la directrice adjointe de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), Gaby Wagener.

7 mars : Réunion du Comité exécutif de BusinessEurope à Bruxelles

Participation de la FEDIL, avec présence du directeur René Winkin, à la réunion du Comité exécutif de BusinessEurope à Bruxelles.

11 mars : Cercle des chefs du personnel

À l'ordre du jour de cette séance figuraient des présentations sur l'augmentation du salaire social minimum (SSM) prévue par l'accord de coalition, sur le projet de loi relatif à l'augmentation du congé annuel payé à 26 jours / année et prévoyant que la journée du 9 mai sera déclarée jour férié légal au Luxembourg, sur le projet de loi relatif aux stages, sur le projet de loi portant introduction d'un compte épargne-temps (CET) ainsi que sur la plateforme d'échange de conventions collectives actualisée par la FEDIL. En matière de recrutement de talents, figuraient à l'ordre du jour : l'enquête sur les qualifications de demain dans l'industrie ainsi que le programme « Digital Traineeship Opportunity Scheme » de la Commission européenne.

21 mars : Conférence de presse conjointe entre la FEDIL et BusinessEurope

En vue de présenter leurs publications « A Europe with opportunities for all : A Business Ambition 2030 » et « Message de la FEDIL en vue des élections européennes 2019 : l'avenir avec nos industries », la FEDIL a accueilli le directeur général, Markus Beyrer, ainsi que le président de BusinessEurope, Pierre Gattaz pour une conférence de presse commune.

21 mars : Conférence sur les élections européennes 2019

Après la conférence de presse, la FEDIL a également organisé un événement sur les élections européennes ouvert aux membres et au grand public. Les discours étaient suivis d'une table-ronde avec les candidats des quatre grands partis luxembourgeois aux élections européennes.

25 mars : Réunion de bienvenue aux nouveaux membres FEDIL

Depuis 2019, la FEDIL organise à une cadence biannuelle des réunions de présentation pour ces membres nouvellement adhérents. La première réunion avait lieu le 25 mars 2019. La FEDIL y présente son offre de services à destination des membres et c'est également l'occasion pour les membres de se présenter, ainsi que l'activité de leur société.

1^{er} - 5 avril : 10^{ième} Édition du Job Shadow Day

45 entreprises membres de la FEDIL se sont associées à Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. pour accueillir dans leur entreprise un ou plusieurs des 140 étudiants intéressés à découvrir la vie d'entreprise en accompagnant un dirigeant, ou son représentant, pendant une journée de travail.

2 avril : Visite de la Hannover Messe 2019

Dans le cadre de l'initiative Digital4Industry - D4I, la FEDIL a organisé le 2 avril 2019 une visite guidée du salon de l'industrie « Hannover Messe ». Le focus de la visite était mis sur la digitalisation de l'industrie, ainsi que l'intelligence artificielle. Comme tous les ans, une large délégation de la FEDIL et de la Chambre de Commerce s'est déplacée avec un vol spécial Luxair.

23 avril : Conférence - A bridge towards a carbon neutral economy

Cette conférence a tâché de répondre aux questions de l'industrie concernant les effets de la politique ambitieuse du gouvernement en matière d'énergie. Quels sont les risques et les opportunités d'une telle politique pour la compétitivité et l'attractivité économique du pays? M. Tomas Wyns était l'invité pour cette conférence, il est l'auteur d'une des analyses les plus citées à ce sujet au niveau européen. Le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, a participé à une table ronde avec des représentants d'entreprises membres de la FEDIL.

25 avril : Assemblée Générale 2019

Quelque 200 personnes avaient répondu présent pour cette rencontre annuelle des chefs d'entreprises. A noter que l'assemblée générale a validé le changement à la présidence de la fédération. Michèle Detaille est ainsi devenue la première femme à présider la FEDIL. Mme Detaille a également profité de l'assemblée générale pour présenter les priorités de sa présidence dans le cadre de son discours programmatique. Au niveau du conseil d'administration, on note les départs d'Anne-Christine Ayed, Nicolas Buck, Paul Jung, Charles H. Loesch et Michel Wurth. Du côté des nominations, Claude Seywert (Encevo), Thierry Wolter (CERATIZIT), Roland Bastian (ArcelorMittal Luxembourg), Robert Glaesener (Talkwalker), Georges Kioes (Deloitte Luxembourg), Paul Meyers (DuPont de Nemours), Jean-Louis Schiltz (Schiltz &

Schiltz) et Philippe Schmitz (Rotarex) intègrent le conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Le bureau de la FEDIL se compose désormais de Michèle Detaille (présidente), Charles-Louis Ackermann (vice-président) et Jean-Louis Schiltz (vice-président).

30 avril : Manifestation de clôture du Job Shadow Day 2019

La 10^{ième} édition du programme Job Shadow Day s'est clôturée avec la traditionnelle Manifestation de clôture organisée par l'a.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg en collaboration avec la FEDIL, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. C'est avec la remise des certificats de participation que la 10^{ième} édition du projet s'est clôturée. Entre dirigeants d'entreprises, parents d'élèves, directeurs et professeurs du monde de l'enseignement, 150 personnes ont assisté à cette cérémonie.

7 mai : European Business Summit à Bruxelles

L'édition « Tomorrows's Europe : inclusive, innovative, interconnected » portait sur l'intelligence artificielle, l'innovation pour lutter contre le changement climatique ou encore la lutte contre la désinformation. La FEDIL a participé au sommet à travers son bureau de Bruxelles.

23 mai : Présentation de l'enquête « Les qualifications de demain dans l'industrie - édition 2019 » lors d'un événement organisé par l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC)

Sur l'invitation de l'INFPC, la FEDIL a présenté les résultats de l'enquête portant sur les qualifications de demain dans l'industrie en présence de professionnels du secteur du recrutement à l'occasion d'un afterwork organisé par l'organisme cité.

10 - 21 juin : La FEDIL à la 108^{ième} session de la Conférence internationale du travail

La FEDIL a participé à la 108^{ième} session de la Conférence internationale du Travail (CIT) qui s'est tenue à Genève. Il s'agit d'une conférence annuelle qui réunit des délégués gouvernementaux, des délégués des travailleurs et des délégués des employeurs de tous les États.

13-14 juin : Conseil de Présidents de BusinessEurope à Helsinki

Sur invitation de la Confederation of Finnish Industries, EK, la FEDIL, en présence de Nicolas Buck, a participé à la réunion du Conseil des Présidents de BusinessEurope, à Helsinki. Les discussions se sont concentrées sur les relations entre l'UE et la Chine, la politique européenne de concurrence et le Brexit.

18 juin : Session d'information sur le futur cadre de protection des lanceurs d'alerte

La FEDIL a coorganisé cette session d'information avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg. Suite à une présentation de Madame Zeta Georgiadou, Chef adjoint de l'unité de la politique des droits fondamentaux de la Direction Générale de la Justice et des Consommateurs de la Commission européenne, la FEDIL a participé à une table-ronde avec le ministre de la Justice, Félix Braz, et la CSL.

20 juin : Conférence sur l'Intelligence artificielle

Quelque 60 personnes sont venues assister à la conférence de la FEDIL intitulée « Intelligence Artificielle : mythe ou réalité, défis, opportunités et nouvelles compétences ». La première partie de la conférence a eu pour but de clarifier et d'explicitier le terme d'intelligence artificielle, qui peut parfois renvoyer à des réalités et des technologies très différentes et d'en comprendre les enjeux mais également d'aborder les questions éthiques soulevées par le développement d'intelligences artificielles susceptibles de concurrencer l'être humain dans des domaines qui lui étaient jusque-là réservés. La deuxième partie de la conférence a été l'occasion de présenter le projet le projet « AISE Academy » - Artificial Intelligence and Software Engineering Academy.

24 juin : Dialogue entre parties prenantes organisé par la Commission européenne

La FEDIL a participé à cette rencontre où les participants ont discuté du rapport final du Groupe d'Experts sur la taxonomie de l'UE, du rapport final sur la norme européenne sur les obligations vertes ainsi que du rapport intermédiaire sur les repères climatiques.

26 juin : Conférence « Digitalisation yes - but good processes first »

Il s'agissait d'une conférence organisée dans le cadre de l'initiative Digital4Industry - D4I

et concrètement d'un follow-up d'une conférence organisée en 2017 et ayant permis aux entreprises de faire un « Quick-Check » de leur niveau d'avancement dans l'industrie 4.0. Plusieurs entreprises ont témoigné de la suite donnée à ce quick check, des résultats concrets obtenus et de l'impact de cette digitalisation de leur société. La conclusion était que souvent, il faut d'abord optimiser les processus en place, avant d'entamer une digitalisation poussée de son entreprise.

10 septembre : Séminaire des Délégués permanents de BusinessEurope

La FEDIL a participé à ce séminaire dont le focus était mis sur la future Commission européenne 2019 - 2024.

16 septembre : Entrevue entre la ministre de la Protection des consommateurs et l'UEL

La FEDIL a participé à cette entrevue avec la ministre Paulette Lenert. Les discussions tournaient notamment autour de la directive européenne sur les recours collectifs et le projet de loi national y relatif.

18 septembre : Séminaire de rentrée de BusinessEurope sur la politique de climat et de l'environnement

La FEDIL a participé à ce séminaire important sur les futures réglementations en matière du climat, d'environnement et d'énergie.

27 septembre : FEDIL meets students @ Unicareers.lu

Avec les entreprises ayant rejoint son stand commun « Work in Luxembourg's Industry », la FEDIL a visité la 6ième édition du salon de recrutement de l'Université du Luxembourg pour promouvoir les emplois dans l'industrie luxembourgeoise auprès des étudiants de la Grande-Région.

3 octobre : FEDIL meets students @ REEL - Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois, Aix-la-Chapelle

La Réunion Européenne des Étudiants Luxembourgeois (REEL) accueille chaque année environ 150 étudiants luxembourgeois, poursuivant leurs études à des universités européennes différentes. Cette année, la REEL s'est déroulée à Aix-la-Chapelle. Pendant la journée de partenariat nous avons pu présenter la FEDIL aux étudiants luxembourgeois intéressés. Pendant le salon, nos conseillers et les représentants d'entreprise ont eu la possibilité d'initier des conversations individuelles et d'établir des contacts.

10 octobre : 25 ans FEDIL Employment Services + 10 ans Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI)

À l'occasion des anniversaires de FEDIL Employment Services et du FSI, les deux organisations ont invité des représentants de la FEDIL et du secteur public pour célébrer ce moment.

14 octobre : Réunion de bienvenue aux nouveaux membres

2^e réunion de bienvenue pour les nouveaux membres de la FEDIL en 2019, après celle de mars. Quelque 15 sociétés avaient répondu présent pour faire connaissance avec la FEDIL et pour présenter leur activité.

17 octobre : Présentation of FEDIL's « Cybersecurity Assessment Online Tool »

En date du 17 octobre 2019, la FEDIL a mis en ligne et présenté lors d'un événement d'envergure, son nouvel outil d'évaluation du niveau de cybersécurité des entreprises. Disponible sur son site internet www.fedil.lu, l'outil est gratuit et permet une auto-évaluation du niveau de cybersécurité par les entreprises et autres organisations, leur permettant ainsi de remédier aux points critiques soulevés par l'outil, et d'adopter des corrections à leur infrastructure. L'outil permet également de comparer son niveau de cybersécurité à celui d'autres entreprises (du même secteur, p.ex.), et de tester son niveau de sécurité après mise en place d'améliorations dans les domaines critiques.

24 octobre : Réunion du Comité exécutif de BusinessEurope à Bruxelles

La FEDIL était représentée par son directeur, René Winkin.

29 octobre : Réunion de la plateforme européenne de l'UEL avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE, à Bruxelles

La FEDIL a réitéré ses points de vue concernant les travaux des institutions européennes

relatifs à la taxonomie pour une finance durable et présenté ses points préliminaires sur le « Green Deal », les futures législations relatives à l'intelligence artificielle et au commerce électronique.

13 novembre : Évènement de haut niveau au Parlement européen à Bruxelles

Sur invitation de BusinessEurope et du Vice-président du Parlement européen, l'eurodéputé Othmar Karas, la FEDIL, en présence de la Présidente, Michèle Detaille et du directeur, René Winkin, a participé à un évènement de haut niveau au Parlement européen à Bruxelles. La FEDIL a eu l'occasion d'inviter l'eurodéputée, Madame Isabel Wiseler-Limer à participer aux débats successifs.

13 novembre : BRIC Event 2019 – BRIC and Luxembourg, manufacturing partnership

Le 4^e évènement "BRIC" (Brésil, Russie, Inde, Chine) au Luxembourg était le fruit d'une collaboration entre les Chambres de Commerce des quatre pays et la FEDIL. Le focus de cette édition était mis sur l'industrie manufacturière et les partenariats possibles entre les différents pays. Les avantages du Luxembourg comme plateforme de collaboration pour les entreprises manufacturières ont été mis en avant lors de la conférence. Charles-Louis Ackermann, Vice-président de la FEDIL, ainsi que Pierre Gramegna, ministre des Finances, sont notamment intervenus lors de l'évènement.

20 - 21 novembre : Séminaire « Reinforcing the European social dialogue and industrial relations » pour la République Tchèque, la Finlande, la Slovénie et le Luxembourg

Séminaire organisé au Luxembourg par les partenaires sociaux européens BusinessEurope, CEEP, SMEUnited et ETUC ayant eu comme objectif de rassembler les partenaires sociaux nationaux de la République Tchèque, de la Finlande, de la Slovénie et du Luxembourg afin de favoriser les discussions entre les parties et une meilleure compréhension des situations et des besoins nationaux des pays représentés ainsi que pour expliquer les priorités du dialogue social au niveau de l'Union européenne (UE). En tant que représentantes des employeurs luxembourgeois au niveau européen, la FEDIL et la Fédération des Artisans ont participé à ce séminaire.

26 novembre : Remise du Prix de l'Environnement de la FEDIL – édition 2019

La traditionnelle remise du Prix de l'Environnement de la FEDIL, organisée tous les deux ans en alternance avec le Prix de l'Innovation, se tenait le 26 novembre 2019 dans les locaux de la Chambre de Commerce, en présence de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg. Les lauréats 2019 s'appellent APATEQ, Hydro Aluminium Clervaux, Tarkett GDL et ArcelorMittal Belval & Differdange.

5-6 décembre : Réunion du Conseil des Présidents de BusinessEurope à Zagreb

Sur invitation de la Croatian Employers' Association, HUP, la FEDIL, en présence de son Vice-Président, Jean-Louis Schiltz, et de son directeur, René Winkin, a participé à la réunion du Conseil des Présidents de BusinessEurope, à Zagreb. Les présidents ont discuté sur l'avenir de la digitalisation en Europe et ont adopté le document de BusinessEurope relatif à la relation entre l'UE et la Chine.

9 décembre : Cercle des chefs du personnel

À l'ordre du jour de cette séance figuraient des présentations sur les taux de cotisation pour l'exercice 2020 pour les différentes branches de la sécurité sociale, sur l'indexation des salaires au 1^{er} janvier 2020, sur le projet de loi prévoyant une réformation du congé pour raisons familiales, sur le projet de loi relatif aux stages ainsi que sur le lancement d'un workshop dédié aux conventions collectives. En matière de recrutement de talents, figuraient à l'ordre du jour : l'enquête sur les qualifications de demain dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la Jobfair industrielle organisée par la FEDIL, le projet HelloFuture ainsi que le projet de la FEDIL sur l'attrait et la rétention des talents.

ORGANISATION DE LA FEDIL EN 2019

À propos de la FEDIL

“

La FEDIL agit depuis 1918 comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays, promouvant l'industrie à l'international. La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique.

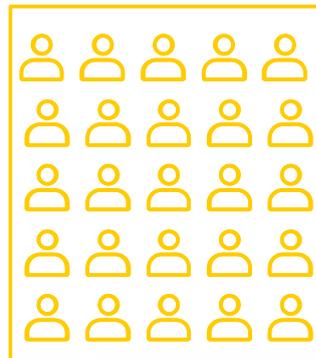
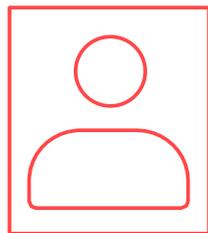
Quelques chiffres

Aujourd'hui, la FEDIL représente plus de

660

MEMBRES

dans 37 secteurs d'activités
et 20 associations sectorielles



allant de la **start-up**
jusqu'au **grands fleurons** de l'économie.

Les membres de la FEDIL représentent:



de l'industrie
manufacturière



de l'activité de
recherche privée



de l'emploi



du PIB

We are the Voice of Luxembourg's Industry

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la FEDIL ne cesse de développer et de dynamiser ses réseaux. Elle est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

La FEDIL accompagne ses membres par une panoplie de services, notamment le conseil, la représentation, la création de contenus et le networking. Sa démarche par projets thématiques permet d'inclure la participation active des membres aussi bien dans la définition des positions que des contenus et activités. Ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets FEDIL réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la FEDIL. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants.

Sur le plan international, la FEDIL est affiliée à BusinessEurope (www.business europe.eu) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la FEDIL collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que de « Business at OECD » (anct. BIAC).

Main dans la main avec ses membres et ses partenaires, la FEDIL souhaite accompagner la transformation du pays par ses industries et ses entreprises. Tout en valorisant leur rôle primordial dans notre pays et son écosystème, la FEDIL souhaite aider les entreprises dans la préparation de leur avenir. Les priorités actuelles de la FEDIL sont ainsi la promotion des secteurs représentés auprès de la jeunesse et la recherche de talents, la transformation technologique et énergétique de l'industrie et le développement durable de l'économie luxembourgeoise.

www.fedil.lu

Le conseil d'administration en 2019

Les organes statutaires de la FEDIL sont l'assemblée générale et le conseil d'administration dirigés par le président et deux vice-présidents. Le conseil d'administration est composé de chefs d'entreprise représentant les principaux secteurs d'activité. Ils sont assistés par un directeur et un secrétariat permanent. Le conseil d'administration s'est doté en 2018 d'une charte de gouvernance prévoyant ses règles de fonctionnement et régissant les relations avec la direction.

Président

Nicolas Buck (*sortant lors de l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
CEO, Seqvoia S.A.
Administrateur, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)

Michèle Detaille (*Présidente depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
Administratrice déléguée, No-Nail Boxes (Europe) S.A. - Groupe ALIPA

Vice-présidents

Michel Wurth (*sortant lors de l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
Président du conseil d'administration, ArcelorMittal Luxembourg S.A.
Président, Chambre de Commerce du Luxembourg
Président, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)
Président, Institut National pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR)
Administrateur, ArcelorMittal S.A.

Charles-Louis Ackermann (*Vice-président depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
Président et Administrateur délégué, Accumalux S.A.

Jean-Louis Schiltz (*Vice-président depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
Senior Partner, Schiltz & Schiltz

Administrateurs

Anne-Christine Ayed (*sortant lors de l'assemblée générale du 25 avril 2019*)
Vice-présidente Recherche, innovation & environnement, Tarkett GDL S.A.

Claude Baer

Directeur, Strategies S.à r.l.

Président, Service de santé au travail de l'industrie a.s.b.l. (STI)

Roland Bastian (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

CEO & Country Manager, ArcelorMittal Luxembourg

Frédéric De Radiguès

Directeur général, S.A. Brasserie Nationale (Bofferding)

Yves Elsen

Managing Partner and CEO, Hitec Luxembourg S.A.

Président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

Robert Glaesener (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

CEO, Talkwalker

Romain Hansen

Directeur Global Technology Programs, Goodyear S.A.

Gérard Hoffmann

Chairman and Managing Director, Telindus S.A.

Président, FEDIL - ICT a.s.b.l.

Président ICT Luxembourg a.s.b.l.

Vice-président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

Katiana Iavarone

Director Global Sourcing, GUARDIAN INDUSTRIES

Ferdinand Kayser

CEO, SES Video

Jean-Marc Kieffer

Président du conseil d'administration, CDCL S.A.

Président du conseil d'administration, Groupement des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics

Georges Kioes (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

Partner, Deloitte Luxembourg

Charles Loesch (*sortant lors de l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

Manager HR Global Integrated Operations Nutrition & Health, DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.

Valérie Massin

Country Manager, Responsable des affaires gouvernementales et institutionnelles et HR

Coordinator Luxembourg, ArcelorMittal Luxembourg.

Paul Meyers (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

Managing Director, Works Director, Country Leader, DuPont de Nemours

Adrien Ney

Président du comité de direction, Directeur général, Luxair S.A.

Georges Rassel

CEO, Paul Wurth S.A.

Philippe Schmitz (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

Director & Deputy CEO, Rotarex

Claude Seywert (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

CEO, Encevo

Silvia Sitzen

Director HR, Goodyear Dunlop Tyres Operations S.A.

Claude Strasser

Directeur général, président du comité de direction, POST Luxembourg

Thierry Wolter (*Administrateur depuis l'assemblée générale du 25 avril 2019*)

Membre du conseil d'administration, CERATIZIT S.A.

Vice-Président, Fonds National de la Recherche (FNR)

Présidents honoraires

Marc Assa

Charles Krombach

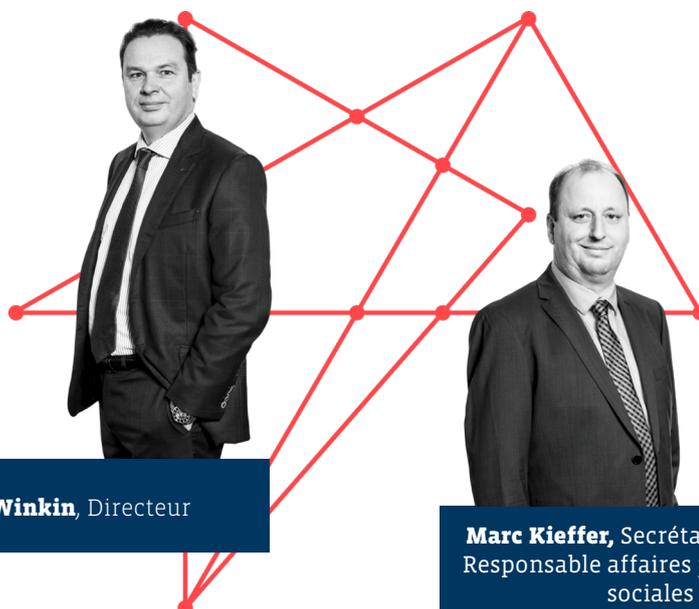
Robert Dennewald

Directeur honoraire

Nicolas Soisson

Calendrier des réunions du conseil d'administration en 2019

6 mars 2019	Réunion du conseil d'administration
25 avril 2019	Assemblée générale 2019
1^{er} juillet 2019	Réunion du conseil d'administration
7 octobre 2019	Réunion du conseil d'administration
25 novembre 2019	Réunion du conseil d'administration

La direction et le secrétariat de la FEDIL en 2019

René Winkin, Directeur

Marc Kieffer, Secrétaire général /
Responsable affaires juridiques et
sociales

Martina Christen, conseillère communication digitale (*jusqu'au 15 juillet 2019*)
Frank Genot, responsable de communication
Nicolas Gordi-Lopez, conseiller communication digitale (depuis le 2 septembre 2019)
Ella Gredie, conseillère affaires juridiques et sociales (*depuis le 1^{er} octobre 2019*)
Philippe Heck, conseiller affaires juridiques et sociales
Patricia Hemmen, conseillère affaires juridiques et sociales (*jusqu'au 31 juillet 2019*)
Angela Lo Mauro, conseillère affaires européennes
Sophie Macri, project manager - talents (*depuis le 19 août 2019*)
Virginie Michielsen, senior business developer
Georges Santer, responsable digitalisation et innovation
Sophie Smereczynski, junior project manager HelloFuture (*jusqu'au 12 juillet 2019*)
Céline Tarraube, conseillère digitalisation et innovation
Dr. Gaston Trauffler, responsable politique industrielle
Dr. Michèle Vallenthini, responsable de communication (*jusqu'au 31 janvier 2019*)
Jean-Marc Zahlen, conseiller énergie et environnement
Chantal Hübsch, secrétaire de direction
Olivier Nicolay, secrétaire-réceptionniste
Chantal Lonien, secrétaire-comptable
Jessica Linden, secrétaire-réceptionniste

Siège social et bureaux de la FEDIL et des associations sectorielles

7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg-Kirchberg
 Bâtiment B, 2^e étage

Adresse postale de la FEDIL et des associations sectorielles

Boîte postale 1304
 L-1013 Luxembourg
 T. +352 43 53 66 – 1
 F. +352 43 23 28
fedil@fedil.lu
www.fedil.lu
www.fedil-echo.lu

Bureau de représentation à Bruxelles

168, avenue de Corthenbergh
 B-1000 Bruxelles
 T. +32 2 237 66 80
angela.lomauro@fedil.lu

Publications de la FEDIL

Écho des entreprises

L'écho des entreprises est un magazine édité et publié par la FEDIL depuis 1920. Il sort 6 fois par an et traite les sujets économiques et politiques d'intérêt pour les entreprises membres de la fédération. Le support papier est complété par une version en ligne : www.fedil-echo.lu.

Positions

La FEDIL rédige et publie des positions sur des sujets d'actualité d'ordres économiques et politiques. Ces positions sont publiées sur le site internet (www.fedil.lu) et / ou dans le magazine et accessibles aux membres ainsi qu'à toute personne intéressée.

Guides / Brochures

La FEDIL publie des brochures sur des sujets d'actualité, répondant aux besoins d'information de ses membres. En 2019, des brochures ont été publiées dans les domaines du droit de travail, des talents et des élections européennes.

Autres publications

La FEDIL envoie une newsletter toutes les deux semaines à ses membres ainsi qu'aux personnes intéressées, contenant les actualités de la FEDIL et de ses groupements, des informations juridiques (projets de lois & entrées en vigueur), un calendrier de conférences/séminaires, les sujets européens ainsi que des propositions de lecture.

Social Media

La FEDIL est active sur une multitude de réseaux sociaux :

- 🐦 Twitter : www.twitter.com/Fedil_Lux
- 🌐 LinkedIn : www.linkedin.com/company/fedil/
- 📘 Facebook HelloFuture : www.facebook.com/hellofuturelu/
- 📘 Facebook Écho des entreprises : www.facebook.com/echo.luxembourg/
- 📺 Youtube : https://www.youtube.com/channel/UCzT_ni1Mhvttonzr8qHTGw

Business Development

Afin de poursuivre proactivement l'élargissement de la base d'adhérents et d'améliorer la connaissance de l'offre de services auprès de ses membres, la FEDIL a décidé en 2018 d'engager un Senior Business Developer.

Virginie Michielsens a rejoint la FEDIL en septembre 2018 pour mettre en place le Business Development. À côté du focus sur les entreprises industrielles, elle a continué en 2019 à renforcer la représentativité de la FEDIL dans plusieurs secteurs de services, et notamment autour des nouvelles activités technologiques. Deux réunions de bienvenue aux nouveaux membres ont été organisées pour favoriser leur intégration.

La FEDIL offre aussi un membership gratuit à des startups qui développent des produits ou services dans les domaines d'activité représentés au sein de la FEDIL. Ceci permet aux startups de faire partie de l'écosystème et de bénéficier du networking des administrateurs et des autres membres.

Par ailleurs, en coopération avec la direction et toute l'équipe, le senior Business Developer prend soin de l'approfondissement des relations avec les membres existants. Elle a visité régulièrement des entreprises membres afin de bien connaître les challenges et opportunités des entreprises. Ceci est un prérequis pour la FEDIL afin de mieux pouvoir aider ses membres dans leurs projets.

Le secrétariat du Groupement des entrepreneurs

Pol Faber, secrétaire général
Carmen Da Cruz, secrétaire
Monica Antunes, secrétaire

Siège social et bureaux du Groupement des entrepreneurs

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Bâtiment B, 2e étage

Adresse postale du Groupement des entrepreneurs

Boîte postale 1304
L-1013 Luxembourg
T. +352 43 53 66 – 623
F. +352 43 23 28
groupement.entrepreneurs@fedil.lu

Jury du Prix de l'Environnement

Fabrice Pompignoli (Ministère de l'Environnement)
Laurent Magi (Enovos Luxembourg)
Jean Ries (Guardian Europe)
Christian Tock (Ministère de l'Économie)
Rainer Klöppner (Eneco S.A.)
Sébastien Wiertz (Paul Wurth)
Gaston Trauffler (FEDIL)

Jury du Prix de l'Innovation

Simone Polfer (Ministère de l'Économie)
Marc Ferring (Luxinnovation)
Jean Georges (ANG)
Pierre Kihn (Office Freylinger)
Venant Krier (Poudrerie de Luxembourg)
Edouard Michel (Goodyear Technical Center Luxembourg)
Philippe Osch (HITEC Luxembourg)
Marc Schiltz (Fonds National de la Recherche)
René Winkin (FEDIL)

La FEDIL est représentée au niveau national...

...dans le domaine économique

Comité de conjoncture
 Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés
 Comité de la gestion de l'eau
 Commission consultative du commerce extérieur
 Commission technique consultative des indices de prix de la construction
 Commission du bâtiment
 Commission des soumissions
 Conseil national de l'énergie
 Conseil supérieur de la statistique
 Centre de ressources des technologies de l'information pour le bâtiment (CRTI-B)
 Groupe luxembourgeois de l'association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)
 Luxembourg Board of Economic Development (BED) (Comité de développement économique)
 Office du ducroire
 Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité (OLAP)
 Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI)

...dans le domaine social

Comité consultatif à la formation professionnelle à caractère tripartite
 CPTÉ - Comité permanent du travail et de l'emploi
 Comité du travail féminin
 Commission mixte de reclassement
 Commission spéciale de réexamen chômage
 Conseil national pour étrangers
 Conseil supérieur de la santé et de la sécurité au travail
 EST - École supérieure du travail
 Juridictions du travail
 Juridictions sociales
 Mutualité des employeurs
 ONC - Office national de conciliation
 Organes de la sécurité sociale

ORPE - Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi
 STI - Service de santé au travail de l'industrie
 STM - Service de santé au travail multisectoriel

Autres domaines

Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l.
 CES - Conseil économique et social
 Comité de coordination tripartite
 Ecobatterien A.s.b.l.
 ICTluxembourg A.s.b.l.
 Luxinnovation G.I.E.
 Mouvement luxembourgeois pour la qualité a.s.b.l. (MLQ)
 Nyuko a.s.b.l. - Start-up Nation Luxembourg
 Union des entreprises luxembourgeoises a.s.b.l. (UEL)

Contacts internationaux

Au niveau européen

BusinessEurope - Confederation of European Business
 APAT - Association patronale transfrontalière - Grand-Duché de Luxembourg - Lorraine -
 Luxembourg-Belge
 Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
 Comité consultatif pour la sécurité sociale des travailleurs migrants
 Comité consultatif pour la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé sur le lieu de travail
 Comité du dialogue social
 Conseil consultatif économique et social BENELUX
 EURES - European Job Mobility Portal
 Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
 Fonds social européen

Au niveau international

Business at OECD (anct. BIAC)
 BIT - Bureau international du travail
 OIE - Organisation internationale des employeurs

Les entreprises membres

A

A Good Life S.à r.l.
 Abacus Consulting & Solutions S.A.
 Abalone Group S.à r.l.
 Abalone TT Luxembourg S.à r.l. *)
 ABB N.V. Luxembourg Branch
 Accumalux S.A.
 Accumalux Industrial S.A.
 Accumalux Mold Technology S.A.

Actino S.à r.l. *)
 Action Interim S.A.
 Adecco Luxembourg S.A.
 Advitek S.A.
 Agora S.à r.l. et Cie S.e.c.s. (Société de développement Agora) *)
 Aims International - Luxembourg S.à r.l.
 Air Liquide Luxembourg S.A. (L'Air Liquide Luxembourg)
 Airk2 S.à r.l.-S **)
 Airtech Europe S. à r.l.
 Ajilon Luxembourg S.A.
 Alcuilux Desox S.A.
 Allen & Overy S.C.S.

Alliance Green Services S.A.
 ALS Customs Services S.A. *)
 Altwies-Bois S.à r.l.
 AM4AM S.à r.l. *)
 Amazon Europe Core S.à r.l.
 Ameco S.à r.l.
 Amer-Sil S.A.
 Ampacet Europe S.A. EMEA Headquarters
 Amplexor Luxembourg S.à r.l.
 Amsol S.à r.l.
 ANG S.à r.l.
 Aon Luxembourg, Succursale de Aon Belgium Sprl **)
 a+p kieffer omnitec S.à r.l.
 Aperam Stainless Services & Solutions Luxembourg S.A.
 Apleona HSG S.à r.l.
 Apleona HSG Security and Services S.à r.l. **)
 Apollo Strategists S.A. *)
 Aral Luxembourg S.A.
 Aramark S.à r.l.
 ArcelorMittal S.A.
 ArcelorMittal Belval & Differdange S.A.
 ArcelorMittal Bissen & Bettembourg S.A.
 ArcelorMittal Centre Logistique Européen S.A.
 ArcelorMittal Commercial RPS S.à r.l.
 ArcelorMittal Commercial Sections S.A.
 ArcelorMittal Distribution Solutions S.A.
 ArcelorMittal International S.A.
 ArcelorMittal Luxembourg S.A.
 ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A.
 Arendt & Medernach S.A.
 Armacell International S.A.
 Armatures S.à r.l.
 Arval Luxembourg S.A.
 Association N. Arend & C. Fischbach S.A.
 Astron - Lindab S.A.
 Atalian Global Services Luxembourg S.à r.l.
 Ateel S.à r.l.
 Ateliers Brucker S.à r.l.
 Ateliers Vvyngla S.A.
 Atos Belgium N.V., Succursale luxembourgeoise
 Atos Luxembourg PSF S.A.
 Atoz S.A.
 ATS Cranes S.A. *)
 Avery Dennison Luxembourg S.à r.l.
 Axia Interim S.A.
 Axis (Luxembourg) S.à r.l.

B

B Medical Systems S.à r.l.
 Baatz Constructions Exploitation S.à r.l.
 Badenoch & Clark Luxembourg S.à r.l.
 Balthasar Constructions S.à r.l.
 Barenbrug Luxembourg S.A.
 Barrela et Martins S.à r.l.
 Bartz Constructions S.à r.l.
 BD Associates S.A. Partners to Leaders

BDO Advisory S.A.
 bebo ProMaFin S.A.
 Berl & Cie S.à r.l. (A. Berl)
 Bertrand S.à r.l. (Marbrerie Bertrand)
 Besix Red Luxembourg S.A.
 Bétons et Matériaux S.A.
 Bétons Feidt S.A.
 BioneXt Lab
 BK Services S.à r.l.
 Bois Brever S.A.
 Bois Scholtes S.A.
 Bonaria et Fils S.à r.l.
 Bonaria Frères S.A.
 Bonn Steichen & Partners
 Boson Energy S.A.
 BP Luxembourg S.A.
 Brain & More S.A.
 Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A.
 Brasserie Nationale 'Bofferding' (S.A. Brasserie Nationale)
 Brasserie Simon Exploitation et Cie S.e.c.s.
 Brink's Alarm and Security Technologies S.A.
 Brink's Security Luxembourg S.A.
 Brucher, Thieltgen & Partners
 Bureau Moderne S.A.

C

C.A.E. Aviation S.à r.l.
 Calpam Luxembourg S.à r.l. - Q8 Mazout
 Calumite S.A.
 Canon Luxembourg S.A.
 Cargolux Airlines International S.A.
 Carlex Glass Luxembourg S.A.
 Carrelages Willy Putz S.A.
 Carrières Feidt S.A.
 Carrosserie Comes & Cie S.A.
 Castegnaro S.à r.l. *)
 Catalyst Recovery Europe S.A.
 Caves Bernard-Massard S.A.
 Caves Gales S.A.
 Caves Krier Frères Remich S.A.
 Caves St. Martin, Remich S.A.
 Caves St. Remy-Desom S.à r.l.
 Caves Wengler S.A.
 CBL S.A.
 CDCL S.A. Compagnie de Construction Luxembourgeoise
 Cebi Luxembourg S.A.
 Cedef S.A.
 Cegecom S.A.
 CERATIZIT S.A.
 CFL cargo S.A.
 CHAMP Cargosystems S.A.
 Chapier S.à r.l. *)
 Chemgas Barging S.à r.l.
 Chemolux S.à r.l. - McBride
 Chrono Interim S.à r.l.
 Cimalux S.A.

Circuit Foil Luxembourg S.à r.l.
 Cisco Systems Luxembourg International S.à r.l.
 C.K. S.A.
 Clan 4 Cash S.à r.l.-S
 Classic Trans Lu S.à r.l. *)
 CLdN ro-ro S.A.
 CLE S.A. – Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises
 Clifford Chance S.C.S. *)
 CLK Constructions Luxembourgeoises K-Home S.à r.l.
 Cloos S.A.
 Close (Luxembourg) S.A.
 Cloud Managed Data S.A. - CMD
 Cobelfret S.A.
 Cobolux Production S.A. *)
 Coca-Cola European Partners Luxembourg S.à r.l.
 Codiproflux S.A. – Groupe ALIPA
 Cofely Services S.A.
 Comco MCS S.A.
 Comptoir des Fers et Métaux S.A.
 Com'unity S.à r.l.
 Contern S.A.
 Coprom S.A.
 Corex Luxembourg S.A.
 Cosmolux International S.A.
 Costantini S.A.
 Couleurs Gérard S.à r.l.
 C.P.I. S.à r.l. **)
 CR Services S.à r.l.
 Creditreform Luxembourg S.A.
 Creos Luxembourg S.A.
 CTG Luxembourg PSF S.A.
 CTI Systems S.A.
 Cyprès International S.à r.l. **)

D

Daanuu S.à r.l.
 Datacenter Luxembourg S.A.
 DataThings S.à r.l.
 Delebois & O'Donnell S.à r.l.
 Delli Zotti S.A.
 Deloitte Luxembourg
 Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A.
 Deme Offshore LU S.A.
 Devoteam S.A. *)
 Digits Solutions S.à r.l.-S *)
 D-L Consulting S.à r.l.-S
 D.Law S.à r.l.
 D.L.S.I. Luxembourg S.A.
 Docler IP S.à r.l.
 Domaine Mathes S.à r.l.
 Doneck Euroflex S.A.
 Drees & Sommer Luxembourg S.à r.l.
 DSD International Contractors S.à r.l.
 DSK Systems S.A.

DSM Avocats à la Cour
 DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.
 DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.
 Dussmann Catering S.à r.l. *)
 Dussmann Lavador S.à r.l.
 Dussmann Security S.à r.l.
 Dussmann Service S.à r.l.
 DXC Technology Luxembourg S.A.

E

E2M S.à r.l. *)
 EarthLab Luxembourg S.A.
 Eaux Minérales de Beckerich (S.A. des Eaux Minérales de Beckerich)
 Eaton Moeller S.à r.l.
 eBay Services S.à r.l.
 EBRC S.A.
 e-Bus Competence Center S.à r.l.
 Econocom PSF S.A. *)
 Ecore Luxembourg S.A.
 Ecotec S.à r.l.
 E.C.T. S.à r.l. Entreprise de Constructions Tubulaires
 Edenred Luxembourg S.A. **)
 EFM Steel S.à r.l.
 EG Retail (Luxembourg) S.à r.l.
 E.G.C. S.à r.l. Entreprise de Génie Civil
 Ekabe S.A. (Groupe Lactalis)
 e-Kenz S.A.
 Elan IT Resource S.à r.l. – Experis
 Elco S.A.
 Ellipsys Mosaïc S.à r.l.
 Elvinger Hoss Prussen S.A. *)
 Emp Corp S.A.
 E.M.T. S.à r.l. *)
 Encevo S.A.
 Eneco S.A. – Ingénieurs Conseils energieagence (Agence de l'Energie S.A.)
 Enovos Luxembourg S.A.
 Enthalpia Lux S.à r.l.
 Entrapaulus Construction S.A.
 EQOS Energie Luxembourg S.à r.l.
 Esofac Luxembourg S.A.
 ETF – Luxembourg S.A.
 Etimine S.A.
 Etoile Garage S.à r.l. *)
 Eurest Luxembourg S.A.
 Eurobéton S.A.
 Euro-Composites S.A.
 Euro-Deal S.à r.l.
 Euroflag Services S.à r.l.
 Eurofoil Luxembourg S.A.
 Europe Commerce S.A.
 European Data Hub S.A.
 Europe et Croissance S.à r.l.
 Eurotank S.à r.l.

Excellium Services S.A.
Express Services S.A.
EY
Eyesen S.A.

Guardian Europe S.à r.l.
Guardian Luxguard I S.à r.l.
Guardian Luxguard II S.à r.l.
Gummi-Roller S.à r.l.

F

Famaplast S.A.
FANUC Europe Corporation S.A.
Farenzena S.à r.l. (Entreprise Jules Farenzena)
Faurecia Luxembourg S.à r.l.
FB Groupe Luxembourg S.A.
F.E.L. S.A.
Ferrac S.à r.l. Entreprise de Ferrailage
Ferro Tech S.à r.l.
Ferroknepper-Buderus S.A.
Fiar S.A.
Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.
Firis S.A. **)
Flen Health S.A.
Freylinger S.A. (Office Freylinger)
Fruytier Group Purchase, Sales and Services
Fujitsu Technology Solutions (Luxembourg) S.A. *)

H

Hacknowledge Lux S.à r.l.
Hansatank Luxembourg S.à r.l.
Harper & Pearsons S.à r.l.
Harsco Metals Luxembourg S.A.
Harsco Metals Luxequip S.A.
Hein S.à r.l. - Fabrique de Fours
Hein S.à r.l. (Sablière Hein)
Hein Déchets S.à r.l.
Heintz van Landewyck S.à r.l. (Manufacture de Tabacs)
Hewlett-Packard Enterprise Luxembourg S.C.A.
Hitec Luxembourg S.A.
HR Services S.A.
HT Holding Luxembourg S.A.
Hudson Luxembourg S.A. (anct. Alcor Executive)
Husky Injection Molding Systems S.A.
Hydro Aluminium Clervaux S.A.
Hyosung Luxembourg S.A.

G

G4S Security Solutions S.A.
Gandi International S.à r.l.
GCL International S.à r.l.
Geis Cargo International Luxembourg GmbH *)
Genista S.à r.l.
Gerstlauer Consulting S.à r.l.
Gezim Luxembourg S.à r.l.
GFI PSF S.A.
Gilles Tooling S.à r.l.
Giorgetti (Groupe Félix Giorgetti)
Global Facilities S.A.
GM Entreprise Générale de Construction S.à r.l.
Go RH S.à r.l.
Goeres Horlogerie S.à r.l.
Goodyear S.A.
Goodyear Dunlop Tires Operations S.A.
GoToFreedom S.à r.l.
Governance.com S.A.
Gradel Services S.A.
Granulux S.à r.l.
Greenfield S.à r.l.
Greiveldinger Exploitation S.à r.l.
Grosbusch S.à r.l.
GT Satellite Systems S.A.

I

IA Conseils S.à r.l.-S **)
IBM Luxembourg S.à r.l.
Icarus Shipping S.A.
IEE S.A.
Ilco Lux S.A.
Imatec S.à r.l. – Innovative Machine Technology
Imecolux S.A.
Imperial Shipping GmbH
Imprimerie Centrale S.A.
Imprimerie Watgen S.à r.l.
Indigo Park Luxembourg S.A.
INL – Inland Navigation Luxembourg S.A. *)
Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment – IFSB S.A.
Interact S.A.
Interfiduciaire S.A.
Interfuel S.à r.l.
International Lacquers S.A.
Interstream Barging S.A.
ispace Europe S.A.
ISS Luxintérim S.à r.l.
Item Lux S.A.
itrust consulting S.à r.l.
IVC Luxembourg S.à r.l.

J

Jan De Nul Constructions S.A.
 Jans S.A. (Entreprise de Constructions Claude Jans)
 Jemic S.à r.l.
 Jindal Films Europe S.à r.l.
 John Zink International Luxembourg S.à r.l.
 Joint Allocation Office S.A. – JAO
 Julien Cajot & Cie

K

Karp-Kneip Constructions S.A. (C. Karp-Kneip)
 Keller S.A.
 Kelly Services Luxembourg S.à r.l.
 Kersting Luxembourg S.à r.l.
 Keter Luxembourg S.à r.l.
 Ketterthill S.A.
 Kikuoka Luxembourg S.A.
 Kisch Constructions S.à r.l.
 Kleos Space S.A. *)
 Klein Exploitation S.à r.l. (Entreprise Klein)
 Kleyr Grasso
 Klin S.à r.l.
 Köhl AG
 Köhl S.à r.l.
 Köhler Constructions S.à r.l. (H. Köhler) *)
 Kone Luxembourg S.à r.l.
 KPMG Luxembourg, Société coopérative
 KR International Recruitment S.à r.l.
 Kronospan Luxembourg S.A.
 Kronshagen (Etude Kronshagen)
 Kuehne + Nagel S.à r.l.
 Kuhn Construction S.A.
 Kurt Constructions S.A.
 Kuwait Petroleum (Luxembourg) S.A.

L

Lab Luxembourg S.A.
 Lactalis Luxembourg
 Laeis GmbH
 Lafayette S.A.
 Lamboley Executive Search S.à r.l. **)
 Lamesch S.A.
 Landimmo Real Estate S.à r.l.
 Lat Lux S.à r.l.
 Lavaux Luxembourg S.à r.l.
 L.C.I. S.à r.l. – Flowey
 LeasePlan Luxembourg S.A.
 Leasinvest Immo Lux SICAV-FIS

Legitech S.à r.l.
 Lehnkering Shipping Luxembourg S.A.
 Leko Labs S.A. *)
 Léon Kremer S.à r.l.
 Les P'tits Bouchons S.A. *)
 Liberty Liège – Dudelage (LU) S.A.
 Lightbulb S.à r.l.
 Lignatech S.à r.l.
 Linklaters LLP
 Loewe Refractory Services Benelux S.à r.l. *)
 Loginter S.à r.l.
 Losch Import S.à r.l.
 L.S.C. Engineering Group S.A. *)
 Luwolux S.à r.l.
 L-Travaux S.à r.l.
 Lux T.P. S.A.
 lux-airport – Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.
 Luxair - Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A.
 Luxaviation S.A.
 LuxConnect S.A.
 Luxconsult S.A.
 Luxcontrol S.A.
 Luxelec Building Technology S.A.
 Luxembourg Air Ambulance S.A.
 Luxempart S.A.
 LuxEnergie S.A.
 Luxexpo S.A.
 Luxforge S.à r.l. *)
 LuxGovSat S.A.
 Luxlait - Association Agricole
 Luxmetering G.I.E. **)
 LuxNetwork S.A. **)
 Luxoil PJS GmbH & Co KG
 LuxPet S.A. / A.G.
 Luxport S.A.
 Luxscan Technologies S.à r.l. *)
 LuxSpace S.à r.l.
 LuxTrust S.A.

M

Maana Electric S.A. **)
 Mabilux S.A.
 Mahle Behr Luxembourg S.à r.l.
 Maison Moderne™
 Maisons Loginter S.A.
 Manghini S.A.
 Manpower Luxembourg S.A.
 Maret S.A. (Jean Maret)
 Maqit S.A.
 Margal S.A.
 Marks & Clerk (Luxembourg) LLP
 Marsh S.A.
 Massard S.à r.l. Fonderie et Ateliers de Construction
 Massive-Passive S.A.
 Mathey Mazout S.à r.l.
 Maxim Pasta S.à r.l.
 MCM Import Export S.à r.l.

MD Wind S.à r.l.
 Mediation S.A.
 Mefa Medienfabrik S.A.
 Menuiserie Kraemer S.à r.l.
 Menway Executive Search S.à r.l.
 Met-Lux S.A.
 Michael Page International (Luxembourg)
 Michelman International S.à r.l.
 Microsoft Luxembourg S.à r.l.
 MIG S.à r.l. (Maintenance Industrielle Générale)
 Mima Films S.à r.l.
 Mindforest S.A.
 Minusines S.A.
 Molecular Plasma Group S.A. *)
 Molitor Avocats à la Cour S.à r.l. *)
 Mondo Luxembourg S.A.
 Moog Luxembourg S.à r.l.
 Morgan Philips Luxembourg S.A.
 Morganite Luxembourg S.A.
 Moulins de Kleinbettingen S.A.
 Moutarderie de Luxembourg S.à r.l.
 Moyse Bleser
 MPK Luxembourg GmbH, Succursale de Luxembourg
 MSD Luxembourg S.à r.l.
 Muller & Associés S.A.
 Muller & Wegener S.à r.l.
 Munhowen (S.A. Munhowen)
 Myjob S.à r.l.

N

NautaDutilh Avocats Luxembourg S.à r.l.
 Navilux Schifffahrt S.à r.l.
 Neobuild S.A.
 Neuberger (S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberger)
 Nexxtlab S.A. *)
 nGage Consulting International S.A.
 Nizi International S.A.
 No-Nail Boxes (Europe) S.A. – Groupe ALIPA
 NTT Luxembourg PSF S.A.
 Numen Europe S.A.

O

OBG Lux S.A.
 Oceal Intérim S.à r.l.
 OCSIAI Europe S.à r.l.
 OnePrivacy S.A. *)
 Opsman Europe S.à r.l.
 Optimise S.A.
 Oracle Luxembourg S.à r.l.
 Orange Communications Luxembourg S.A.
 Ordina Luxembourg S.A.

Osch & Fils S.à r.l.
 Ost-Fenster S.à r.l.
 Otis Luxembourg S.à r.l.

P

Panelux S.A.
 Paragon Customer Communications (Luxembourg) S.A. *)
 Partenaires Sociaux S.A.
 Paul Wurth S.A.
 Paul Wurth Geprolux S.A. *)
 Pegasus Shipping S.à r.l. *)
 Peintures Robin S.A.
 Perrard S.A.
 Petro-Center S.A.
 Petroliana (Luxembourg) S.A.
 Petrotrans S.A. *)
 Pfeifer Sogéquip S.à r.l.
 Pfizer Enterprises S.à r.l.
 Pfizer Luxembourg S.à r.l.
 Pharma Goedert S.A.
 PHI Data S.A. *)
 Philip Morris Luxembourg S.à r.l.
 Philips Luxembourg S.A.
 Piwel S.à r.l. Fabrique de Laine d'Acier
 Poeckes S.à r.l. (Entreprise Poeckes)
 Polaar Energy S.à r.l. **)
 Poliso S.A.
 Port de Mertert S.A. (Société du Port de Mertert)
 POST Luxembourg
 Poudrerie de Luxembourg S.A.
 Prefalux S.A.
 Presta Cylinders S.à r.l.
 Presto Intérim S.A.
 PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
 Pro Musik S.à r.l.
 Profiler S.A.
 PROgroup S.A.
 Proman 352 S.A.
 ProNewTech S.A.
 Pronovem Luxembourg S.A.
 Proximus Luxembourg S.A.
 Proxxon S.A.
 PwC Legal S.à r.l.
 PWT S.A. – Apatéq

Q

Q-Leap S.A. **)
 Quick-Mix. Tubag S.A.

R

RAK Porcelain Europe S.A.
 Randstad HR Services S.A.
 Randstad Interim S.A.
 Raval Europe S.A.
 Rcube Professional Services S.A.
 Real Connect S.à r.l.
 Reborn IT Services S.A. *)
 Rectilux S.à r.l.
 Recyma S.A.
 Reflex RH S.A.
 Reka S.A. *)
 Remondis Luxembourg S.à r.l.
 Residence Concept S.A.
 Resultance S.A.
 RH Expert S.à r.l.
 RH Lab S.à r.l.-S *)
 RHI Refractories Site Services GmbH
 Rinnen Constructions Générales S.à r.l.
 Rizzani de Eccher S.A.
 RMI Lux S.à r.l. *)
 Rotarex S.A. *)
 Rotomade S.à r.l.
 RTL Group S.A.

S

SAG Software AG Luxembourg S.A.
 Saica Flex Luxembourg S.A.
 Saint-Gobain Abrasives S.A.
 Saturne Technology S.à r.l. *)
 Schilling & Fils S.à r.l. (Nic. Schilling & Fils)
 Schiltz & Schiltz S.A. *)
 Schindler S.à r.l.
 Schmitt S.à r.l. (Distillerie Othon Schmitt)
 Schneider Electric Holding Luxembourg S.à r.l. **)
 Scholtes et Brauch S.A.
 Schroeder & Associés S.A.
 Schuler Energies Renouvelables
 Secolux A.s.b.l.
 Securex Luxembourg S.A.
 Securitas Luxembourg S.A.
 SeeZam S.A. *)
 SEO (Société Electrique de l'Our S.A.)
 Seqvoia S.A.
 Seris Security S.à r.l.
 Service de Santé au Travail de l'Industrie A.s.b.l. (STI)
 SES S.A.
 SES Astra S.A.
 SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l.
 SES Insurance International RE (Luxembourg) S.A.
 SES Networks S.à r.l.
 SES TechCom S.A.
 SGI Ingénierie S.A. Luxembourg *)

Shell Luxembourgeoise S.à r.l.
 Shime S.à r.l. *)
 Siemens S.A.
 Sisto Armaturen S.A.
 Site Industriel S.A. – SISA
 SkyCom S.à r.l.
 Société Luxembourgeoise Chanzy-Pardoux S.à r.l. (S.L.C.P.)
 Soclair Commerciale S.A.
 Socom S.A.
 Socotec Luxembourg S.à r.l.
 Sodexo Luxembourg S.A.
 Sofitex S.à r.l.
 Sogel S.A.
 Sogéroute Schmit & Schmit S.à r.l.
 Solelec S.A.
 Soludec S.A.
 (Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions)
 Solution Fiduciaire Luxembourg S.A. – SFL
 Sopra Steria PSF Luxembourg S.A.
 Soremartec S.A., Succursale luxembourgeoise
 (Société de Recherches Techniques et de Marketing)
 Sotel S.C.
 Sotel Réseau & Cie S.e.c.s.
 Sotrap S.à r.l.
 Sources Rosport S.A.
 Southwark S.à r.l.-S *)
 Spannverbund Luxembourg S.A.
 Sparc Industries S.à r.l. *)
 Sparflex Diffusion et Participation International (SDPI) S.A. *)
 Steel PC S.à r.l. **)
 Steil-Manu S.à r.l. *)
 Strategies S.à r.l.
 Streff S.à r.l. (Entreprise de montage Jacques Streff)
 Streff – Data Protection Services (PSF) S.à r.l.
 Stugalux Construction S.A.
 Succy S.A. *)
 Sudgaz S.A.
 Sumy “Sustainable Urban Logistics & Mobility” S.à r.l.-S **)
 SUP Interim L1 S.à r.l.
 SWiRL S.A.
 Synergie Travail Temporaire S.à r.l.

T

Talkwalker S.à r.l.
 Tarkett GDL S.A.
 T-Comalux S.A.
 Tech-IT PSF S.A.
 Technofibres S.A.
 Techprint S.A.
 Telkea ICT S.A.
 Textilcord Steinfort S.A.
 That's It A.G.
 The Luxembourg Freeport Management Company S.A.
 The Recruiter S.à r.l.
 ThyssenKrupp Ascenseurs Luxembourg S.à r.l.
 T.I.C.T. – Transport International, Construction et Travaux S.A.

TMS S.A.
 TMT Tapping Measuring Technology S.à r.l.
 TNS Ilres S.A.
 Tontarelli Lux S.A.
 Total Luxembourg S.A.
 Tracol Construction S.A.
 Tractel Secalt S.A.
 Tragelux S.A.
 Tralux S.à r.l.
 Transalliance Europe S.A.
 Transman S.à r.l.
 TrAxxion S.A.
 Traxys Europe S.A.
 Trigatti Marbrerie S.à r.l.
 Triple Line Advisory S.à r.l. **)
 Trustcorp S.A.
 TSM Conduites S.A.
 Turbolux S.à r.l.

U

Ufo Drive S.A. *)
 Ujet S.A.
 Umicore Autocat Luxembourg S.A.
 United Caps Wiltz S.A.
 Usines Roboto S.à r.l.
 Utopian Future Technologies S.A. (Kussbus)
 UVB Universal-Bau S.à r.l.

V

Vallair Solutions S.à r.l.
 Valora Luxembourg S.à r.l.
 Vasco S.A.
 Veolia Luxembourg S.A.
 Vereal S.A.
 Vibrations Technology Centre S.à r.l.
 Victor Buck Services S.A.
 Villeroy & Boch S.à r.l. Faïencerie de Septfontaines
 Vinandy S.à r.l. (Entreprise Vinandy)
 Vinçotte Luxembourg A.s.b.l.
 Vireo S.à r.l. *)
 Vistim S.A. **)
 Voltige Luxembourg S.à r.l.
 Vossloh Cogifer Kihn S.A.

W

Waagner-Biro Luxembourg Stage Systems S.A.
 Wallerich S.A.

Weber Voyages S.à r.l.
 Wecemat S.A.
 Weteq S.A.
 Wickler Frères Exploitation S.à r.l.
 Wildgen S.A. *)
 Willemen Construction S.A.
 Windeco S.A.
 Wirtz (Etude Georges Wirtz)
 Witraloc S.à r.l.
 Wizata S.A. *)
 Wood Optic Diffusion S.A.
 Work Inside Luxembourg S.à r.l.

X

Xpertize Luxembourg S.à r.l.

Z

Ziewers S.à r.l.

*) Nouvelles entreprises affiliées à la FEDIL en 2019

**) Nouvelles entreprises affiliées à la FEDIL en 2020

